

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : L'expérience Roosevelt et les problèmes de répartition aux États-Unis, par M. Fernand Baudhuin. — Le prix des terres agricoles en Belgique de 1929 à 1935. — Statistiques.

L'EXPÉRIENCE ROOSEVELT ET LES PROBLÈMES DE RÉPARTITION AUX ÉTATS-UNIS

par M. Fernand Baudhuin,

Professeur à l'Université de Louvain.

I. Lorsque, en mars 1933, le Président Roosevelt prit le pouvoir, et voulut desserrer l'étreinte de la crise, il partageait certaines idées largement répandues alors aux États-Unis. Il attribuait essentiellement les difficultés du moment à une insuffisance du pouvoir d'achat, et à une mauvaise répartition du revenu national. L'une de ses préoccupations fut de restaurer par tous moyens le pouvoir d'achat de la population, et d'en transférer une partie, des classes privilégiées aux salariés. Il espérait vaincre ainsi les difficultés économiques et faire reprendre les salaires. D'autre part, il instaurait la semaine de quarante heures avec maintien du salaire hebdomadaire; son but était de résorber le chômage, principalement technologique croyait-il. Il voulait aussi par là modifier la répartition des revenus, au profit de la classe ouvrière.

A l'heure présente, ces objectifs sont complètement oubliés. La période d'interventionnisme aigu est passée, et la liquidation des interventions précédentes s'opère graduellement. Mais il reste à apprécier les effets de cette tentative, et à tirer des leçons de cette expérience. Précisément des statistiques américaines sont actuellement disponibles pour la période allant de 1933 à 1935. Elles permettent de voir si le Président Roosevelt a réussi dans son essai d'augmentation du pouvoir d'achat, et s'il est parvenu à modifier la répartition du revenu national; elles permettent ainsi d'établir si l'on peut attribuer à cette politique la reprise économique dont a bénéficié le pays.

Nous disposons tout d'abord d'une étude de M. Robert-R. Nathan, chef de section à la *Division of Economic Research* du Ministère du Commerce de Washington (1). D'après cette étude, le revenu national des États-Unis a varié comme suit depuis la crise jusqu'en 1935.

Revenu national des États-Unis.

	Millions de dollars	Index
1929	78.632	100,0
1930	72.932	92,8
1931	61.704	78,5
1932	48.632	61,5
1933	44.940	57,2
1934	50.173	63,8
1935	53.587	68,1

Il importe de souligner que le chiffre de 1935 ne correspond plus, loin de là, à la situation actuelle. Depuis lors, la reprise économique s'est fortement accentuée. En 1936, le revenu national américain a dû s'élever vers 65 milliards de dollars. On peut prévoir, d'après l'évolution actuelle, qu'il remontera en 1937 à son niveau de 1930, sinon plus haut. Bien entendu, le dollar s'est déprécié de 40 p. c. dans l'intervalle, mais son pouvoir d'achat n'a pas diminué dans la même proportion. Ainsi qu'on le verra d'après les indices donnés plus loin, la hausse des prix par rapport aux minima atteints n'est que de

(1) *Survey of Current Business*, July 1936.

25 p. c., ce qui correspond à une perte de pouvoir d'achat égale à 20 p. c.

D'après M. Robert-R. Nathan, l'origine du revenu global de la nation a varié comme nous l'indiquons au tableau suivant :

Origine du revenu national américain.

	1929	1932	1933	1934	1935
Revenu du travail.....	65,5 %	64,0 %	65,4 %	66,8 %	67,3 %
Dividendes.....	7,6 %	5,7 %	4,9 %	5,1 %	8,3 %
Intérêts.....	6,5 %	10,3 %	10,2 %	9,1 %	8,3 %
Chefs d'entreprises.....	15,9 %	16,5 %	16,3 %	16,0 %	16,2 %
Loyers et redevances ...	4,3 %	3,0 %	2,8 %	2,8 %	2,9 %

Selon ces données, la part des salaires et rémunérations a augmenté, par rapport à la période de prospérité et aussi par rapport à la période de crise aiguë. Mais un tableau détaillé nous montre l'origine de ce changement, et ceci n'est pas indifférent à l'objet de nos recherches. Le total des revenus du travail comprend en effet non seulement les traitements et salaires, mais aussi les honoraires divers, et surtout les allocations de chômage, et tout ce qui est dépensé par l'Etat dans le but d'aider les sans-travail. Si l'on ne considère que les salaires et les traitements proprement dits, on constate que, s'il y a légère amélioration par rapport au plus profond de la dépression, on demeure encore en arrière de la situation ayant existé en 1929.

Part des salaires et des traitements dans le revenu national.

1929.....	64,3 %
1930.....	63,4 %
1931.....	62,7 %
1932.....	61,7 %
1933.....	61,9 %
1934.....	62,2 %
1935.....	62,9 %

Dans l'ensemble du revenu national, le changement de répartition est donc très peu considérable. En ce qui concerne les revenus du capital, on observe, en premier lieu, que les *dividendes* n'atteignent plus aujourd'hui le niveau antérieur à la crise, mais que néanmoins l'augmentation de leur incidence par rapport à l'année 1933, qui marque le minimum, est presque d'un dixième. Par contre, si l'on prend la proportion optima des rémunérations du travail, on n'enregistre par rapport au minimum qu'une amélioration de 5 p. c. Bien que les dividendes ne progressent jamais qu'avec un certain retard, leur avance est donc plus forte que celle des revenus du travail.

En ce qui concerne les *intérêts* touchés, leur intervention dans l'ensemble avait augmenté pendant la crise et, depuis lors, elle a diminué. Ceci est assez naturel, car il s'agit de rémunérations fixes, dont l'incidence s'accroît quand les autres revenus diminuent. Ceci est d'autant plus inévitable qu'au cours de la crise les entreprises sont amenées à s'endetter. Par contre, depuis les dernières années, les charges financières ont pu être fortement réduites par suite de l'abaissement du taux de l'intérêt.

En ce qui concerne les *revenus obtenus par les chefs d'entreprise*, on constate qu'ils se sont maintenus d'une façon remarquablement constante depuis la crise et à travers la reprise. Cette stabilité ne laisse pas d'être étonnante à certains égards, et mériterait d'être approfondie. Nous retenons, en tout cas, qu'il n'y a pas eu déplacement des revenus de ce côté, à la suite des mesures prises par le Président Roosevelt. C'est, du reste, l'impression d'ensemble que laisse l'étude de M. Robert-R. Nathan.

II. Les déductions que nous venons de tirer sont confirmées par une autre étude, due à M. Robert-F. Martin, appartenant au *National Industrial Conference Board* (2). Les travaux de cet organisme patronal sont hautement appréciés aux Etats-Unis, et leur objectivité n'a jamais été mise en doute jusqu'à ce jour. Il est symptomatique, à cet égard, de constater que les publications officielles ne donnent pas d'autre index du coût de la vie, que celui qu'élabore l'association dont il s'agit.

Le revenu global des Etats-Unis, tel qu'il est estimé par M. Robert-F. Martin, ne s'écarte guère de celui que donne l'étude de M. Robert-R. Nathan. Mais les recherches du *National Industrial Conference Board* sont entrées plus avant dans la question; elles ont établi l'origine des revenus fournis par l'ensemble de la production industrielle, commerciale et agricole des Etats-Unis. C'est évidemment dans ceci que devrait apparaître le transfert du pouvoir d'achat que le Président Roosevelt comptait organiser. Les chiffres globaux du revenu peuvent être, en effet, influencés par le rendement de capitaux prêtés, par les revenus fonciers, et par les profits tirés de l'étranger, qui n'ont qu'un rapport indirect avec une question qui nous occupe.

M. Robert-F. Martin a donc décomposé, aux différentes dates, l'origine des revenus de la production privée, ce qui laisse en dehors notamment tous les revenus fournis par les pouvoirs publics, les revenus étrangers, etc. Pour l'année 1929, par exemple, le total des revenus ainsi analysés atteint 73 milliards de dollars, sur les 80 milliards environ qui constituent le revenu national global. C'est dire que les chapitres laissés en dehors de la répartition n'offrent qu'une importance limitée. Ainsi précisée, l'origine du revenu national se présente comme suit :

Revenu ayant comme origine la production privée. (Industrie, agriculture, commerce.)

	1929	1932	1933	1934
Traitements et salaires...	66 %	67 %	66 %	66 %
Chefs d'entreprises.....	20 %	19 %	21 %	22 %
Dividendes.....	8 %	7 %	0 %	6 %
Intérêts.....	4 %	6 %	5 %	4 %
Rente foncière nette....	2 %	1 %	1 %	1 %

(2) *National Income and its elements*, National Industrial Conf. Board, 247, Park Avenue, New-York, 1936.

Ce tableau est nettement contraire à la théorie du pouvoir d'achat et au transfert du revenu national. Il montre que le Président Roosevelt a bel et bien échoué dans sa tentative.

A la vérité, il apparaît que l'essai de modifier la répartition des profits ait été basé sur une erreur de fait. Les grandes fortunes, en Amérique surtout, ne proviennent pas des revenus proprement dits. Elles sont dues en partie aux bénéfices laissés par les spéculations financières; en ordre principal, elles ont comme origine les plus-values sur des propriétés foncières ou sur des ensembles industriels. Les hommes d'affaires qui ont le bonheur de mettre la main sur un actif qu'ils peuvent valoriser, réalisent, à cette occasion, des bénéfices énormes qui donnent lieu à la constitution des grandes fortunes. Ce n'est pas en augmentant les salaires ou en essayant de toucher aux rémunérations cependant considérables des dirigeants, que l'on parviendra à modifier sérieusement la répartition des fortunes.

Ce qui précède montre également que si les affaires ont repris en Amérique, ce n'est nullement à cause d'une modification dans les revenus, ni de l'accroissement du pouvoir d'achat dans la classe ouvrière. L'augmentation du pouvoir d'achat apparaît, au contraire, comme la conséquence de la reprise plutôt que sa cause. Le moteur de l'amélioration semble, ici comme ailleurs, avoir été le retour à des marges bénéficiaires, déterminé en premier lieu par la hausse des prix.

Une stabilité aussi étonnante se retrouve à travers la crise si on examine l'origine des revenus d'après les industries ou les branches qui les ont produits. Les ruines ont eu beau s'accumuler aux Etats-Unis, la technique a eu beau se modifier, le Gouvernement a eu beau intervenir, les changements constatés en six ans sont vraiment peu considérables. Voici, en effet, comment on peut établir l'origine du revenu américain, d'après les diverses sections de l'activité. Ce tableau retrace l'apport de chacune des sections, en salaires, profits, etc.

Source des revenus industriels et commerciaux.

(Salaires, profits, etc.)

	1929	1934
Voies de communication	1 %	2 %
Electricité et gaz	2 %	3 %
Mines et carrières	3 %	3 %
Finances	5 %	4 %
Construction	5 %	2 %
Divers	7 %	7 %
Transports	9 %	10 %
Services	12 %	14 %
Commerce	16 %	17 %
Agriculture	14 %	13 %
Manufactures	26 %	26 %

Le plus notable des changements concerne évidemment la construction, qui perd plus de la moitié de son importance relative. On sait que les travaux de premier établissement ont été fortement comprimés

pendant la crise; à une expansion sans doute excessive, a succédé une contraction non moins dommageable, qui n'était pas entièrement effacée en 1934. L'augmentation des revenus fournis par les voies de communication, ainsi que par le gaz et l'électricité, confirment le caractère plus stable de ces industries, qui souffrent moins de la crise, et qui, du reste, bénéficient moins de la prospérité.

Les autres sources, qui sont les principales, accusent peu de changement. On est assez surpris de voir que l'agriculture a retrouvé en 1934 la place qu'elle avait en 1929. Par contre, si l'on se réfère à la situation ayant existé en 1932, l'agriculture a fortement augmenté son revenu.

III. Le Président Roosevelt avait pris, en matière de législation sociale, une autre initiative sensationnelle, en instaurant la semaine de quarante heures sans réduction du salaire hebdomadaire. Ce fut la prescription principale des codes qui furent en vigueur depuis l'été de 1933 jusqu'au printemps de 1935, date où la N. R. A. fut condamnée par la Cour Suprême.

Or, fait étonnant à première vue, l'effet de cette législation cependant radicale ne se manifeste guère dans la statistique des heures de travail effectivement fournies par la main-d'œuvre. Voici, en effet, comment ces heures de travail ont varié dans les manufactures depuis un certain nombre d'années.

Moyenne des heures de travail hebdomadaires.

	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	48,6	46,2	40,2	35,9	35,1	34,0	36,3	38,4
Février	49,1	46,7	42,3	35,6	35,6	35,6	37,2	38,1
Mars	49,0	45,9	42,3	36,1	32,1	36,4	36,5	38,7
Avril	48,8	45,8	41,9	34,2	34,0	35,4	36,7	39,5
Mai	48,6	44,9	42,8	33,7	37,6	35,5	36,3	39,4
Juin	48,4	44,5	41,3	32,8	41,5	35,4	36,0	39,4
Juillet	48,4	42,9	40,1	31,9	42,9	34,0	36,5	39,2
Août	48,3	42,4	39,7	32,1	38,2	33,5	37,4	40,0
Septembre ..	48,8	42,4	39,4	35,2	36,3	33,4	37,7	40,6
Octobre	49,3	42,6	38,1	36,5	36,1	33,9	38,5	41,2
Novembre	46,2	41,0	37,8	36,5	33,8	34,0	38,6	41,3
Décembre ..	46,6	41,4	38,4	35,1	33,8	35,0	38,7	41,8
Moyennes mensuelles...	48,3	43,9	40,4	34,8	36,4	34,7	37,2	39,8

Ainsi donc, la moyenne des heures de travail était tombée à un moment à 32,2 par semaine. Mais ce chiffre très bas a été enregistré en mars 1933, alors que la crise bancaire paralysait de nombreuses entreprises. Il faut plutôt prendre en considération le chiffre de 35 heures, qui a été en vigueur de décembre 1932 à février 1933. Bien entendu, cette réduction correspondait à un chômage partiel, ou *short time*, généralisé. Mais, en tout cas, quand le Président Roosevelt a instauré la semaine de quarante heures, la moyenne de travail fournie était bien inférieure à cette norme.

Le véritable résultat de la mesure prise par le Président Roosevelt a été d'augmenter le salaire horaire, puisque ce dernier devait donner en quarante heures

ce que précédemment il ne fournissait qu'en quarante-huit heures. Et de fait, il apparaît bien que les salaires horaires ont monté à partir de cette date.

Mais le Président Roosevelt n'a nullement réduit la somme de travail régulièrement fournie, et il n'a pas davantage fait diminuer la production. La mesure qu'il a prise a été simplement un adjuvant à la hausse des prix intérieurs, hausse qu'il voulait forte et rapide, afin de dégager les débiteurs et en particulier les agriculteurs.

Depuis l'abandon des codes, on peut constater que la moyenne des heures de travail fournies progresse régulièrement. Partie de trente-cinq heures environ, au cours des premiers mois de l'administration Roosevelt, elle a commencé à augmenter sérieusement à dater de juillet 1935, moment où la reprise industrielle s'est affirmée. En 1936, le temps de travail a de nouveau dépassé les quarante heures, au fur et à mesure que les besoins de main-d'œuvre ont apparu. Et il ne semble pas que le moindre obstacle, soit fait à la prolongation du temps de travail lorsque cette main-d'œuvre devient difficile à recruter.

Par ailleurs, l'augmentation des salaires horaires

ne paraît pas dépasser ce qui correspond au niveau normal tolérable par ce pays. Au total, l'expérience Roosevelt, en ce qui concerne la semaine de quarante heures, finit sans accident. Il en résultera finalement une certaine diminution du temps de travail, mais celle-ci est dans la ligne de l'évolution antérieure, et il est probable qu'elle se serait présentée en l'absence de toute législation. On peut se demander, du reste, si en décrétant un relèvement brusque des salaires en 1933, le Président Roosevelt n'a pas provoqué une mécanisation plus avancée, qui a réduit l'offre de travail et a augmenté le chômage.

Dans quelle mesure la politique suivie en matière d'heures de travail et de salaires a-t-elle réellement profité à la classe ouvrière américaine? Nous serons fixés à cet égard d'une façon approximative mais suffisante, quand nous aurons comparé les salaires hebdomadaires à l'index du coût de la vie. Le tableau que voici donne, d'une part, le mouvement des salaires horaires, et d'autre part celui des salaires hebdomadaires en vigueur dans vingt-cinq industries aux Etats-Unis. On peut considérer ces données comme suffisamment représentatives.

Heures de travail, salaires et prix.

EN NOVEMBRE	Heures de travail par semaine	Salaire horaire	Salaire hebdomadaire	MOUVEMENT DES PRIX		
				Coût de la vie (N. I. C. B.)	Aliments (détail)	Articles divers (détail)
1929.....	46,2	\$ 0,59	\$ 27,30	101,0	106,7	—
1932.....	36,5	0,47	16,90	75,6	65,6	72,6
1933.....	33,8	0,55	18,40	77,8	70,8	88,0
1934.....	34,0	0,59	20,10	80,4	75,1	87,4
1935.....	38,6	0,61	23,30	83,4	81,5	88,0
1936.....	41,3	0,62	25,80	85,8	82,5	90,8

Par rapport à novembre 1932, représentant pratiquement le point le plus bas de la crise, les salaires et les prix ont varié comme suit en Amérique :

Hausses enregistrées.

Salaires horaires	32 %
Salaires hebdomadaires	53 %
Prix de détail : denrées alimentaires	25 %
Prix de détail : articles divers	25 %
Coût de la vie	13 %

Ainsi donc, les salaires horaires ont monté à peu près dans la même proportion que les prix de détail des denrées alimentaires et des autres produits nécessaires dans un ménage. Par contre, les autres postes des budgets ouvriers n'ont guère haussé, en particulier les loyers. Ceci permet d'enregistrer une amélioration appréciable dans le pouvoir d'achat des salaires américains. Pour les salaires horaires, l'amélioration est de 13 p. c.; pour les salaires hebdoma-

dares, elle est de 35 p. c., grâce à l'augmentation du nombre d'heures de travail. Ces coefficients sont certes justifiés si l'on considère l'ampleur de la reprise économique.

Le Président Roosevelt a certes réalisé d'excellentes choses au point de vue social, notamment en ce qui concerne le travail des enfants. Grâce à la dévaluation du dollar et à la hausse des prix, il a provoqué la reprise des affaires et le relèvement des salaires. Mais sur le point précis de la répartition des revenus, il a échoué. Non seulement, il n'a pas modifié cette répartition, mais celle-ci a évolué, semble-t-il, dans un sens opposé à ses vues. Il s'est avéré ainsi que l'objectif à atteindre était diamétralement opposé à celui qu'il avait visé. Par bonheur pour le pays, l'insuccès de sa tentative a été complet, et cela n'est pas exempt d'un certain aspect paradoxal.

LE PRIX DES TERRES AGRICOLES EN BELGIQUE DE 1929 A 1935.

En récoltant les données relatives à l'évolution de la valeur vénale et locative des terres agricoles belges au cours des cent dernières années, nous avons été amenés à examiner les prix de ces mêmes biens pendant la récente dépression.

Ce sont les résultats de cet examen que nous consignons dans les pages suivantes. Établissons-en sans retard la portée réelle, afin d'éviter les critiques inutiles et les faux espoirs.

L'importance des données recueillies est double.

D'une part, elles reflètent, avec autant d'approximation que faire se peut, l'influence de la crise sur le prix des terres relevant du domaine agricole. Toutefois, ce n'est que dans les grands traits que les conclusions sont applicables. La statistique que nous avons dressée s'applique à un pourcentage relativement faible des terres du pays entier, celui des parcelles vendues au cours des années 1929-1935, et des circonstances particulières peuvent avoir donné aux cas incorporés dans nos moyennes un caractère qui les rend incomparables.

Par ailleurs, ce sont ces manques mêmes, les faiblesses et le caractère très général de nos conclusions, qui, en mettant l'accent sur la pauvreté de nos statistiques agricoles, forment le second centre d'intérêt de cet article. Ce point, pour négatif qu'il soit, ajoutera sans doute quelque force au courant d'opinion qui réclame, avec une insistance particulière, la création de statistiques agricoles appropriées (1).

A cet égard, nous croyons même que nos recherches constituent une tentative pour remplir un vide qui ne sera pas comblé de sitôt. Les statistiques que l'on établira pour commencer seront principalement utilitaires. Or l'étude des prix que nous entreprenons est d'une nature plutôt académique, donc, selon la bonne tradition administrative, fort laissée à l'abandon. Elle est, cependant, d'une importance incontestable. Les prix des terres enregistrent d'un côté les résultats financiers de l'entreprise, et aident à déterminer la rente du sol; de l'autre côté, ils établissent le rapport avec la situation hypothécaire des exploitations.

A dire vrai, nous possédons quand même des données sur la valeur vénale et locative des terres agricoles. Elles nous sont fournies par les enquêtes décennales. C'est à dessein que nous les passons sous silence. Elles sont trop espacées et trop essentiellement différentes de celles que nous étudions ici pour pouvoir

(1) Cf. A. HENRY, « La structure sociale de l'agriculture en Belgique et ses particularités en Wallonie et en Flandre », *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, série D, juillet-décembre 1936, p. 253.

entrer en ligne de compte ou servir de point de comparaison.

Ajoutons, pour être impartiaux, que ces indications ne sont pas dépourvues de valeur; peut-être sont-elles les meilleures, car les chiffres tout prêts fournis par les receveurs de l'enregistrement et des domaines, tout en présentant un maximum de garanties, donnent lieu à tant de critiques, présentent tant de problèmes de méthode, et sont parfois si décevants, que l'on se demande, dans les régions où on les emploie, s'il ne vaudrait pas mieux faire établir des moyennes évaluées par des agronomes spécialistes.

Mais cette méthode est coûteuse, et les compétences sont rares. Aussi nous rallions-nous, en ce qui concerne l'établissement d'une statistique se rapportant aux prix des terres agricoles, aux usages en cours dans certains pays, assez rares d'ailleurs, notamment aux Pays-Bas. Là, depuis 1882, les receveurs de l'enregistrement procurent à la Commission centrale de Statistique des renseignements précis sur les prix faits en vente publique et sur les taux des baux enregistrés relatifs aux terres et prés satisfaisant à certaines conditions d'étendue. Depuis lors cette statistique a subi de grands perfectionnements, mais elle est encore loin d'être parfaite (2). Raison de plus pour que nous tenions compte, quand nous élaborerons des listes analogues, de l'expérience acquise par nos voisins du Nord.

* * *

La nature et l'établissement de nos chiffres prouvent à suffisance que ceux-ci ne peuvent rendre que les tendances très générales de l'évolution des prix. Il serait oiseux de vouloir les interpréter en détail, de rechercher avec précision les causes multiples qui ont entraîné des différences de contrée à contrée, de région à région, de commune à commune. Il y a trop d'imprécision, d'arbitraire et d'erreur dans notre information. En publiant cette étude, notre seul désir a été de suivre une évolution en bloc, notre seule excuse est que l'importance de nos recherches justifie la communication des résultats, pour maigres qu'ils soient.

Suivons donc l'évolution du prix des terres agricoles au cours des années de crise et de dépression, rien d'autre. Les éléments sur lesquels nous nous fondons se réfèrent, dans la grosse majorité, aux prix faits lors des réalisations de biens immobiliers, de 1929 à 1935. Ils nous ont été fournis par une enquête

(2) « Beschouwingen over landbouwstatistiek », *Verlagen en Mededeelingen van de Directie van den Landbouw*, 1918, no 4, pp. 81 et suiv.

à laquelle ont collaboré les receveurs de l'enregistrement et un grand nombre de notaires du pays. L'enquête poursuivie auprès des receveurs de l'enregistrement a uniquement porté sur le prix de vente des terres situées dans leur circonscription, d'après l'état des actes dont ils réalisent la publicité. C'est là un travail d'envergure auquel le Département des Finances a bien voulu participer. Il n'est pas besoin de dire qu'il en est résulté pour les fonctionnaires un surcroît de besogne vraiment considérable et que, simples particuliers, nous n'avons pas voulu pousser trop loin notre soif de savoir. Il eût été tout aussi intéressant de suivre le déroulement de la valeur locative. Et plus encore, de recenser le nombre des transactions, la superficie des biens vendus, les prix faits, accompagnés de détails circonstanciés sur la nature agrolologique des immeubles ruraux, leur situation, etc. Un recensement aussi exhaustif, portant sur six années consécutives, aurait été condamné d'avance. En tout état de cause, il ne pouvait être entrepris que par les pouvoirs compétents. Notons qu'auprès des notaires, un travail de cette espèce et de cette importance offrait également très peu de chances de réussite. Ceux qui ont tenté l'expérience, tout en prévoyant les difficultés, ont encouru un échec certain (3). Pour avoir été prudents et limités dans nos désirs, les résultats ont pleinement répondu à notre attente.

A tous les fonctionnaires, à tous les notaires, qui nous ont si obligeamment secondés, nous rendons ici un hommage de reconnaissance, autant pour leur dévouement que pour leur inépuisable complaisance.

Grâce à la double source à laquelle nous avons puisé, nous avons pu réunir des données qui se sont complétées souvent avec bonheur, à tel point que rares furent les communes du pays pour lesquelles nous n'avons pas disposé de précisions suffisantes.

* * *

Avant tout, déterminons la valeur scientifique de ces données et leur signification exacte. Les moyennes fournies par les receveurs de l'enregistrement sont généralement basées sur les prix des terres vendues au cours de l'année, commune par commune ou encore par régions homogènes. Comme cette méthode offre beaucoup d'inconvénients, surtout dans les localités où la nature des terres est disparate et où le nombre de réalisations fut réduit, beaucoup de receveurs ont été forcés de toucher leur appréciation personnelle, basée principalement sur l'état des comparaisons (ventes publiques et autres), à celle de personnes compétentes en cette matière, entre autres les membres des commissions constituées pour la péréquation des revenus cadastraux. Quant aux chiffres que les notaires nous ont apportés, ils reposent en grande partie sur leur expérience personnelle, mais aussi sur les résultats des ventes réalisées par leurs soins. Dans de nom-

(3) Cf. A. HENRY, *La rentabilité de l'agriculture*, Ed. du Comité Central Industriel, octobre 1936, pp. 19-20.

breux cas, les notaires d'un même canton se sont réunis afin de confronter leurs appréciations respectives et de répondre collectivement à nos questions.

Cette dualité dans la nature de nos sources compense partiellement les défauts inhérents à chacune d'elles. Si elle enlève quelque rigueur à la méthode des comparaisons basées sur les chiffres des ventes, elle apporte par contre des correctifs précieux à tous les cas où ces chiffres sont manifestement insuffisants, soit parce qu'ils reposent, au cours d'une même année, sur un nombre de ventes trop réduit pour faire jouer la loi des grands nombres en l'absence d'éléments de pondération, soit parce qu'ils se rapportent, au cours d'années successives, à des biens de nature différente et qui présentent chacun des caractères évolutifs spécifiques.

Il y a beaucoup à redire à un tel procédé. Nous sommes les premiers à insister sur ses défauts.

Tout d'abord, ces données ne sont pas toujours comparables.

Pour une première raison : l'on ne peut mettre sur le même plan des prix faits et des estimations de valeur. Il n'existe pas de rapport précis entre la valeur vénale estimée d'un bien et le prix qu'on en obtient. Nous n'avons certes pas l'intention de verser un document de plus au débat concernant le rapport entre prix et valeur. Notre seul but est d'insister sur les différences fondamentales qui existent d'un côté entre les deux catégories de chiffres que nous avons utilisées de concert, et de l'autre entre nos données et celles fournies par les enquêtes agricoles décennales, obtenues par des évaluations complexes. Ces différences peuvent être très sensibles car, ici les estimations sont fondées sur des réalités passées, là elles portent sur des prix probables. Cette probabilité est multiforme, autant que les conceptions des évaluateurs. Les idées relatives au prix exigible ou à payer aboutissent, pour la même chose, à des résultats très divers. Cela, qui est propre à l'évaluation, dépend en grande partie du fait qu'elle contient une appréciation subjective des conditions du marché. Une raison de plus pour que les différences en matière de terres agricoles soient plus fortes qu'en matière d'autres biens, c'est que leur marché n'est pas très large et leur nature très diverse. Il n'existe donc pas de prix courant et facile à déceler. Aussi nos données ne répondent-elles pas toujours, et de loin, à la valeur vénale qu'on était en droit d'attendre de terres estimées sur les lieux par des taxateurs compétents.

Nous avons eu largement l'occasion de constater la vérité de cette allégation en comparant les données que nous avons réunies aux résultats de l'enquête agricole de 1929, non encore publiée. Nous reviendrons longuement là-dessus dans un article ultérieur.

Une seconde raison pour laquelle nos chiffres ne se prêtent pas très bien à la comparaison, c'est la suivante : pour pouvoir raisonner valablement sur les prix faits, il faudrait les grouper selon les caractères spécifiques des objets de la transaction, comme il se fait habituellement. Au lieu de quoi nous avons

englobé dans nos moyennes, recouvrant des circonscriptions géographiques évidemment arbitraires, des biens de nature géologique et de valeur agrolologique très dissemblables.

* * *

Faisons maintenant la critique de nos chiffres d'après les sources qui nous les ont fournies.

Moyennes établies par les receveurs de l'enregistrement et par des notaires, nous venons de le dire. Pour autant qu'il s'agit de moyennes tirées des prix faits, les éléments fournis par les premiers sont plus valables que ceux donnés par les seconds. Les receveurs concentrent toutes les ventes faites dans leur ressort, les notaires que nous avons interrogés ne peuvent s'en prévaloir. Dans le premier cas, les risques d'erreur sont moindres.

Bien que ces chiffres soient entièrement dignes de confiance, parce que puisés dans des actes officiels, il reste à savoir si, dans leur ensemble, ils reflètent correctement le mouvement général des prix de vente. Il n'y a aucun doute à cet égard, vu qu'ils portent, à quelques exceptions près, sur toutes les ventes faites dans le royaume au cours des années sous revue. Il s'ensuit que les valeurs moyennes à l'hectare expriment assez fidèlement les prix faits dans chaque région du pays (4).

Néanmoins, il y a beaucoup de réserves à faire quant à la valeur scientifique de ces données statistiques.

Le manque d'analogie est peut-être leur plus grand défaut. Les corrections dictées par les divergences de situation, la nature physique du sol, le degré de fertilisation, etc., sont toujours imparfaites. Les risques d'erreur sont donc évidents, au point que beaucoup de ceux que nous avons interrogés nous ont déclaré impossible l'établissement d'un prix moyen sur les transactions opérées. Ce en quoi ils avaient parfaitement raison. Le prix de la terre est, en effet, des plus variables et se rattache très étroitement aux caractères spécifiques du bien vendu et aux circonstances qui entourent la transaction. Bien plus, il est si nettement influencé par des circonstances étrangères à la valeur économique de l'objet auquel il se rapporte, notamment par des facteurs d'ordre psychologique, qu'il ne peut que très malaisément être considéré comme instrument de mesure par rapport à un autre bien de même nature, de mêmes espèce, situation et rendement. Les facteurs humains ont ici plus qu'ailleurs une importance déterminante sur les prix. La soif de la terre n'est pas une chose sans importance dans un pays à population agricole dense et à morcellement avancé. Les moyennes tirées de quelques prix faits au cours de l'année, dans une même commune, sont donc fort sujettes à caution. Rien d'étonnant à ce que certains aient jugé impossible, et même peu probe, de nous fournir les indications désirées. Il n'est pas dépourvu d'intérêt documen-

(4) Cf. la critique faite à des résultats de ce genre par CHR. CORNELISSEN, *Traité général de Science économique*, t. IV, Théorie de la rente foncière et du prix des terres, Paris, 1930, p. 7.

taire de citer, à titre exemplatif, les raisons qui nous ont été données par le receveur de l'enregistrement d'Aerschot : « Le canton est composé des terrains les plus variés peut-être de toute la Belgique. On y rencontre des terres labourables valant de 5.000 à 50.000 francs, même 70.000 francs l'hectare et ce dans la même commune... je dirais même au même lieu-dit. A titre d'exemple, je citerai la commune de Langdorp, où les terres sablonneuses voisinent avec des terres de bonne qualité. Les terres sablonneuses mêmes ont des valeurs différentes selon qu'elles sont exposées au midi ou à un autre point cardinal. Ceci s'explique quand on sait que les premières sont des terrains de culture de fraisiers. Les terrains plus profonds varient également de qualité, parce que situés ou non à proximité du Démer. J'irai même plus loin : les prairies situées le long dudit cours d'eau donnent un rendement différent d'une année à l'autre : après un hiver pluvieux, suite aux inondations, les dites prairies sont engraisées par des dépôts de limon ; par contre, après un hiver sec, ces mêmes prairies ont considérablement diminué de valeur. Quant aux terrains non situés le long du Démer, les terres d'asperges par exemple, celles-ci varient au fur et à mesure des récoltes. » Cette opinion d'homme de métier en dit long sur la valeur réelle de nos chiffres.

C'est néanmoins le seul moyen que nous ayons à notre disposition pour nous faire une idée au sujet des tendances générales des prix, sans plus, et nous nous sommes résolus à l'utiliser, sans vouloir nous abuser sur la valeur précise des résultats.

Il nous reste à faire quelques observations concernant l'établissement des cartes qui accompagnent cet article et les *termini a quo et ad quem* de notre enquête. Ces derniers ont été dictés en partie par les termes d'un travail de plus ample envergure dont nous avons touché un mot au début de ces pages, qui en sont, en fait, un *excursus*. Nous savons que le mouvement de baisse du prix des terres s'est amorcé en 1928 et que cette année connut le sommet de la courbe ascendante. Cependant, nous avons jugé bon de ne pas pousser notre enquête outre 1929. D'abord parce que le mouvement de baisse n'était pas encore très accusé (5). Ensuite parce qu'il était utile à certains égards de mettre nos chiffres en parallèle avec le dernier recensement de l'agriculture, fait cette année-là, en concordance avec le recensement organisé dans le monde entier à l'initiative de l'Institut International d'Agriculture. Quant au terme final de notre enquête, il coïncide avec le moment où celle-ci fut entreprise. Elle n'a donc pas enregistré tous les effets de la dévaluation, puis de la reprise.

(5) Nous ne nous dissimulons cependant pas qu'il eût peut-être mieux valu reprendre les chiffres un an plus tôt. Quelques renseignements épars insistent sur une baisse des prix déjà considérable au cours de 1928. Cependant, la très copieuse information que nous avons réunie nous permet de croire qu'il s'agit de cas d'espèce et que des généralisations hâtives ont induit certains en erreur. Ainsi, les affirmations de M. VERMEIRE concernant une baisse moyenne de 10 à 20 p. c. sur les terres de la Flandre Occidentale, dès 1928, semblent non seulement excessives, mais sont bel et bien en contradiction avec les chiffres qu'il fournit. (*Geschiedkundige schets van West-Vlaanderens landbouw*, Brugge, 1935, p. 151.)

Quant aux cartes, elles reproduisent les moyennes par canton judiciaire, subdivision relativement petite et qui risque d'apporter le moins d'erreurs dans la représentation figurée. Il est évident qu'en agglomérant les prix moyens par commune en moyennes recouvrant les cantons judiciaires, nous avons aggravé notre cas, effacé les particularités et créé un monstre. D'autant plus que les moyennes sont dépourvues d'éléments de pondération, qu'il était impossible d'obtenir. Ce défaut est partiellement corrigé parce qu'elles portent sur un grand nombre de localités et pour chacune d'entre elles, sur plusieurs transactions. Par ce fait, nous pouvons espérer que les tendances constatées serrent la réalité d'assez près, tout en ne présentant aucune rigueur mathématique. Les cartes pèchent encore par d'autres côtés. A plusieurs endroits, nous avons été obligés d'interpoler quand les renseignements nous faisaient défaut. Nous l'avons fait en tenant compte de la tendance des terres qui se présentaient dans des conditions autant que possible analogues. Qu'il nous suffise, pour justification, de rappeler le but de cette brève étude.

* * *

MOUVEMENT DU PRIX DES TERRES LABOURABLES.

C'est en 1928 que les prix payés pour les terres de labour atteignirent leur point culminant. La situation se maintint à niveau pendant une partie de l'année suivante, mais déclina vers la fin. Au cours de 1929, des signes de faiblesse se manifestèrent, mais la résistance resta bonne dans nombre de coins du pays. Sur un total d'environ 1.500 communes, nous en avons dénombré 650 qui n'enregistrèrent pas de baisse. L'an d'après, la chute se généralisa rapidement : il ne resta plus que 175 communes dans des conditions inchangées, et 165 cantons judiciaires sur 230 connurent des prix en baisse de 5 à 25 p. c. sur ceux de 1929. En 1932, les chutes les plus vertigineuses furent atteintes. Dans de nombreuses contrées, et notamment dans la région limoneuse, plusieurs cantons virent les prix tomber en dessous de la moitié de ceux payés au cours des années de prospérité. Le taux de baisse se déplaça vers les échelons les plus bas, 130 cantons sur 230 inscrivirent des prix réduits de 15 à 35 p. c. Ce mouvement s'accrut au cours des mois suivants et l'année 1933 fut, avec le premier semestre de 1934, celle qui réalisa les points les plus bas, 111 cantons assistèrent à des fléchissements oscillant entre 25 et 45 p. c. Alors, les chutes les plus vertigineuses s'arrêtèrent, comme si elles avaient été causées par des motifs d'ordre psychologique, par une panique non fondée, et les moyennes de 1933 et 1934 traduisent nettement cette amélioration. Celles de l'année précédant la dévaluation enregistrent un relèvement certain au second semestre, ce qui a influencé les moyennes et les a réparties également dans toutes les catégories de baisse, avec deux sommets, l'un de l'ordre de 5 à 15 p. c., l'autre de l'ordre de 35 à 45 p. c. Ceci indique le revirement survenu au cours de cette période. Le fond de la baisse est

atteint. Le redressement commence. Au cours de 1935, il devient nettement apparent.

Le tableau suivant traduit en chiffres le mouvement des prix indiqué sur les cartes de la page 122, canton par canton.

Nombre de cantons judiciaires						
présentant par rapport à 1929 une baisse des prix de :	en 1930	en 1931	en 1932	en 1933	en 1934	en 1935
Moins de 5 % .	149	40	26	23	38	80
5 à 15 % ...	55	85	45	32	50	72
15 à 25 % ...	26	80	75	62	46	41
25 à 35 % ...	—	16	45	77	47	22
35 à 45 % ...	—	9	21	34	48	15
Plus de 45 % .	—	—	18	2	1	—

Un indice très approximatif, tiré de la combinaison du nombre de cantons, pondéré par le pourcentage de chaque classe, et dépourvu de rigueur scientifique, nous fournit cependant des indications suffisantes pour conclure que le mouvement du prix des terres a suivi, mais avec une intensité moindre, l'indice global des prix agricoles.

INDICES	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
I. du prix des terres labourables	100	94	86	80	77	79	87
I. global des prix agricoles	100	84	70	58	50	50	—

Il est d'ailleurs à peine nécessaire d'insister sur les relations existant entre les prix des produits et le prix de la terre où ceux-ci sont gagnés. Ces rapports sont d'une complexité peu ordinaire. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que le prix de la terre repose sur les conditions du marché de ses produits. Sa valeur intrinsèque et les prix payés sont donc nécessairement influencés par les mouvements des prix agricoles d'abord et des frais de production en second lieu. Il convient d'ajouter qu'il y a loin de ces influences jusqu'au parallélisme ou même jusqu'à un rapport précis. D'abord, les conditions des marchés immobiliers et des produits agricoles sont différentes, principalement au point de vue de la multiplicité des transactions, de la nature des achats immobiliers et de la plasticité des produits de la terre, où un bien déprécié est vite remplacé par un autre. Ceci fait que les mouvements des prix des terres, dans les conditions d'où la spéculation est exclue, sont moins intenses que ceux des prix de leurs produits.

Il convient de préciser encore que le rapport entre ces deux espèces de biens est indirect et qu'il serait faux de croire que la hausse ou la baisse des prix agricoles imprime automatiquement des tendances de même sens aux prix faits sur le marché immobilier. En fait, les prix des produits agricoles n'exercent qu'une influence indirecte sur celui de la terre parce qu'ils modifient les conditions du marché de celle-ci.

Quand les prix des produits s'accroissent, la demande des terres augmente et pareillement leur prix, mais à condition que la rentabilité s'élève, sinon la demande peut s'abstenir.

La diminution du nombre des transactions et les changements des conditions du marché ont donc contribué fortement à la baisse que nous venons de constater. Et il n'est pas étonnant que, ces conditions n'étant pas identiques partout, le mouvement des prix n'est pas pareil dans tous les coins de la Belgique. Il est impossible d'entreprendre à cet égard une étude minutieuse et détaillée. Nous devons nous contenter, par crainte de verser dans l'erreur, de quelques remarques quant à l'inégale répartition de la baisse des prix dans l'espace et dans le temps.

Les prix des terres sont partiellement fonction de la rentabilité des exploitations. Rien de plus compliqué que d'établir cette fonction. Rien de moins précis non plus. En effet, ces prix peuvent d'abord être influencés par la conception subjective de la rentabilité. A ce point de vue, il existe de grandes différences. Tandis que pour le capitaliste, l'achat de terres est une question d'investissement, pour le paysan, il n'en est pas ainsi, à moins qu'il ne s'adonne aux cultures très spécialisées et très industrialisées, qui ne dominent pas chez nous. Dans ce cas, il arrive bien souvent que le prix de la terre atteint le montant de la rente capitalisée. Sinon l'achat de la terre par l'agriculteur est déterminé par le besoin qu'il a du sol pour faire fructifier son travail. Et, en supputant ce qu'il veut donner, il ne peut penser à la rentabilité comme le capitaliste. Par le fait, le paysan achètera même à un prix tel que le rendement sera à peine suffisant (6).

Ensuite, la rentabilité est loin d'être la même pour celui qui exploite une petite propriété et pour celui qui en a une grande. Elle varie également selon que l'exploitation se fait en faire-valoir direct ou indirect. Il ne serait donc pas étonnant s'il existait une corrélation entre la réduction importante des prix et la notion subjective de la rentabilité dans les régions où domine le faire-valoir indirect, c'est-à-dire dans toutes les provinces, sauf celle d'Anvers, le Limbourg et le Luxembourg. Ce le serait d'autant moins que la baisse des prix s'accroît dans les contrées où le faire-valoir indirect s'applique à des exploitations de grande étendue, donc de moindre résistance. C'est surtout le cas pour la région limoneuse, où le nombre d'exploitations de faible étendue est relativement restreint, et aussi, semble-t-il, dans les Polders, enfin dans le Limbourg.

Là où le faire-valoir direct est fréquent et où il s'applique surtout à des exploitations familiales, la réduction paraît moins sensible. Le petit propriétaire exploitant n'a pas une conception capitaliste de la rentabilité : ses produits servent en grande partie à satisfaire ses besoins personnels. Les relations entre l'offre et la demande restent plus tendues dans ces

(6) Cf. BORDWIJK, *Leerboek der Landhuishoudkunde*, Haarlem, 1936, v. I, p. 347.

milieux. C'est ce qui explique une baisse moindre des prix dans les provinces wallonnes et dans la Campine, où la petite exploitation en faire-valoir direct est le mieux représentée. La petite propriété y est moins influencée par l'économie générale que la grande. Elle est surtout sensible à l'économie de la région.

Que ces facteurs d'ordre psychologique aient influencé très largement la baisse inégale des prix, cela est hors de doute. Mais d'autres raisons aussi générales s'y sont ajoutées. Notamment celles qui tiennent à la nature du sol et au caractère économique des exploitations conjugués. L'on verra d'ailleurs que, jusqu'à un certain point, les motifs d'ordre psychologique auxquels nous venons de faire allusion s'y superposent.

La région limoneuse a enregistré des chutes de prix plus fortes, plus étendues et plus durables que les autres contrées agricoles. Cela correspond à des constatations de même nature faites un peu partout au cours de crises agricoles précédentes. En Angleterre, en Hollande, au Danemark, au cours de la période de baisse 1872-1899, on a remarqué que les terres lourdes ont connu une dépression plus sévère que les autres. Ceci parce que ces terres sont généralement couvertes de grandes entreprises à caractère capitaliste, exploitées par de grands cultivateurs mieux outillés, mais plus accablés par le fardeau de fermages élevés et plus exposés par leur genre de production à la concurrence nationale et internationale (7). Ces raisons peuvent s'appliquer également à la contrée limoneuse où le caractère capitaliste des exploitations est assez prononcé.

Il convient de remarquer à cet égard que la notion de grande exploitation diffère de région à région en Belgique. C'est ainsi qu'on comprend généralement par exploitations de grande culture : celles de 15 à 30 Ha. dans la partie limoneuse de la Flandre Orientale, de 25 Ha. et plus dans la partie limoneuse de la Flandre Occidentale, de 30 à 50 Ha. dans les alluvions mosanes du Limbourg, de 50 Ha. dans le Tournaisis et le pays d'Ath, de 60 à 100 Ha. dans la région de Soignies, de 70 à 110 Ha. dans la Hesbaye limbourgeoise, de 80 à 100 Ha. dans le pays de Liège (Thuillies), le nord de la province de Namur et la région du Centre, de 100 à 150 Ha. dans le Haut-Pays (Quévy), de 100 Ha. et plus dans le Brabant wallon, de 60 à 200 Ha. dans la Hesbaye liégeoise, de 100 à 200 Ha. dans la région entre Binche et la Sambre (8). Ceci dit, l'on peut conclure des chiffres dont nous disposons, que la majorité de la contrée limoneuse, notamment le Haut-Pays et le pays de Liège, la région de Nivelles, Fleurus, Gembloux, les terres sises entre le Borinage et la frontière, celles du Centre et du bassin de Charleroi, où les grandes fermes sont dispersées parmi les autres, et la Hesbaye, constituent une région de grande culture. L'on ne peut nier que

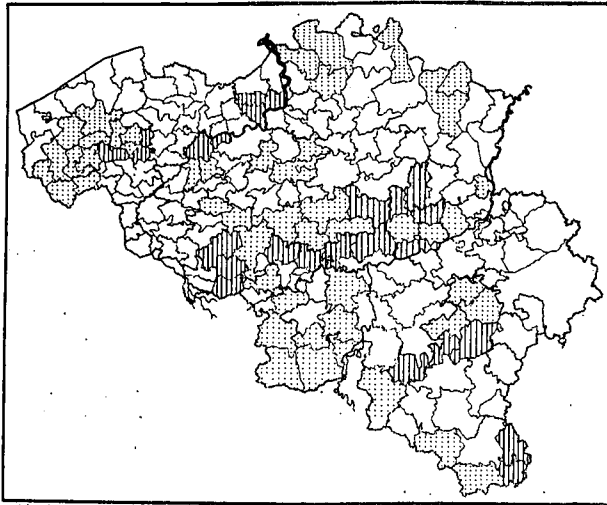
(7) C. CORNELISSEN, *Théorie de la rente foncière et du prix des terres*, t. IV, Du Traité général de science économique, pp. 320 et suiv.

(8) *Monographie de la région limoneuse et sablo-limoneuse*, p. 91 (Ministère de l'Agriculture, Service des Agronomes de l'Etat, Bruxelles, 1901).

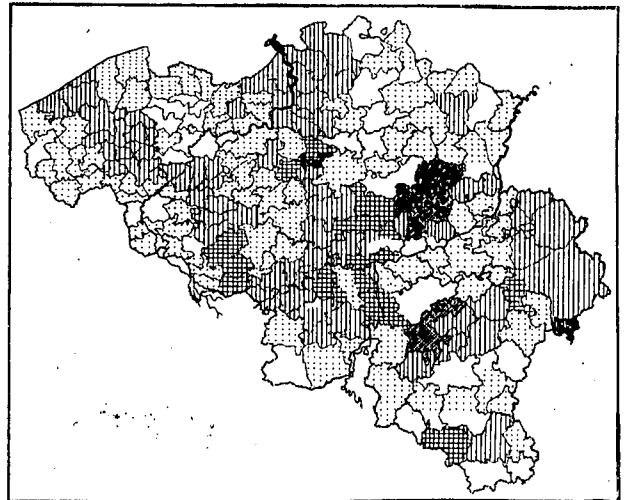
VARIATIONS DU PRIX DE VENTE DES TERRES LABOURABLES EN BELGIQUE, DE 1929 A 1935

(Baisse exprimée en % du prix de 1929)

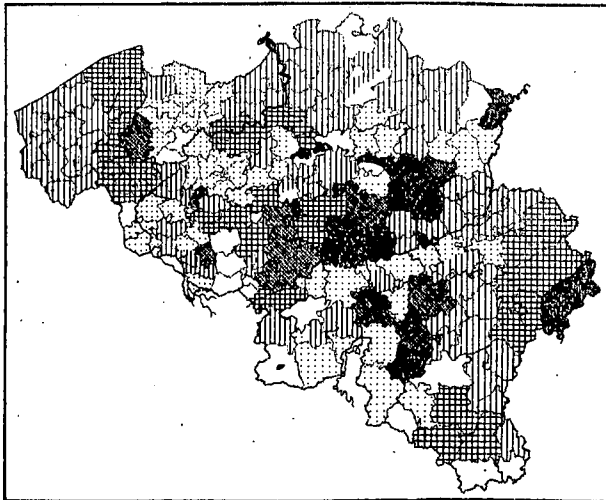
1930



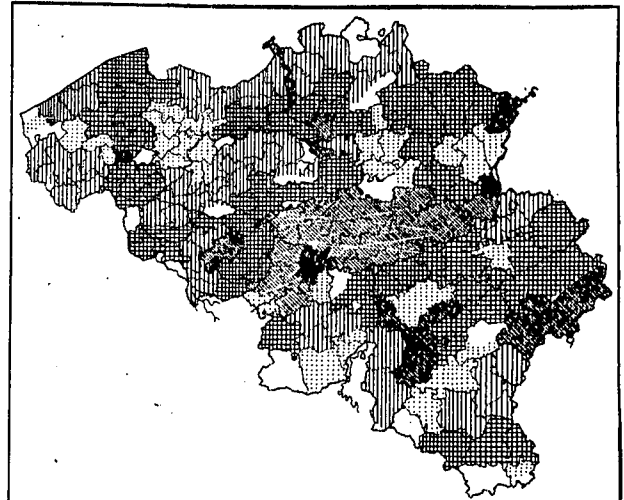
1931



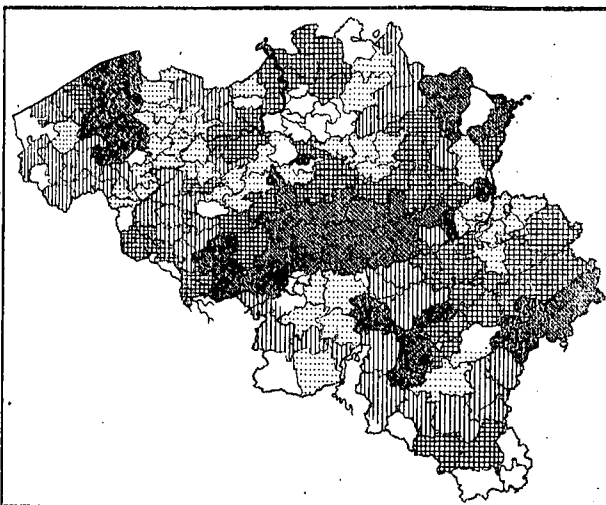
1932



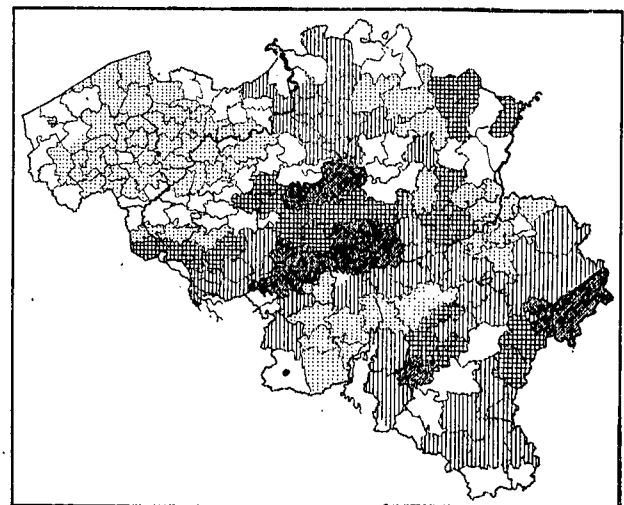
1933



1934



1935



LÉGENDE — Diminutions de :

moins de 5 %



15 à 25 %



35 à 45 %



5 à 15 %



25 à 35 %



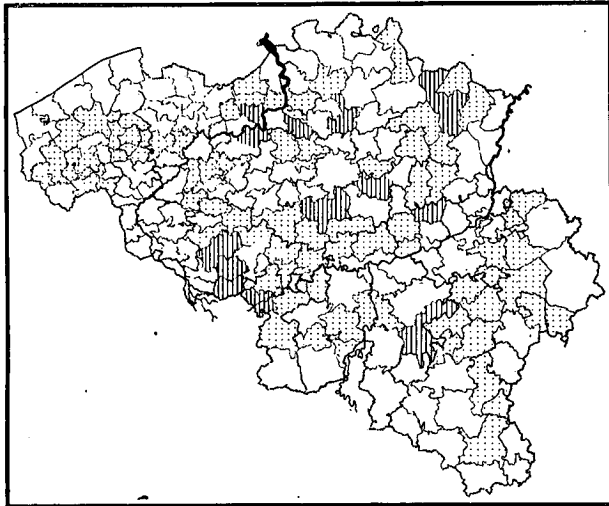
plus de 45 %



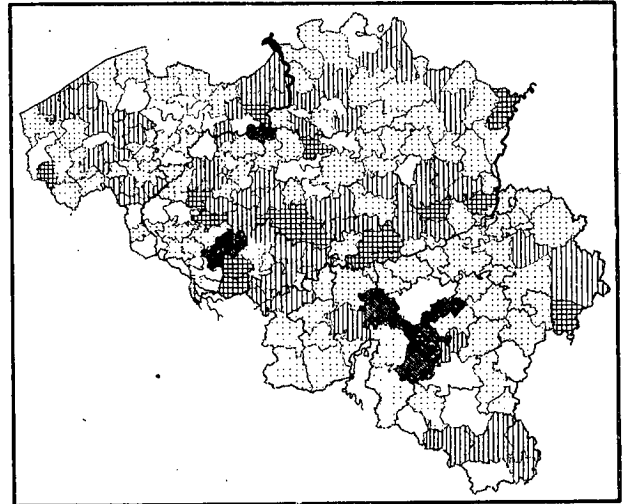
VARIATIONS DU PRIX DE VENTE DES PRAIRIES EN BELGIQUE DE 1929 A 1935

(Baisse exprimée en % du prix de 1929)

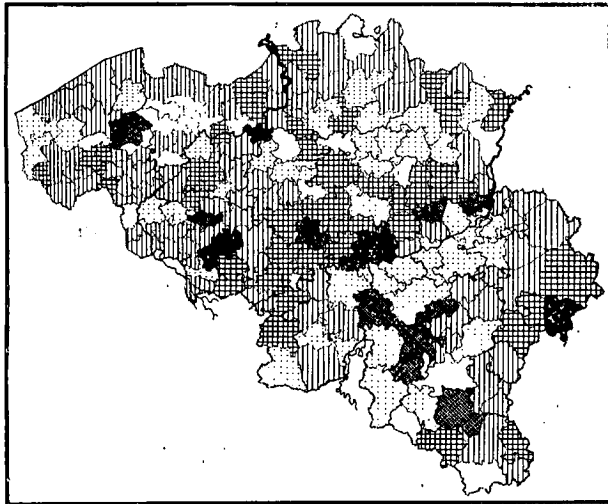
1930



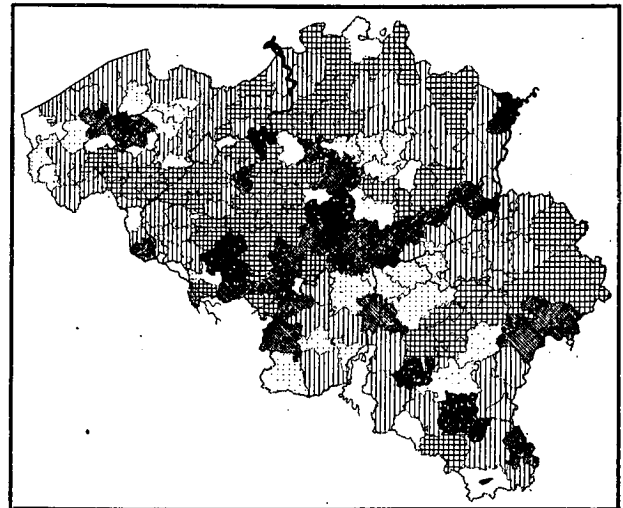
1931



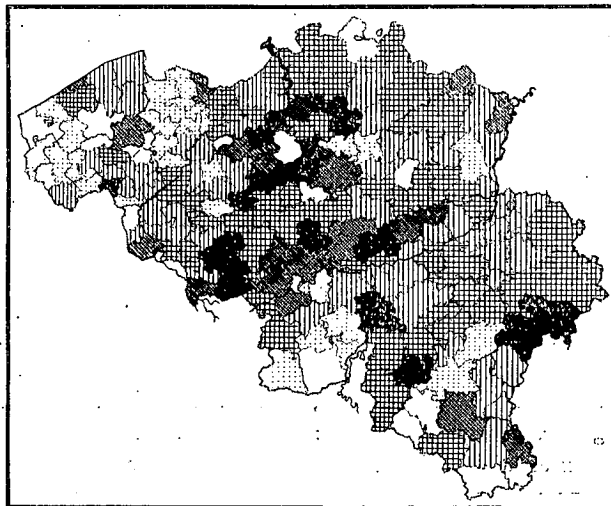
1932



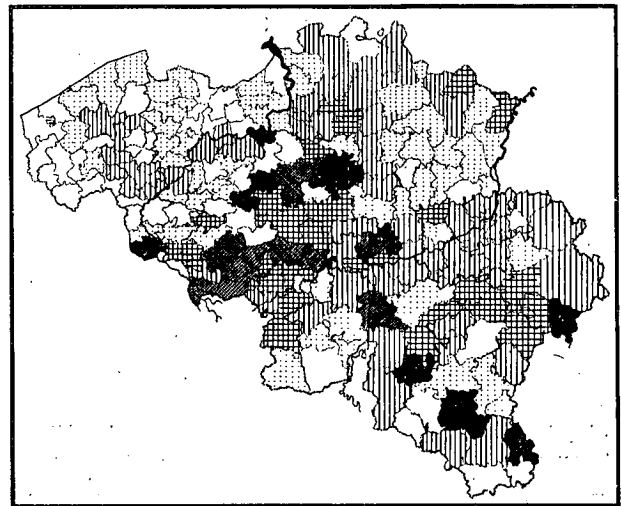
1933



1934



1935



LÉGENDE — Diminutions de :

moins de 5 %



15 à 25 %



35 à 45 %



5 à 15 %



25 à 35 %



plus de 45 %



ce soit justement cette région-là qui ait souffert le plus durement de la crise, avec le Condroz, sur la rive droite de la Meuse, qui se trouve dans les mêmes conditions.

Les résultats d'études particulières faites sur la rentabilité des entreprises viennent généralement confirmer ceci. Récemment, M. FRATEUR et ses collaborateurs ont établi que, sur un total de 34 entreprises, le revenu du travail de l'exploitant décroît lorsque la superficie totale croît et ce d'une manière à peu près inversement proportionnelle au nombre d'hectares; de même, les rendements des cultures et la production par vache étaient plus bas dans la grande entreprise que dans la moyenne et la petite. Enfin, les prix payés aux agriculteurs pour leurs produits en 1934 étaient si défavorables que les exploitations les plus grandes avaient le revenu le plus réduit (9). Des conclusions à peu près identiques résultent de l'examen d'un travail du même genre fait à la Station d'Economie agricole de Gand (10).

En opposition avec les terres riches dont il vient d'être question, se trouve la région sablonneuse des Flandres. Ces sables amendés se prêtent à de remarquables améliorations et à des cultures très plastiques. De plus, les Flandres sont une région de petites exploitations. D'après les recensements de 1910 et de 1929, l'on peut admettre, en tenant compte des étendues que l'on est convenu d'attribuer à la petite, à la moyenne et à la grande culture dans les différentes régions du pays, que la région sablonneuse des Flandres est un pays de petites exploitations, surtout à faire-valoir indirect, aux cultures éminemment adaptables et variées, ce qui contribue à assurer une rentabilité plus grande.

Notons également que ces raisons d'ordre psychologique, agrolologique et économique n'ont pas seulement exercé leur influence dans l'espace, mais aussi dans le temps. Les régions à grandes exploitations en faire-valoir indirect ont été atteintes les premières et se sont relevées en dernier lieu; celles où dominent les petites exploitations à faire-valoir direct furent atteintes les dernières et se relevèrent en premier lieu. Il est d'ailleurs reconnu, et il a été observé à différentes reprises, notamment au Danemark, que le prix de vente des petites exploitations est moins atteint et qu'il commence à se relever avant celui des grandes entreprises.

La résistance des prix des terres labourables est évidemment aussi fonction de leur rareté relative. L'on constate ainsi que les régions où les terres de labour sont peu étendues par rapport aux autres terres présentent une certaine inélasticité des prix. Que ces raisons expliquent la ferme tenue de cer-

(9) J.-L. FRATEUR, E. MISNER, R. KINGET, V. JONKMAN, *Etude économique de quelques exploitations agricoles belges*, Bulletin de l'Institut des Sciences économiques, 1935, VII, no 1, pp. 37-66.

(10) F. SMEYERS, G. BAPTIST, E. RIJCKAERT, *Uitslagen van Landbouwboekhoudingen*, Louvain, 1935, 15 pages. — Ajoutons, en rapport avec ceci, que les résultats d'enquêtes plus générales faites en Suisse aboutissent aux mêmes conclusions. Cf. *Recherches relatives à la rentabilité de l'agriculture pour la campagne 1911-1912*. Rapport du secrétariat suisse des paysans au Département fédéral de l'Agriculture. Berne, 1913, p. 124. Voir aussi S. STRAKOSCH, *Das Agrarproblem im neuen Europa*, Berlin, 1930, pp. 141 et suiv.

tains flots que présentent nos cartes, cela n'offre aucun doute. L'arrondissement de Turnhout, en Campine, et principalement le canton de Hoogstraeten, où l'ensemble des terres incultes, des bois et des prairies représente plus des trois quarts de la surface du sol sont caractéristiques à cet égard. De même la partie de l'arrondissement de Tongres englobant Mechelen, Bilsen et Genck, où bois et terres incultes sont largement représentés. Plus bas se présente un bloc moins résistant, et cependant caractéristique, le pays de Herve, avec ses pâturages couvrant plus de la moitié du sol, sans compter les bois. Et, faisant le pendant à ce cas d'espèce, dans le sud du Hainaut, le canton de Chimay, pays couvert de pâturages dans une proportion identique, et de vastes bois. Le centre du Luxembourg, avec les cantons de Neufchâteau, Saint-Hubert, La Roche, participe des mêmes caractéristiques. Bien plus encore le Pays Gaumais, comprenant plus d'un tiers de prairies et plus de la moitié de bois. Le même élément a influencé l'élasticité des prix dans la région de Fosses, Walcourt, Florennes et des terres avoisinantes au sud.

D'autres motifs ont déterminé la résistance dans le Hageland. La propriété y est petite, très morcelée, et la terre, bien qu'essentiellement de labour et apte à la culture intensive, trop rare pour une population surabondante et avide d'acheter (11). Des raisons à peu près semblables ont déterminé la résistance des prix dans la région nord-ouest du Brabant. La petite propriété y est très répandue, la population en excès. Il n'y a pas là un mètre carré qui ne soit cultivé. Aucune ferme n'est inoccupée. Quand un bien est à vendre, il surgit des dizaines d'amateurs (12). Le sud-ouest de l'arrondissement de Gand présente aussi une résistance étonnante, sans doute par suite des cultures à haut rendement, notamment des terres livrées à l'horticulture.

Enfin, il se présente certains cas de résistance particuliers qui sont peut-être dus simplement aux défauts de nos statistiques. Il arrive assez souvent, en effet, que des unités exceptionnelles vicient d'une façon extraordinaire les moyennes, surtout quand celles-ci portent sur un petit nombre d'unités. Nous les avons éliminées dans tous les cas où il nous fut possible de les repérer avec certitude.

MOUVEMENT DU PRIX DES PRAIRIES.

En général, le mouvement des prix payés pour les prairies suit celui des terres de labour. Mais dès 1930, la résistance est moins bonne et, cette année déjà, 113 cantons sur 230 enregistrent des baisses de 5 à 25 p. c. L'année suivante, chute généralisée : 170 cantons sont dans le même cas. De plus fortes baisses ne sont pas rares. En 1932, l'effondrement devient plus général et plus profond : 137 cantons enregistrent des prix en diminution de 15 à 35 p. c. par rapport à 1929.

(11) Cf. E. VLIBERGH, *Het Hageland*, Bijdrage tot zijn economische geschiedenis in de XIX^e en in 't begin der XX^e eeuw, Brugge, 1921.

(12) Cf. J. en P. LINDEMANS, *West-Brabant (Aardrijkskunde en Economie)*, Antwerpen, 1928, blz. 19 (Steden en Landschappen, IV).

En 1933, la situation est encore moins bonne : 187 cantons sont en baisse de 15 à 45 p. c., dont 100 de 25 à 45 p. c. Au cours de 1934, les chutes les plus profondes sont atteintes : 14 cantons perdent plus de la moitié de leur valeur. Mais déjà quelque amélioration apparaît et le centre de gravité des baisses se déplace vers les catégories inférieures à 25 p. c. Ceci continue au cours de l'année suivante. Cependant, l'an 1935 fut moins favorable aux prairies qu'aux terres labourables et, de 1932 à 1935, la classe qui contient le plus de cantons reste invariablement celle de 15 à 25 p. c. de baisse.

Le tableau suivant traduit en chiffres le mouvement des prix indiqué sur les cartes qui se trouvent page 123, canton par canton.

Nombre de cantons judiciaires						
présentant par rapport à 1929 une baisse des prix de	en 1930.	en 1931	en 1932	en 1933	en 1934	en 1935
Moins de 5 % .	127	40	25	14	17	54
De 5 à 15 % .	89	107	50	24	32	59
De 15 à 25 % .	14	63	89	87	77	67
De 25 à 35 % .	—	15	48	64	55	23
De 35 à 45 % .	—	5	12	36	35	18
Plus de 45 % .	—	—	6	5	14	6

Comme pour les terres labourables, nous avons établi un indice approximatif des prix, fournissant des indications suffisantes pour conclure que le mouvement du prix des prairies a suivi en bloc le mouvement de l'indice des prix à l'élevage.

INDICES	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
I. du prix des prairies.	100	94	87	81	76	76	83
I. global des prix à l'élevage	100	93	89	87	83	83	—

On le voit, la reprise des prix des prairies accuse un certain retard par rapport aux autres terres. Si dans ses grandes lignes, la courbe est pareille, il n'en est pas moins vrai qu'elle dépend étroitement des conditions de rentabilité se rapportant aux spéculations animales, qui se sont relevées avec plus de lenteur au cours de 1935 et ne connaissent pas encore un degré de redressement équivalent à celui des spéculations végétales.

Donc, si le parallélisme constaté entre les prix des prairies et des terres de labour est assez patent, par suite de l'unité plus ou moins grande des conditions relatives à la rentabilité, aux modes d'exploitation et à l'interpénétration des spéculations, les différences que nous offrent cependant les cartes au point de vue de la répartition tiennent en grande partie aux divergences entre prix intrinsèques.

Afin de rendre la lecture et la compréhension des cartes relatives à l'évolution des prix plus aisées, nous en ajoutons deux autres qui illustrent les données non

encore publiées du recensement de 1929 (pp. 126-127). Elles se rapportent à la valeur vénale des terres labourables et des prairies, et sont dressées de la même façon que les précédentes. Elles traduisent les moyennes canton par canton.

Nous ne les commenterons pas longuement, puisque nous y reviendrons plus tard. Il nous suffira de remarquer que, dans leurs lignes les plus générales, les prairies comme les terres de labour présentent des caractères identiques : les valeurs les plus élevées s'enfoncent en triangle dans le pays, de la mer vers la montagne, et s'arrêtent à la Campine d'un côté, aux Ardennes de l'autre, plus précisément à la rive gauche de la limite Sambre-Meuse. Dans l'un comme dans l'autre cas, les différences quantitatives sont très grandes. Les terres de la Campine proprement dite et de la région située au sud de la Sambre et de la Meuse ne dépassent généralement pas 25.000 francs à l'hectare et comprennent les valeurs les moins élevées. Quant à la région limoneuse, elle présente les valeurs les plus grandes. Les terres les plus chères, dépassant 40.000 francs à l'hectare, se rencontrent uniquement au centre du pays. Elles s'étalent sur une large bande comprenant les cantons d'Hooglede, Ardoye, Thielt et Meulebeke en Flandre Occidentale, toute la Flandre Orientale située sur la rive droite de l'Escaut, le pays d'Assche et presque tout le reste de l'arrondissement de Bruxelles, les cantons de Glabbeek et Tirlemont, tout le pays de Looz avec les cantons de Saint-Trond, Looz-la-Ville et Tongres. Ajoutons, au nord, les polders anversoïses. C'est la région géologique qui comprend les alluvions de la plaine maritime et les deux étages inférieurs du tertiaire, soit les limons argileux et calcareux les plus fertiles du pays et, plus au nord, des sables fortement amendés. C'est encore la région où la petite culture intensive a incorporé au sol une masse de travail, ce qui se traduit par des bonifications incessantes, et cette partie de la Belgique où les cultures très diversifiées assurent à l'entreprise une rentabilité élevée.

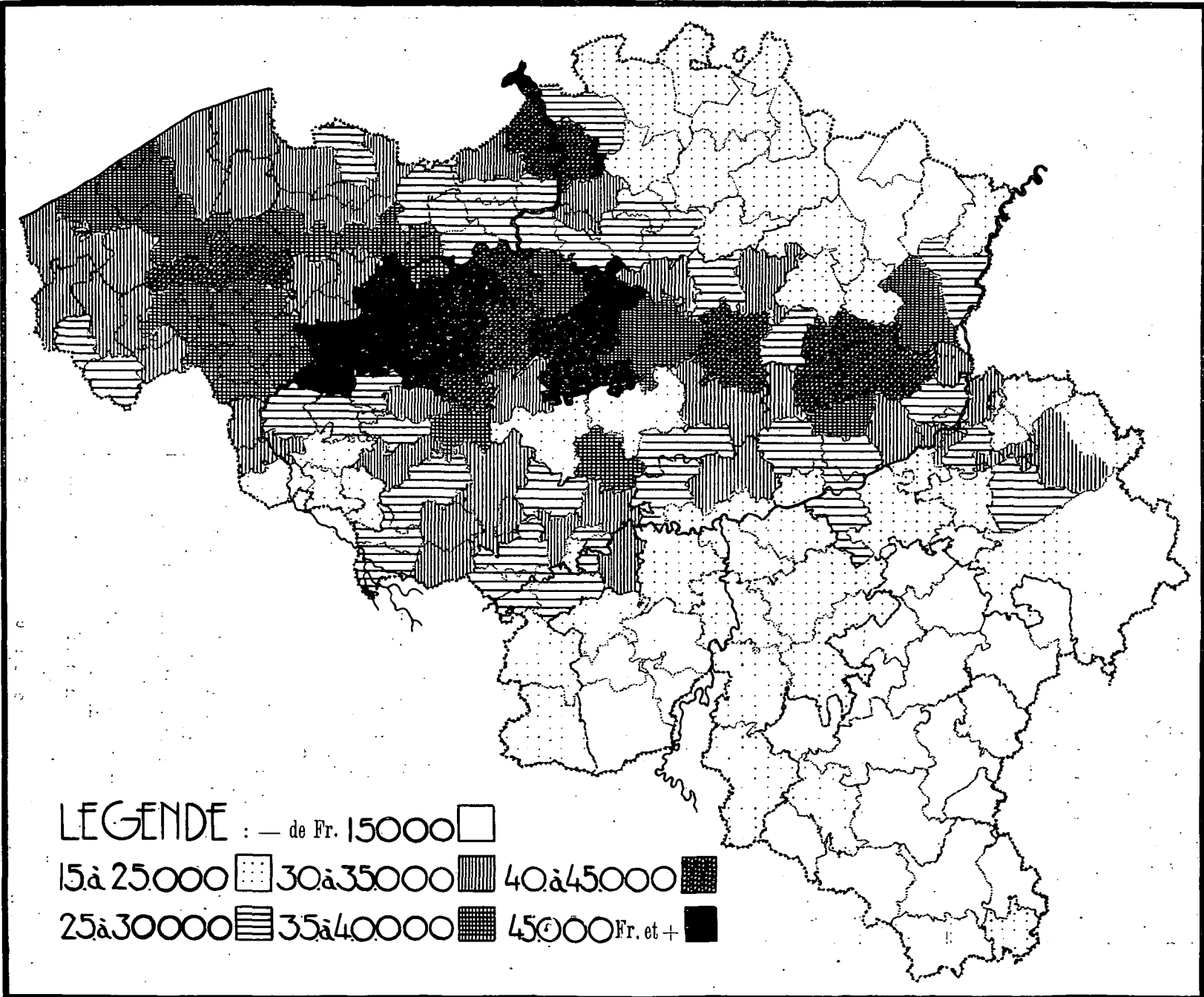
L'on constate que là où la plasticité du sol est grande et où la prairie peut être rendue très facilement à la culture et inversement, les prix des terres labourables et des prés sont généralement du même ordre de grandeur. Sinon, il y a des différences guère très sensibles, mais caractéristiques quand même.

Les moyennes, non pondérées par l'étendue, s'établissent comme suit pour les neuf provinces du pays.

PROVINCE	VALEUR VÉNALE A L'HA. (En francs)	
	Terres labourables	Prairies
Anvers	27.991	28.603
Brabant	38.872	31.912
Namur	10.323	18.858
Flandre occidentale	35.856	33.123
Flandre orientale	38.920	33.310
Hainaut	27.303	28.277
Limbourg	26.136	29.335
Liège	27.604	31.145
Luxembourg	13.391	12.568

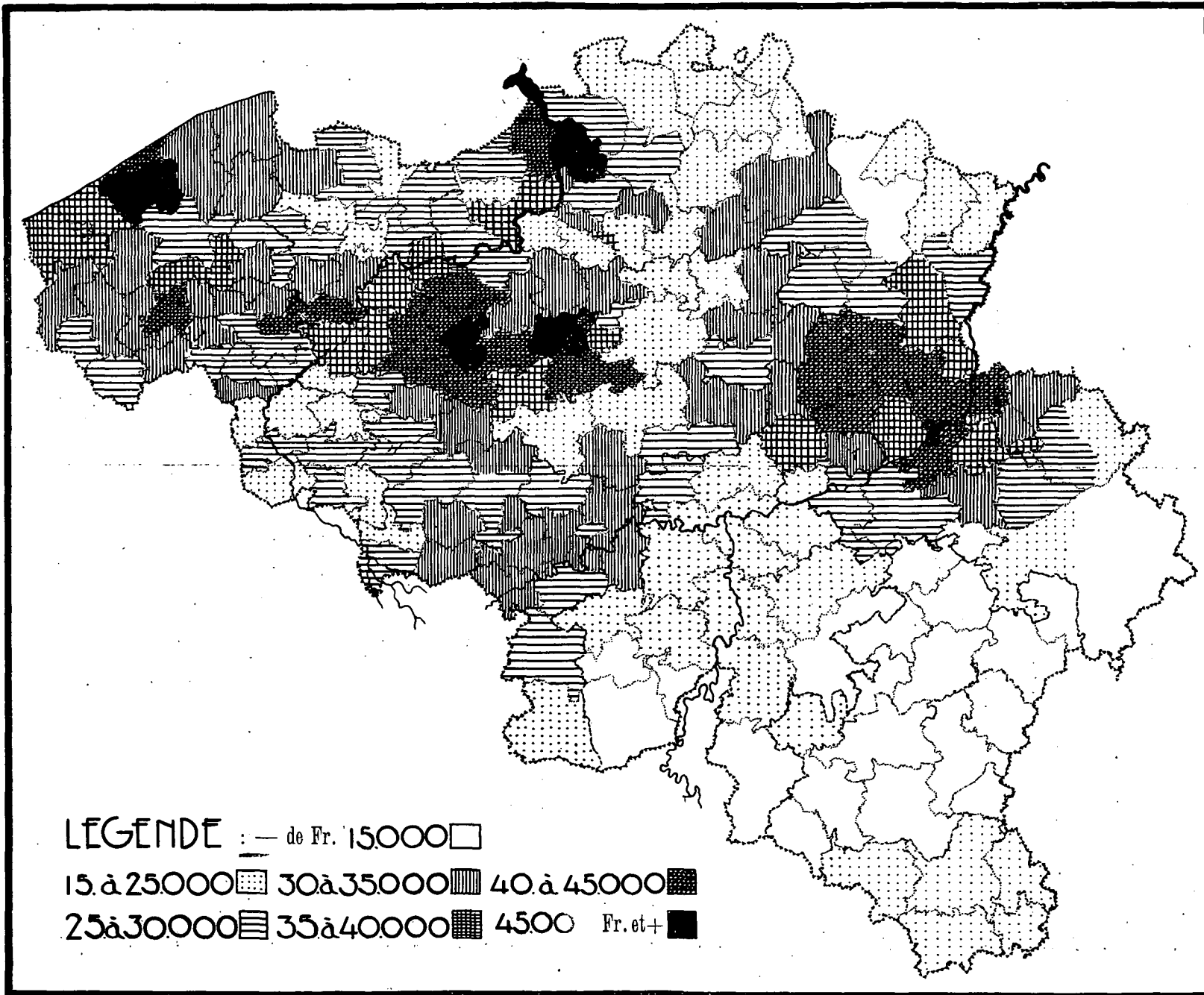
VALEUR VÉNALE DES TERRES LABOURABLES

(D'APRÈS LE RECENSEMENT AGRICOLE DE 1929)



VALEUR VÉNALE DES PRAIRIES

(D'APRÈS LE RECENSEMENT AGRICOLE DE 1929)



La valeur moyenne à l'hectare, pondérée cette fois-ci par l'étendue des terres canton par canton (14), était, pour tout le royaume, en 1929, et en chiffres ronds, de 26.000 francs pour les terres labourables, de 25.000 francs pour les prairies (*). Il convient de remarquer que, dans l'ensemble, la valeur moyenne des prairies est inférieure à celle des terres labourables dans toutes les régions où la terre présente les meilleures conditions de rentabilité pour les spéculations végétales, notamment dans les deux Flandres et le Brabant. Partout ailleurs, les moyennes des prix sont en faveur des prairies, pour des motifs tenant généralement à la nature du terrain, comme en Campine et dans la région située au sud de la ligne Sambre-Meuse. La raison est qu'ici la terre est spécialement faite pour porter des prairies. En Campine, de vastes prairies sont irriguées par les canaux, d'autres occupent les terres basses ou les vallées des cours d'eau, d'autres ont été conquises par drainage sur la bruyère. La nature du sol, fort perméable, est plus favorable aux pâturages qu'à la culture. En Ardenne aussi, la composition du sol, ainsi que le climat, se prêtent admirablement à la production herbagère. Des raisons de nature géologique, agrolologique et historique militent encore en faveur des prairies, notamment dans le pays de Herve, essentiellement herbager et semé de vergers, les Polders anversoïis, aux vastes pâtures bien entretenues et engraisées, les régions longeant l'Escaut et le Veurne-Ambacht où domine la culture herbagère. Par contre, l'évolution technique de l'agriculture favorise les terres de labour et l'horticulure, qui absorbe beaucoup de travail sous différentes formes, dans toutes les régions où se présentent des conditions agrolologiques et démographiques favorables.

Cette courte description nous aide dans l'interprétation des cartes relatives au mouvement des prix. Nous y constatons d'emblée un fléchissement, dans les grandes lignes identique au point de vue géographique, à celui des terres de labour. La résistance la plus longue est fournie par les régions à prairies favorisées par une irrigation et un engraissement naturels et aisés, c'est-à-dire par les terres sises sur les alluvions marines, les Polders de l'Escaut, les régions longeant ce fleuve et la Meuse, les parties basses et humides de la Campine anversoïise, les régions pluvieuses de l'Ardenne. Une chute profonde s'amorce dans la région limoneuse, qui n'est pas herbagère. En 1932, les points de résistance ont également cédé et enregistrent de fortes baisses des prix. Celles-ci s'accroissent au cours de l'année suivante dans le cœur

(14) Nous faisons suivre en annexe les résultats provisoires du recensement de 1929. Nous avons établi les moyennes canton par canton, sans faire intervenir de facteurs de pondération. Telle quelle, la besogne fut déjà d'importance.

(*) M. A. DELOS cite des chiffres légèrement différents pour 1928 : 28.000 francs pour les terres labourables, 30.000 francs pour les prairies. Ces différences proviennent peut-être de la nature des calculs auxquels M. Delos s'est livré, ou de la nature fragmentaire de son enquête, sur laquelle il ne fournit pas de renseignements. Dans tous les cas, le rapport entre les prix qu'il donne est inverse de celui que nous donnons, mais la divergence est faible. Dans l'un comme dans l'autre cas, la tendance est la même, par rapport aux prix des décades antérieures : hausse des terres de labour par rapport aux prairies. (Cf. DELOS, *Les aspects économiques de l'agriculture belge de 1850 à 1950*, Gembloux, 1951, p. 63.)

du Brabant, le long de la rive gauche de la Meuse et dans la Hesbaye. En 1934, la baisse la plus profonde est atteinte. Tout le nord-ouest du Brabant, le sud-ouest d'Anvers et le pays d'Assche accusent un réel effondrement qui s'oppose à la bonne tenue des terres labourables en cette région. Cela est dû à la crise, particulièrement intense des spéculations animales dans une région desservant les trois plus grands centres du pays : Anvers, Gand, Bruxelles. Au cours de 1935, enfin, le redressement s'opère, surtout dans les deux Flandres et dans le Limbourg. Mais la situation reste encore très tendue en Ardenne, dans le Hainaut et en Brabant, et particulièrement dans les régions où les prairies sont abondantes et couvrent plus d'un cinquième de la superficie du sol, soit tout le Hainaut, une large bande de Namur et de Liège, située au sud de la Sambre et de la Meuse et passant par Dinant et le nord-ouest du Luxembourg. Le Brabant et la Campine anversoïise restent aussi très affectés.

BOIS ET FORÊTS.

Pour établir l'évolution du prix des bois et des forêts, nous avons dû procéder différemment. La formation des prix de ces biens obéit à d'autres lois. D'abord parce que les terres boisées, à la différence de celles qui sont livrées à l'agriculture, ne donnent des fruits qu'au bout d'un certain nombre d'années ou de décades, et ensuite parce que la valeur de leurs sous-produits, taillis, pâtures, etc change d'année en année. De plus, la propriété de ces biens ne se transmet pas aussi souvent ni aussi rapidement, de telle façon que c'est surtout par les ventes de bois sur pied que l'on connaît la valeur du foncier. Les valeurs auxquelles nous faisons allusion sont donc plutôt des estimations que des prix faits et ne peuvent être mis sur le même plan que les chiffres cités dans les pages précédentes. Il y aurait par ailleurs des obstacles à comparer les prix faits pour des terres boisées, même d'essences identiques, car ils ne sont pas seulement fonction des essences mais encore de l'âge des arbres, de leur mode de plantation, de leur état et de leur entretien. Le prix de la terre est donc ici, plus qu'en agriculture, fonction de ses produits.

En outre, il y a une différence de valeur selon la qualité du propriétaire. Les bois et forêts du pays appartiennent en effet soit à l'Etat, soit aux particuliers, soit aux communes et aux établissements publics. Or, le mode d'exploitation des pouvoirs publics ou des établissements publics n'est pas essentiellement capitaliste, comme c'est généralement le cas pour les particuliers. D'ailleurs, toute forêt ayant à côté d'un caractère économique, une grande importance esthétique, climatique et stratégique, la législation a placé les bois de l'Etat, des communes et des établissements publics sous un régime spécial. Même les bois et forêts privés sont soumis définitivement, depuis décembre 1931, à un ensemble de mesures destinées à leur sauvegarde. Pour ces raisons, et en vertu d'une gestion prudente, il existe entre la valeur des bois et

forêts de ces trois sortes de propriétaires une gradation très importante.

Nous nous sommes adressés aux services de l'Administration des Eaux et Forêts afin de connaître approximativement les coefficients de valeur qui peuvent être appliqués aux bois des communes et des établissements publics par rapport à la valeur des bois de l'Etat. M. L. Drumeaux, directeur général de l'Administration des Eaux et Forêts, a bien voulu nous communiquer les résultats de ses recherches à ce sujet, tout en insistant sur le fait qu'ils sont basés sur les seules données qu'il soit possible de réunir et sur la connaissance forcément limitée des bois hors de la régie de son administration. Les facteurs de correction sont 0,8 pour les communes et les établissements publics et 0,7 pour les bois des particuliers, en partant de la valeur d'un hectare de bois de l'Etat.

Or, cette valeur nous est connue avec une approximation très suffisante. Le premier inventaire des biens de l'Etat, arrêté au 31 décembre 1932, contient une estimation qui est peut-être la plus précise de toutes celles qu'il renferme, et qui est certes sujette au moins d'erreurs, par suite de la grande multiplicité et de la diversité des évaluations particulières sur lesquelles elle repose. La valeur moyenne à l'hectare, compte tenu du sol et des arbres, ressort ici à 10.000 francs à l'hectare, au cours de 1932. La valeur des bois commu-

naux serait d'après cela de 8.000 francs, celle des bois des particuliers de 7.000 francs.

Nous devons également à l'obligeance de M. Drumeaux des coefficients grâce auxquels nous pouvons nous rendre compte de la courbe des valeurs de nos bois pendant les années que nous passons sous revue. Il est évident que ces coefficients, fondés sur les prix des ventes publiques de bois sur pied, ne présentent pas un caractère de garantie et d'exactitude absolues. Tels quels, ils atteignent néanmoins un maximum de précision dans l'état actuel de la statistique. Ces coefficients sont les suivants (1932 = 100) :

1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
250	180	132	100	97	86	122

Nous pouvons donc établir que notre patrimoine forestier valait approximativement 3.610 millions de francs au 31 décembre 1932 (15). Pour arriver à ce chiffre, nous avons repris les prix moyens établis par l'Inventaire, nous y avons apporté les correctifs nécessaires pour toucher de près la valeur des bois des communes, établissements publics et particuliers, à l'hectare, et nous avons utilisé les données relatives à la répartition des bois province par province, publiées dans l'*Annuaire Statistique*. Les données obtenues de cette façon sont condensées dans le tableau ci-dessous :

PROVINCE	BOIS DE L'ÉTAT		BOIS DES COMMUNES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS		BOIS DES PARTICULIERS	
	Étendue (Hectares)	Valeur vénale à l'hectare (Francs)	Étendue (Hectares)	Valeur vénale à l'hectare (Francs)	Étendue (Hectares)	Valeur vénale à l'hectare (Francs)
Anvers	1.266	3.242	5.385	2.593	29.355	2.269
Brabant	7.135	22.674	1.662	18.139	18.049	15.872
Flandre occidentale	580	4.380	566	3.504	6.473	3.066
Flandre orientale	19	2.979	928	2.383	8.819	2.086
Hainaut	2.427	8.484	13.666	6.787	29.210	5.939
Liège	20.774	6.334	31.587	5.067	41.565	4.434
Limbourg	1.316	2.795	11.350	2.236	19.917	1.957
Luxembourg	16.073	12.045	90.771	9.636	73.838	8.432
Namur	6.683	5.659	48.515	4.527	52.914	3.962

De cette façon, nous pensons avoir obtenu une estimation d'une approximation suffisante. En appliquant ces calculs aux étendues totales du royaume, sans les sérier par province, nous avons obtenu une valeur de 4.161 millions au lieu de 3.610 millions. Le dernier chiffre semble bien meilleur. Cependant, nous ne le donnons que sous réserves, car il est basé sur les prix des forêts appartenant à l'Etat. Or, au moins dans deux cas tirés du tableau ci-dessus, il semble dangereux d'appliquer ceux-ci aux bois d'autres propriétaires. Le premier cas est celui de la Flandre Orientale où le prix moyen se rapporte à 19 hectares seulement. Le chiffre est sujet à caution. Il se rapproche cependant d'autres prix applicables à des régions de même nature : Anvers et Flandre Occidentale. Le second cas est celui du Brabant où le prix moyen des bois de l'Etat est influencé à la hausse par la forêt de Soignes, qui fait exception en Belgique par sa composition uniforme : c'est une des plus belles

hêtraies du continent. L'on peut néanmoins voir par ceci que les erreurs probables dans ces deux cas sont en sens inverse et qu'elles se compensent déjà partiellement. Nous sommes en droit de croire que la compensation joue probablement dans un sens aussi favorable pour niveler d'autres écarts

CONCLUSIONS.

De tout ceci il résulte que les prix des terres, tout en suivant leur mouvement propre, montent ou baissent plus lentement que les prix d'autres marchandises, sans cesser de répondre, dans leur ensemble, à

(15) On déduit facilement des données ci-dessus que notre patrimoine forestier pouvait être estimé comme suit, d'année en année, sur les bases de la superficie recensée en 1932 :

1929	9.026.276.537 francs.
1930	6.498.919.107 »
1931	4.765.874.011 »
1932	3.610.510.615 »
1933	3.502.200.665 »
1934	3.105.039.128 »
1935	4.404.822.950 »

l'allure générale des affaires. Comme les prix des autres marchandises, ils montent en période de prospérité avec les rétributions et les revenus : profits, intérêts et salaires; en temps de crise aiguë, par contre, les prix des terres suivent le mouvement général descendant.

La cause première de ce mouvement de baisse est, nous l'avons fait remarquer, la diminution de la rentabilité du sol, traduite par la tension entre les prix de vente et les prix de revient des produits de l'agriculture (16).

A cette diminution de la rentabilité correspond une baisse de la valeur locative ou plutôt des fermages. Encore une fois, il ne s'agit ici que de tendances, non de rapports précis. Le fermage, considéré en lui-même, est un étalon de mesure des moins précis pour la rentabilité. Songeons seulement que son montant exprimé en monnaie devrait être majoré de la contre-valeur de différentes prestations en nature ou en travail, de celle qui exprime éventuellement les améliorations foncières auxquelles le fermier peut être obligé contractuellement et de la valeur de certains droits, comme le droit de chasse. Nous nous contentons par conséquent de nous référer seulement aux tendances, dont l'une, se rapportant à la baisse de la valeur locative, résulte d'accords conclus de plein gré mais aussi de l'intervention du législateur. Sous l'action des lois de 1929 et 1930, autorisant les juges de paix à réduire les fermages, ces derniers ont fortement régressé. On nous signale entre autres que, dans le canton d'Ath, où la valeur locative moyenne des prairies et des terres labourables est estimée à 744 francs et à 721 francs respectivement, par le recensement agricole de 1929, les fermages ont été réduits à 600 francs l'hectare, et que de bonnes terres et prairies ont été souvent réduites à 550 et 500 francs et même, mais exceptionnellement, à 450 francs. En règle générale, les fermages amputés sporadiquement depuis 1929, ont baissé sur toute la ligne à partir de 1932.

Ceci a mis les agriculteurs locataires dans d'assez bonnes conditions lors de la reprise, car les baux dont la durée obligatoire pour une première occupation a été fixée à neuf ans par la loi du 7 mars 1929 ont souvent été conclus à bon compte. Signalons que, même sans l'intervention de la loi quelque chose d'analogue se serait produit, car on a constaté qu'en période de crise, les baux sont automatiquement de longue durée (17), ce qui assure au propriétaire un minimum de sécurité dans une période où la demande est parfois inférieure à l'offre. En période de prospérité cependant, l'engouement pour la propriété foncière provoque

(16) Au vrai, dans ce cas, c'est d'abord le manque de statistiques qui nous empêche de rechercher s'il existe une corrélation. Les rares chiffres que nous possédons ne font cependant pas apparaître de rapport précis, tout au plus une tendance. Ainsi les calculs faits récemment par M. A. Henry semblent bien montrer qu'il y a un certain rapport entre la chute des bénéfices et celle du prix des terres. Mais il est extrêmement malaisé de tirer des conclusions positives de ces chiffres qui sont eux-mêmes assez conjecturaux. (*Op. cit.*, pp. 45-48.) Insistons d'ailleurs sur le fait que l'acheteur envisage la rentabilité future, pour autant qu'il tienne compte, dans le cas de terres agricoles, de la rentabilité, et que celle-ci est, par essence, très peu prévisible.

(17) A. DIVE, *Economie agricole*, Scilayn, 1932, pp. 34-35.

une concurrence folle dans les transactions locatives et les prix offerts progressent : d'où la situation d'avant 1929.

Il y a donc, on le voit, entre la tendance de la rentabilité, telle qu'elle s'exprime dans les prix des terres, et la tendance des fermages, un certain décalage, la seconde étant en retard sur la première (18). Cette inertie ne peut cependant pas être de longue durée, car le fermage doit augmenter avec la rentabilité, ce qui ne veut pas dire qu'il augmentera proportionnellement ou même plus que proportionnellement de sitôt.

Il est résulté de tout ceci un changement dans les rapports entre l'offre et la demande tel que les transactions se sont transformées quantitativement et qualitativement pendant la crise. L'on constate d'abord, depuis 1930, un ralentissement général des transactions, sensible, non seulement dans les recettes provenant des droits d'enregistrement et de mutation, où il est assez malaisé de dissocier les éléments provenant de la chute des prix intrinsèque et de la diminution du nombre de ventes, et ceux qui se rapportent aux biens ruraux, urbains et industriels, mais encore perceptible dans tous les rapports qui nous ont été adressés par les notaires.

Les chiffres suivants se rapportant aux recouvrements des droits d'enregistrement et de transcription sont caractéristiques à cet égard. Nonobstant une hausse évidente et considérable de ces droits, le montant des recouvrements n'a cessé de décroître dans des proportions étonnantes, jusqu'au point d'être inférieur, en 1934, à la moitié des ressources de 1929.

ANNÉES	Taux du droit de mutation immobilière	Taux du droit de transcription	Recouvrements effectifs enregistrement et transcription (Francs)
1929	7,80	1,80	970.710.100
1930	"	"	645.214.550
1931	"	"	556.406.970
1932	8,58	1,98	525.833.950
1933	9,—	2,—	525.573.640
1934	"	"	408.600.610
1935	"	"	—

Ce ralentissement est d'ailleurs imputable, non seulement aux effets directs de la crise, mais encore à

(18) Les chiffres suivants donnent quelque force à ces dires. Ils se rapportent aux fermages moyens à l'hectare des parcelles rurales appartenant à l'Assistance publique de Bruxelles et à celle de Louvain. Dans le premier cas, il s'agit de biens situés en majeure partie dans la région flamande du Brabant; dans le second cas, il s'agit de terres et prairies sises dans une centaine de communes de l'arrondissement de Nivelles.

	Fermage moyen à l'hectare (en francs) de biens ruraux appartenant à l'Assistance publique de Bruxelles. Louvain.	
1928	531	480
1929	756,30	500
1930	811,20	750
1931	849,90	800
1932	850,60	800
1933	825,25	475
1934	725,20	450
1935	711,80	—

Il est difficile de tirer des conclusions générales de ces éléments, sinon celle-ci : que la baisse a commencé au milieu de la crise seulement. Ceci correspond d'ailleurs à des indications fournies par VERMEIRE, pour la Flandre Occidentale, où la diminution des fermages ne se serait manifestée qu'en 1933 (*op. cit.*, p. 152).

la disparition — ce qui peut paraître byzantin — de la mentalité de prospérité qui, surtout depuis la guerre et pendant l'après-guerre, a permis à quantité de petits paysans d'offrir pour leur principal instrument de travail des prix souvent assez exorbitants pour que des propriétaires non agriculteurs consentent à réaliser leurs fonds. Beaucoup n'hésitèrent pas à acquérir des parcelles en les grevant d'hypothèques très onéreuses, ce qui les mit dans des conditions difficiles pendant la dépression (19). Pour autant qu'on puisse interpréter les chiffres fragmentaires qu'on a pu réunir sur la situation de l'endettement hypothécaire agricole (20), il se pourrait que la diminution du montant de ces prêts au cours de la crise et l'accroissement concomitant des remboursements, soient un signe de cette évolution.

Ceci nous met en présence d'une seconde série de transformations dans le rapport entre l'offre et la demande : les transformations qualitatives dont les unes ont favorisé la baisse et les autres donné une certaine rigidité aux prix.

Parmi les premières, citons ce fait que durant la crise et la dépression, le rapport entre les ventes normales d'un côté et les ventes de misère et judiciaires de l'autre s'est renversé en faveur de ces dernières, non seulement par une compression très naturelle des premières, mais aussi par un accroissement effectif des secondes.

C'est un fait généralement admis que, pendant la période de crise, les engagements trop onéreux conduisent à des expropriations forcées. Cette vérité d'évidence est corroborée par les faits. Rappelons une statistique comparative dressée par les soins du Ministère de la Justice, dès 1898, à la demande de M. de la Vallée-Poussin : elle a établi que, dans toutes les parties du pays, sauf en Ardenne, les expropriations ont été beaucoup plus nombreuses pendant les années de crise 1891 à 1893 que pendant les années 1871 à 1873 (21). Ce phénomène a été constaté également au cours des dernières années, ainsi que nous l'ont communiqué plusieurs des notaires que nous avons interrogés. Il a sans doute exercé une pression sur les prix moyens. Mais, tout en sachant que beaucoup de réalisations se sont faites par voie parée, par saisie ou plus souvent encore par suite d'une véritable gêne des propriétaires et sans formalité judiciaire, il ne nous est pas possible d'en établir ni le nombre, ni l'importance, ni la valeur et encore moins d'en mesurer la répercussion sur les prix de ventes spontanées. Il est néanmoins permis de dire que ce phénomène, occasionnel en période normale, est devenu général et massif pendant la crise. La vente aux enchères a contribué à l'effondrement des prix (22).

(19) J. VANDER VAEREN, « Quelques constatations intéressantes relatives à l'économie rurale de la Belgique tirées de l'examen des chiffres du recensement agricole général de 1930, *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, Série D, 1936, LV, p. 30.

(20) A. HENRY, *op. cit.*, p. 60.

(21) *Revue sociale catholique* du 1er avril 1898. Cf. E. VANDERVELDE, *La propriété foncière en Belgique*, Paris, 1900, p. 275.

(22) Voir à ce sujet les observations de G. COSTANZO, « L'endettement de l'agriculture », *Bulletin mensuel de renseignements économiques et sociaux*, 1937, no 1, pp. 10-11.

Dans le même ordre d'idées, citons le renversement très logique qui eut lieu dans le rapport quantitatif entre ventes de bonnes et de mauvaises terres. Ces dernières se sont vendues proportionnellement en plus grandes quantités que les secondes et à des prix moindres. Il en est peut-être résulté une baisse de nos moyennes, bien que les estimations et calculs n'ont généralement pas porté sur les mauvaises terres. L'on peut dire que celles-ci ont été offertes à des prix en telle baisse qu'il en est résulté de bonnes affaires depuis lors. Le prix des terres de meilleure qualité a été moins élastique, en vertu des quantités intrinsèques d'un sol à rendement encore satisfaisant quand on y réduit l'engrais. C'est d'ailleurs un fait assez normal, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer ici-même (23), que pendant la période de grande rentabilité du travail agricole la concurrence entre les acheteurs faisait passer au second plan la qualité de la terre, alors que, en époque de rentabilité décroissante, la qualité est de nouveau prise en considération. Cette différence dans l'incidence des qualités intrinsèques du sol trouble donc, de son côté, la courbe des prix au cours de la dépression. De même, depuis la dévaluation, les bonnes terres ont repris plus vite et mieux que les terres de qualité moindre.

Une autre source de différenciation que nous ne pouvons distinguer que très malaisément dans les chiffres dont nous disposons, mais qui est certaine, c'est la nature des achats faits. Si les terres sont achetées en tant qu'investissement, elles le seront dans des conditions différentes que si elles sont vendues dans un esprit non capitaliste. Faisons tout d'abord remarquer qu'il y a là une différence fondamentale qui se manifeste en dehors des périodes de crise. On sait que, généralement, les fermiers n'achètent pas la terre comme placement, mais qu'ils achètent sans penser au taux de revenu que la terre donne. Cette caractéristique peut être poussée à l'extrême dans des cas pour ainsi dire pathologiques ; quand la soif de la terre ou les rivalités de village, point aussi peu nombreuses qu'on ne le pense, vicient les bases théoriques de la transaction sous l'effet de facteurs psychologiques (24). Notons en outre que la conception capitaliste de l'achat des terres est encore très généralement viciée parce que la notion de rentabilité est, pour le petit paysan surtout, très particulière, et aussi parce que dans un pays à population agricole dense comme le nôtre, la demande dépasse très généralement l'offre, ce qui peut réduire très fort le taux de capitalisation.

Mais, en période de crise, le prix de la terre serre de beaucoup plus près la valeur intrinsèque du sol. Aussi se fait-il beaucoup plus d'achats dans un esprit de nature capitaliste. Au fait très général, et caractéristique d'une période de transition entre exploitation familiale et exploitation capitaliste de la terre, que les cultures industrialisées, où l'entrepreneur

(23) VII, Vol. I, no 8, p. 325.

(24) Voir, à ce sujet, les remarques pertinentes de E. VLIBERGH, *Éléments d'économie rurale non technique*, Brasschaet, 1922, p. 190.

considère l'achat de terres sous le même angle que l'achat d'outillage, ne se vendent la plupart du temps que si le prix de vente est inférieur ou égal à la rente capitalisée, s'ajoute que, pendant la crise, le fermier non capitaliste se comportera plus facilement comme celui qui l'est. En outre, la propriété foncière étant considérée comme un placement sûr, nombre de citadins à mentalité capitaliste achèteront dans le même esprit. Ces facteurs agissent, en général, dans le sens d'un frein à la baisse.

Après avoir esquissé ces causes générales de l'évolution du prix des terres, voyons comment elles se sont comportées depuis la dévaluation et quelle fut la répercussion de celle-ci en cette matière.

Les cotes relatives à 1935 enregistrent partiellement les résultats de la dévaluation, qui ont seulement enchaîné un mouvement de reprise manifesté, un peu partout, dès le second semestre de 1934. Le renversement au cours de cette année est occasionné, en grande partie, par des raisons d'insécurité politique, et ne correspond pas à une amélioration des conditions générales de l'agriculture. Il s'agit en l'occurrence d'un épiphénomène qui a servi de prélude au renversement fondamental de l'économie l'an d'après.

La thésaurisation du papier subit un premier recul et, au prix où étaient les terres à ce moment, leur achat était considéré par beaucoup comme un placement sûr et profitable, bien que le rendement fût très bas à cette époque. Beaucoup de notaires nous ont signalé que, dès ce moment, une certaine concurrence à l'achat s'est produite dans les ventes publiques. Cependant, le mouvement d'amélioration fut généralement lent, même après la dévaluation, et très inégal.

Dans beaucoup de coins du pays, une véritable reprise eut lieu, et l'on peut citer de nombreux cas, surtout en Flandre, où les prix se relevèrent rapidement jusqu'au niveau de 1929. Signalons Roulers et Iseghem; le pays de Waes; les cantons de Wolverthem, Assche et Saint-Josse-ten-Noode alentour Bruxelles; une partie du canton de Tirlemont; le canton de Templeuve et d'Enghien dans le Hainaut; ceux de Bouillon, Virton et Messancy dans le Luxembourg; mais surtout le Veurne-Ambacht et la région frontalière jusqu'à Messines. Ici le redressement devient si caractéristique que nous n'hésitons pas à publier les indices suivants relatifs à ces régions. Dans certaines communes, les prix faits cette année-là dépassèrent de plus d'un tiers ceux de 1929.

Indices de la valeur vénale des terres labourables dans la région de Furnes, Dixmude, Poperinghe et Messines.

(Moyenne à l'hectare : 1929 = 100.)

COMMUNES	Valeur absolue en 1929 (francs)	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Adinkerke, Bulscamp, Furnes, Moeres, Steenkerke	30.000	100	100,-	93,3	93,3	93,3	110,-	125,-
Alveringhem, Oeren, Saint-Riquiers	30.000	100	100,-	83,3	93,3	106,7	106,7	125,-
Avecappelle, Boitshoucke, Caeskerke, Dixmude, Keyem, Lombartzijde, Hannekensvere, Middelkerke, Nieuport, Oostduinkerke, Pervyse, Rams-cappelle, Stuyvekenkerke, Wulpen.	30.000	100	190,-	76,7	76,7	76,7	83,3	116,7
Beerst	32.000	100	93,7	93,7	93,7	93,7	93,7	109,4
Beveren, Hoogstade, Loo, Pollinchove, Proven, Rousbrugge-Haringhe, Stavelo, Watou	30.000	100	100,-	100,-	83,3	83,3	83,3	133,3
Coxyde, La Panne	30.000	100	100,-	83,3	83,3	100,-	106,7	125,-
Crombeke, Westvleteren	25.000	100	100,-	100,-	84,-	84,-	84,-	116,-
Dranoutre, Locre, Neuve-Eglise, Ploegsteert, Wytshaete	32.000	100	93,7	87,5	81,2	78,1	71,9	109,4
Eessen, Zarren	30.000	100	93,3	93,3	93,3	93,3	93,3	116,7
Gyverinchove	30.000	100	100,-	100,-	83,3	83,3	83,3	125,-
Houthem, Leyele, Vinckem, Wulveringen	30.000	100	100,-	93,3	100,-	100,-	100,-	133,3
Kemmel, Messines, Warneton, Wulverghem	35.000	100	91,4	85,7	80,-	74,3	71,4	108,6
Lampernisse, Nieuwcappelle, Oostkerke, Oudecappelle	32.000	100	100,-	100,-	100,-	106,2	109,4	117,2
Merckem	30.000	100	83,3	83,3	83,3	83,3	83,3	100,-
Poperinghe	29.000	100	82,8	72,4	75,9	93,1	100,-	144,8
Reninghelst	29.000	100	82,8	72,4	79,3	86,2	89,7	124,1
Westoutre	28.000	100	89,3	60,7	64,3	100,-	100,-	135,7
Woumen	28.000	100	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	107,1

Les terres qui se sont relevées dans les plus fortes proportions sont situées le long de la frontière dans le Veurne-Ambacht, où le redressement économique

fut net. D'après les chiffres relatifs aux opérations d'épargne depuis 1930, dans un certain nombre de régions agricoles du pays, c'est justement la région

de Furnes qui seule, parmi sept autres, accuse en 1935 un montant de versements qui atteint celui de 1930 pour les sept derniers mois de l'année, les cinq premiers ne pouvant, de l'avis de la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite, être considérés comme ayant donné des résultats normaux (25). L'on peut tenir pour certain que ce relèvement, souvent étonnant, est d'ailleurs dû en partie à une forte concurrence à la demande provenant de capitalistes étrangers.

Ce mouvement de reprise des terres, précédant le redressement de l'économie du pays est d'ailleurs en grande partie spéculatif. Nous l'avons déjà signalé dans ce *Bulletin*. Il va de pair avec une recherche des placements sûrs, occasionnée, avant avril 1935, par la crainte de la dévaluation et ensuite par l'appréhension, assez généralement répandue, d'une nouvelle dévaluation. Le capitaliste achète la terre pour sauver son capital, bien plus que pour en tirer des revenus élevés. En effet, les taux sont bas. Et le rapport de la terre, maigre. Le redressement économique est encore problématique à ce moment et, par après, il n'a pas encore réussi à rendre sa prospérité à l'agriculture. L'on arrive donc à cette situation curieuse de citadins, qui n'auraient jamais effectué des placements de ce genre auparavant, recherchant des propriétés agricoles dont le rapport était généralement inférieur à 2 p. c. alors que l'intérêt hypothécaire variait entre 5 et 6 p. c. Signalons que ces cas particuliers s'expliquent aussi parce que les créanciers hypothécaires ont redouté pendant longtemps les suites de la politique du crédit à bon marché. Leur confiance a été ébranlée plus sérieusement qu'on ne le pense en général. Il y a donc à ce moment, dans de nombreux coins du pays, un véritable renouveau de la demande. Là où l'offre n'a pas suivi, une hausse considérable des prix s'est produite. Dans d'autres contrées, où l'offre s'était abstenue par suite de la baisse des prix, des gens, à bout de ressources, ont par contre profité des circonstances pour se défaire de leur bien.

Insistons sur la hausse des prix aux alentours des villes. Là se firent de nombreux achats immobiliers aux fins de construction, achats de nature souvent spéculative. Il s'agit là du renouveau d'un mouvement déjà antérieur à 1929 et qui est en rapport avec les besoins actuels de l'urbanisme, à cause de quoi les terres labourables s'intègrent de plus en plus au milieu urbain. Le champ devient propriété à bâtir, ce qui donne lieu à des hausses de prix vertigineuses. En attendant qu'il soit vendu comme tel, l'on assiste à ce spectacle étrange de blé poussant entre des bâtisses modernes ou de vaches paissant entre immeubles à appartements. Des lots de 100.000 francs l'hectare se louent 1.000 francs à l'ancien paysan.

Les chiffres suivants sont des plus démonstratifs à cet égard.

(25) Cf. A. HENRY, *op. cit.*, pp. 33-35.

VALEUR VÉNALE ET LOCATIVE DES TERRES LABOURABLES DANS L'AIRE D'EXTENSION RÉSIDENNELLE DE BRUXELLES EN 1929 (*) (en francs).

	Valeur vénale moyenne à l'hectare	Valeur locative moyenne à l'hectare	Valeur locative en % de la valeur vénale
Province de Brabant	38.872	938	2,4
Uccle	45.000	600	1,3
Bruxelles	60.000	800	1,3
Anderlecht	60.000	1.200	2,-
Vilvorde	60.000	1.200	2,-
Linkebeek	60.000	700	1,1
Hoeylaert	70.000	800	1,1
Crainhem	70.000	1.000	1,4
Auderghem	90.000	1.200	1,3
Woluwe-Saint-Etienne	95.000	800	0,84
Watermael-Boitsfort	100.000	750	0,75
Itterbeek	130.000	1.500	1,1
Molenbeek	162.000	950	0,58
Jette	200.000	1.500	0,75
Ganshoren	250.000	900	0,35

(*) D'après les chiffres non encore publiés du recensement agricole de 1929.

Cependant, la reprise ne fut pas uniforme au cours de 1935. Les Flandres se relèvent les premières, avec le nord du Hainaut, une partie du Brabant, la Hesbaye et le pays de Herve; c'est-à-dire les régions où la valeur intrinsèque du sol est la plus élevée pour diverses raisons que nous avons exposées. Le relèvement se fait surtout par suite de nombreuses transactions portant sur des parcelles peu étendues, faciles à vendre et très demandées par les petits épargnants. Mais beaucoup de régions sont restées à l'écart de ce réveil notamment les plus atteintes: toute la contrée comprise entre Namur et Mons, le sud des cantons rédimés et toute la région comprise entre Bruxelles et Louvain.

Somme toute, il est permis de dire que la dévaluation a collaboré à une reprise rapide du prix des terres: par ses effets psychologiques, greffés sur les craintes de la période du fond de la dépression, elle a poussé vers le placement de sécurité; par ses résultats positifs, elle a entraîné le relèvement intrinsèque des prix du sol; par ses bienfaits escomptés, elle a provoqué des hausses spéculatives.

Valeur vénale et valeur locative des terres agricoles de Belgique (moyennes à l'hectare) par canton judiciaire (en francs), d'après le recensement agricole de 1929.

	VALEUR VÉNALE		VALEUR LOCATIVE	
	Terres lab.	Prairies	Terres lab.	Prairies
PROVINCE D'ANVERS.				
<i>Arr. d'Anvers</i>				
Anvers	41.100	45.714	950	957
Berchem	35.000	32.500	858	825
Borgerhout	53.333	54.000	933	983
Boom	34.000	31.000	657	618
Brecht	19.000	22.875	613	657
Contich	32.250	20.400	760	705
Eeckeren	27.143	28.070	793	807
Santhoven	24.233	25.500	633	595
<i>Arr. de Malines</i>				
Duffel	28.300	21.857	1.043	700
Heyst-op-den-Berg	25.200	23.300	725	635
Lierre	32.500	31.750	738	675
Malines	28.444	35.000	878	794
Puurs	29.200	22.100	905	713

	VALEUR VÉNALE		VALEUR LOCATIVE	
	Terres lab.	Prairies	Terres lab.	Prairies
<i>Arr. de Turnhout</i>				
Arendonck	17.333	20.333	717	806
Horenthals	19.000	23.500	467	615
Hoogstrachten	20.250	20.325	714	706
Moll	19.200	30.800	600	750
Turnhout	23.133	24.083	755	833
Westerloo	23.142	24.357	614	630
PROVINCE DE BRABANT.				
<i>Arr. de Bruxelles</i>				
Anderlecht	59.166	54.166	1.086	1.043
Assche	40.893	31.833	962	813
Bruxelles	60.000	40.000	1.000	800
Hal	36.100	35.406	965	891
Lennik-Saint-Quentin	45.625	41.650	956	908
Schaerbeek	45.333	38.200	1.966	940
Saint-Josse-ten-Noode	55.000	28.750	1.194	743
Uccle	47.500	40.250	1.028	836
Vilvorde	48.571	32.857	1.133	796
Wolverthem	37.243	30.398	823	743
<i>Arr. de Louvain</i>				
Aerschot	27.409	24.500	682	729
Diest	30.187	30.133	800	817
Glabbeek	36.164	29.769	785	662
Haecht	30.425	24.167	654	533
Léau	31.392	33.615	877	942
Louvain	40.368	20.030	878	544
Tirlemont	37.652	29.818	1.006	801
<i>Arr. de Nivelles</i>				
Genappe	35.333	34.333	756	843
Jodoigne	33.861	31.246	928	865
Nivelles	23.550	24.550	684	729
Perwez	29.111	27.000	836	776
Wavre	24.312	19.395	646	569
FLANDRE OCCIDENTALE.				
<i>Arr. de Bruges</i>				
Ardoye	41.500	37.000	875	775
Bruges	34.080	34.592	844	949
Ghistelles	35.676	47.412	759	991
Ostende	36.700	44.800	895	1.265
Ruyselede	40.000	26.500	950	600
Thielt	40.167	32.167	967	883
Thourout	39.250	28.750	813	706
<i>Arr. de Courtrai</i>				
Avelghem	38.333	26.880	958	719
Courtrai	38.125	31.531	966	885
Harlebeke	35.000	28.333	925	858
Iseghem	37.000	32.600	1.040	975
Menin	35.800	28.000	850	630
Meulebeke	36.250	28.250	996	763
Moorsele	37.500	32.500	925	650
Mouscron	35.071	31.786	943	886
Oostrosebeke	37.430	33.000	975	891
Roulers	36.250	30.500	1.075	875
<i>Arr. de Furnes</i>				
Dixmude	33.625	33.375	894	1.067
Furnes	33.381	36.095	886	1.017
Nieuport	36.817	37.273	705	1.063
Rousbrugge-Haringhe	30.000	31.501	873	913
<i>Arr. d'Ypres</i>				
Hooghlede	43.000	39.000	980	930
Messines	29.943	29.722	860	827
Passchendaele	34.000	40.750	920	850
Poperinghe	28.000	28.000	867	867
Wervicq	33.643	30.071	864	750
Ypres	31.579	33.842	883	885
FLANDRE ORIENTALE.				
<i>Arr. d'Audenarde</i>				
Audenarde	51.850	39.325	1.089	802
Grammont	49.734	42.383	1.036	943
Herzele	52.234	40.709	1.083	844
Hoorebeke-Sainte-Marie	45.736	39.136	1.137	978
Nederbrakel	46.408	42.137	1.006	964
Ninove	52.164	45.018	1.154	1.086
Renalx	42.750	35.250	950	783
Sottogem	50.005	43.952	1.016	910
<i>Arr. de Gand</i>				
Assenede	31.500	24.800	835	675
Caprycke	29.933	28.415	731	736
Cruyshauteem	35.000	40.507	1.097	918
Deynze	33.750	31.417	925	886
Eecloo	32.000	31.000	783	768
Evergem	31.800	28.800	896	670
Gand	39.833	23.889	1.036	647
Ledeberg	40.000	31.667	1.000	833

	VALEUR VÉNALE		VALEUR LOCATIVE	
	Terres lab.	Prairies	Terres lab.	Prairies
Loochristi	29.750	25.167	707	704
Nazareth	39.375	33.125	938	882
Nevele	35.333	26.167	888	706
Oosterzele	48.352	39.863	1.162	1.029
Somerzgem	32.143	23.143	857	611
Waerschoot	32.667	27.333	933	833
<i>Arr. de Termonde</i>				
Alost	53.964	40.359	1.293	979
Beveren-Waes	40.833	42.500	1.067	1.150
Hamme	28.125	38.250	800	1.200
Lokeren	26.333	26.500	767	800
Saint-Gilles-Waes	29.750	29.000	938	881
Saint-Nicolas	26.666	22.000	683	750
Tamse	35.571	37.287	1.125	1.125
Termonde	44.556	28.818	1.173	795
Wetteren	42.714	35.000	1.036	923
Zele	25.600	28.000	830	980
PROVINCE DU HAINAUT.				
<i>Arr. de Charleroi</i>				
Beaumont	23.600	28.529	746	1.004
Binche	27.000	30.700	846	1.000
Charleroi	25.711	30.222	678	744
Châtelet	26.813	30.125	869	1.007
Chimay	19.819	24.714	794	971
Fontaine-l'Évêque	26.667	31.555	844	1.020
Gosselies	26.176	31.325	770	1.025
Jumet	27.500	27.500	1.000	1.200
Marchienne-au-Pont	24.400	31.200	890	1.120
Merbes-le-Château	25.824	30.520	770	967
Seneffe	26.000	29.625	769	941
Thuin	25.500	29.785	802	975
<i>Arr. de Mons</i>				
Boussu	26.250	22.625	888	858
Chêvres	32.784	28.706	721	744
Dour	27.878	28.778	767	842
Enghien	35.444	32.000	951	893
La Louvière	29.167	31.167	825	925
Lens	29.667	28.583	728	796
Mons	30.812	32.500	772	967
Pâturages	26.185	32.176	823	1.041
Rœulx	26.139	28.916	720	867
Soignies	30.556	32.167	786	891
<i>Arr. de Tournai</i>				
Antoing	24.095	22.548	750	619
Ath	28.818	27.863	721	744
Celles	26.635	24.214	763	729
Flobecq	30.000	28.750	825	794
Frasnes-lez-Buissenal	25.000	24.000	754	732
Lessines	32.600	30.200	885	835
Leuze	24.367	25.567	736	764
Péruwelz	24.708	25.444	727	791
Quevaucamps	22.600	22.125	602	604
Templeuve	31.769	21.308	829	592
Tournai	31.071	27.694	757	662
PROVINCE DE LIÈGE.				
<i>Arr. de Liège</i>				
Dalhem	30.889	42.444	1.072	1.615
Fexhe-Slins	29.950	43.347	1.039	1.495
Fédération	28.926	39.921	1.009	1.425
Grivegnée	31.500	40.000	1.000	1.375
Herstal	29.033	7.000	882	1.265
Hollogne-aux-Pierres	30.827	39.413	989	1.217
Liège	60.000	60.000	2.600	2.600
Louveigné	26.875	33.700	631	965
Saint-Nicolas	30.100	36.400	809	1.080
Seraing	24.711	42.867	789	869
Waremme	36.485	42.659	1.130	1.267
<i>Arr. de Huy</i>				
Ferrières	15.000	19.250	538	683
Hannut	31.946	36.849	1.145	1.201
Héron	24.250	22.700	1.021	795
Huy	27.312	28.942	606	678
Jehay-Bodegnée	26.371	30.047	917	1.068
Landen	31.960	30.800	1.281	1.381
Nandrin	22.313	25.815	687	765
<i>Arr. de Verviers</i>				
Aubel	22.750	34.958	1.167	1.450
Dison	35.000	38.750	1.500	1.763
Eupen	20.000	22.389	1.500	1.220
Herve	23.333	30.287	783	1.542
Limbourg	35.125	28.056	1.375	1.844
Malmédy	11.400	11.700	486	540
Saint-Vith	10.336	10.246	434	539
Spa	26.250	29.722	1.075	1.289
Stavelot	18.609	16.558	784	705
Verviers	31.667	27.250	1.150	1.540

	VALEUR VÉNALE		VALEUR LOCATIVE	
	Terres lab.	Prairies	Terres lab.	Prairies
PROVINCE DE LIMBOURG.				
<i>Arr. de Hasselt</i>				
Beeringen	20.913	26.250	475	667
Hasselt	22.600	28.750	762	800
Herck-la-Ville	20.012	25.323	588	715
Neerpelt	11.714	18.157	450	686
Peer	9.375	13.875	331	504
Saint-Trond	41.027	42.197	1.067	1.087
<i>Arr. de Tongres</i>				
Bilsen	36.177	38.639	877	931
Brée	14.500	16.363	413	495
Looz	41.430	41.322	1.038	1.026
Maeseyck	21.150	24.860	660	780
Mechelen	27.248	29.200	676	841
Sichen-Sussen-Bolré	30.527	35.363	910	1.000
Tongres	43.100	41.010	1.028	991
PROV. DE LUXEMBOURG.				
<i>Arr. d'Arlon</i>				
Arlon	13.364	20.277	527	791
Etalle	12.853	16.317	406	579
Fauvillers	11.600	10.500	434	414
Florenville	15.000	18.538	506	656
Messancy	17.588	16.083	550	658
Virton	11.862	17.056	455	728
<i>Arr. de Marche</i>				
Dürbuy	13.000	14.615	650	638
Erezée	10.909	10.909	513	527
Houffalize	10.600	8.700	475	420

	VALEUR VÉNALE		VALEUR LOCATIVE	
	Terres lab.	Prairies	Terres lab.	Prairies
Laroche	12.750	11.750	576	546
Marche	12.500	14.000	475	598
Nassogne	10.555	10.889	522	561
Vielsalm	12.583	10.833	503	503
<i>Arr. de Neufchâteau</i>				
Bastogne	14.000	9.571	543	443
Bouillon	12.573	7.893	627	344
Neufchâteau	14.800	9.550	545	470
Pallseul	17.154	10.462	495	350
Saint-Hubert	15.795	8.774	614	456
Sibret	13.055	8.555	511	397
Wellin	15.275	16.083	550	658
PROVINCE DE NAMUR.				
<i>Arr. de Namur</i>				
Andenne	17.778	20.361	527	506
Eghezée	26.344	23.764	859	835
Fosses	20.597	21.852	660	706
Gembloux	29.000	28.714	893	864
Namur	22.623	23.279	637	722
<i>Arr. de Dinant</i>				
Beauraing	18.018	19.518	572	667
Ciney	15.085	19.036	445	713
Couvin	11.809	12.479	460	525
Dinant	17.032	19.423	454	563
Florennes	14.114	15.659	536	536
Gedinne	23.306	11.516	679	403
Philippeville	11.857	13.512	479	544
Rochefort	14.137	12.708	399	588
Walcourt	16.825	22.196	578	759

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES.

Les fluctuations des devises cotées sur notre place ont été, dans l'ensemble, peu importantes. On a enregistré pendant la première moitié de la quinzaine un certain raffermissement du franc français, qui a déterminé une hausse à peu près parallèle de la livre sterling; puis un tassement s'est produit dans le cours des deux monnaies.

Le change sur Paris a d'abord progressé de belgas 27,55 à belgas 27,66, puis a reculé jusqu'à belgas 27,59 7/8. Il s'est ensuite établi à belgas 27,61. La livre sterling est passée de belgas 28,97 1/2 à belgas 29,05 3/4. Elle vaut actuellement belgas 29,03. Le dollar, après s'être porté de belgas 5,92825 à belgas 5,93125, s'est fixé à belgas 5,93025. La tendance du florin a été assez irrégulière. De belgas 324,64, il est descendu presque sans transition à 323 belgas. Il a regagné ensuite par étapes le cours de belgas 324,375. Le franc suisse a suivi la même courbe que la devise hollandaise, mais avec des écarts moins accentués. De belgas 135,40, il a rétrogradé jusqu'à belgas 135,15, puis est revenu à un cours voisin de son point de départ. Le reichsmark a été payé au plus haut belgas 238,875 et cote maintenant belgas 238,55. La lire italienne a été inscrite à la cote officielle, pour les besoins exclusifs de l'accord de paiement belgo-italien, successivement à belgas 31,20124, 31,2256 et 31,20124. Le Stockholm et l'Oslo se trouvent aujourd'hui à belgas 149,70 et à belgas 145,85, venant respectivement de belgas 149,60 et belgas 145,80. Le change sur le Danemark s'est par contre effrité de belgas 129,80 à belgas 129,625. La couronne tchécoslovaque a été traitée de belgas 20,71 à belgas 20,74. Le dollar canadien a fluctué entre belgas 5,925 et belgas 5,9330. Le zloty a été négocié de belgas 112,30 à belgas 112,65. On a enregistré quelques opérations en escudo à belgas 26,35 et belgas 26,40.

A la fin de la période que nous passons en revue, les départs pratiqués pour les devises livrables à trois mois s'élevaient à belga 0,62 pour 100 francs français, belga 0,30 pour 100 florins, belga 0,0425 pour une livre sterling et belga 0,01 pour un dollar. Le franc suisse a été traité au même prix qu'au comptant.

Le placement de l'argent à court terme a été pratiqué à des taux très minimes. Le gouvernement belge a procédé le 17 février à une émission de 50 millions de francs de certificats de trésorerie à trois mois. L'adjudication a eu lieu à un taux moyen de 0,615 p. c. l'an. Les demandes introduites se sont élevées à 265 millions de francs. L'escompte hors banque, pratiquement introuvable, vaut nominalement 1 p. c.

Le 22 février 1937.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

Un très large courant d'affaires maintient dans tous les compartiments de la cote une grande activité. Exception faite pour les rentes belges, les cours sont

cependant plus discutés que pendant la période considérée dans notre précédent bulletin.

Ci-dessous le tableau comparatif des cours pratiqués les 19 et 4 février 1937 :

Aux **rentes** : 3 p. c. Dette Belge 1^{re} série, 91,40-90,50; 3 p. c. Dette Belge 2^e série, 91,40-90,25; 3 p. c. Dette Belge 4^e série, 101-100,75; 4 p. c. Dette Belge Unifiée 1^{re} série, 102,05-101,35; 4 p. c. Dette Belge Unifiée 2^e série, 102,05-101,35; 3 1/2 p. c. Bons du Trésor à cinq ans 1932-1937, 106,40-106,45; 4 p. c. Emprunt Belge à lots 1932, 595-594; 4 p. c. Emprunt Belge à lots 1933, 1183-1189; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 261,50-262; 4 p. c. Dommages de Guerre 1922, 282,50-284; 4 p. c. Dommages de Guerre 1923, 568-574; action privilégiée 6 p. c. Société nationale des Chemins de fer belges (tranches suisse et hollandaise), 601-591; action privilégiée 4 p. c. idem (tranche belge), 510,50-507,50.

Aux **assurances et banques** : Assurances Générales sur la Vie, 6625-6650; Banque d'Anvers, 1395-1400; Banque Belge d'Afrique, 500-485; Banque du Congo belge, 1420-1425; Banque Nationale de Belgique, 2000-1875; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 2600-2610; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 420-447,50; Bruflna, 1000-960; Compagnie Chimique et Industrielle de Belgique, 1490-1525; Cofinindus, 705-650; 1/5 d'action Financière Colonies, 380-356,25; part de réserve Société Générale de Belgique, 4870-4585.

Aux **entreprises mobilières et immobilières, hypothécaires et hôtelières** : part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 11950-9900; action ordinaire Ezbekieh, 787,50-780; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 7825-8000; Immobilière Bruxelloise, 4200-4225.

Aux **chemins de fer et transports par eau** : action de dividende Braine-le-Comte à Gand, 6100-6075; action de dividende Bruxelles-Lille-Calais, 1300-1330; action de jouissance Katanga, 692,50-690; Unatra, 790-740; action de jouissance Welkenraedt, 25000-25125.

Aux **tramways, chemins de fer économiques et vicinaux** : Auto-Transports, 615-627,50; action de capital Bruxellois, 1955-1935; action de dividende idem, 5625-5500; 1/20 de part de fondateur Buenos-Ayres, 660-600; part sociale Le Caire, 520-545.

Aux **trusts d'entreprises de tramways et d'électricité** : part sociale Compagnie Belge de Chemins de fer et Entreprises, 807,50-812,50; 1/10 de part de fondateur Electrafina, 627,50-607,50; action de capital Electrobél, 2390-2380; action de capital Electroraïl, 1310-1325; part sociale Orientale d'Electricité, 545-535; Sidro, 391,25-326,25; action ordinaire Tientsin, 3140-2975; Sofina, 12250-11875.

Aux **entreprises de gaz et d'électricité** : part sociale Auxiliaire des Mines, 440-450; part sociale Société Bruxelloise du Gaz, 1720-1750; 1/10 de part de fondateur Electricité du Borinage, 3250-3350; part de fon-

dateur Bruxelloise d'Electricité, 9125-9300; 1/10 de part de fondateur Electricité de l'Est de la Belgique, 5425-5725; part de fondateur Electricité du Littoral, 2465-2270; 1/10 de part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 7300-7425; part de fondateur Electricité de Seraing et Extensions, 5625-6150.

Aux industries métallurgiques : Angleur-Athus, 695-685; action de capital A. C. E. C., 725-702,50; part sociale Ateliers Germain, 277,50-223; Cockerill, 1600-1400; action de capital Fabrique de fer de Charleroi, 2535-2610; Fabrique Nationale d'Armes de Guerre, 557,50-582,50; part sociale Forges de Clabecq, 46500-46750; Forges de la Providence, 16137,50-15375; Maison Beer, 1410-1450; Métallurgique Espérance-Longdoz, 5375-5350; action ordinaire Métallurgique Sambre-et-Moselle, 3210-3100; Phénix-Works, 1255-1285.

Aux charbonnages et fours à coke : Amercœur., 4700-4790; Beeringen, 885-855; Bonnier, 7200-7150; part sociale Centre de Jumez, 7425-7700; Gouffre, 14300-15350; part sociale Hornu-et-Wasmès, 3680-3950; Mariemont-Bascoup, 9050-8650; Maurage, 10300-10250; Noël-Sart-Culpart, 11675-11825; Nord de Gilly, 11875-11900; Sacré-Madame, 7550-7175.

Aux zincs, plombs et mines : 1/5 d'action privilégiée Nouvelle-Montagne, 450-462,50; part sociale Overpelt-Lommel-Corphalie, 925-905; Prayon, 1350-1425; Vieille-Montagne, 3365-3375.

Aux glaciers : Auvelais, 26650-27650; Charleroi, 5900-6100; Moustier-sur-Sambre, 17150-17700; Saint-Roch, 26250-26050.

Aux verreries : action de capital Gilly, 325-335; Hamendes, 527,50-562,50; part sociale Industrie Mécanique du Verre (Aniche), 435-445; Mariemont, 700-705; Val-Saint-Lambert, 657,50-702,50.

Aux industries de la construction : action ordinaire Cannon Brand, 2310-1930; Carrières Unies de Porphyre, 5725-5675; part sociale Ciments d'Harmignies, 1100-995; part sociale Ciments d'Obourg, 840-730.

Aux industries textiles et soieries : part sociale Envaloise, 2130-2200; action de dividende Etablissements Américains Gratry, 5690-5525; La Lainière Verviers, 1635-1700; Linière Gantoise, 4560-4850; Linière La Lys, 9750-10125; part sociale Soie Viscose, 1540-1625; action de capital Tissage de Deynze, 1250-1200.

Aux produits chimiques : Auvelais, 650-665; part sociale Fabrique nationale de Produits Chimiques et Explosifs, 2255-2330; part de fondateur Industries Chimiques, 1745-1855; Laeken, 3400-3340; action ordinaire Sogaz, 1870-1930; Vedrin série B, 1170-1210.

Aux entreprises coloniales : part sociale Cotonnière Coloniale, 1290-1025; part de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs se maintient à 5000; action privilégiée Katanga, 51750-49875; action ordinaire Katanga, 46750-45100; action privilégiée Kilomoto, 1990-1885; 1/100 de part de fondateur Milacs, 1285-1245; 1/3 d'action de dividende Simkat, 5225-4550; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 5750-5195; action de capital Ciments du Katanga, 1805-1860; Sogefor, 1225-1180; Belgika, 350-305; action de capital Compagnie pour le Commerce et l'Industrie au Congo, 3830-3735; Synkin, 872,50-792,50.

Aux plantations : Financière des Caoutchoucs action V, 1360-1240; part de fondateur Hallet, 4250-4360.

A l'alimentation : action de capital Compagnie Industrielle Sud-Américaine, 3075-2975; Moulins La Royale, 5325-5310; Brasseries d'Ixelles, 2405-2300; Brasseries de Koekelberg, 3015-3010.

Aux industries diverses : Bougies de la Cour, 1700-1650; 1/9 d'action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 2250-1990; part sociale Englebert, 3225-2530; part de fondateur Grands Magasins à l'Innovation, 5300-5150.

Aux papeteries : action de priorité Papeteries de Belgique, 752,50-730; action de naissance Papeteries du Pont de la Warche, 1015-1010; part sociale Papeteries de Saventhem, 1545-1455.

Aux actions étrangères : Molinos Rio-Plata, 2960-2890; Aubrives-Villerupt, 2925-3000; part de fondateur Chemins de fer Economiques du Nord, 2050-2025; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 9575-10000; part bénéficiaire Electricité de Paris, 13475-13750; Glaces et Verres Spéciaux du Nord de la France, 5750-6150; part bénéficiaire Parisienne, 2300-2430; part de fondateur Exploitations aux Indes Orientales, 9700-8000; part de fondateur Huileries de Deli, 6600-6325; Royal Dutch, 71325-72300; Soengei Lipoet, 1840-1810; Arbed, 8725-8600.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 2230-2130; Barcelona Traction, 311,25-232,50; Brazilian Traction, 833,25-727,50; Chade se maintient à 2445; Crégeco, 408,75-360; Electrobél, 2395-2385; Géomines, 981,25-867,50; Héliopolis, 1730-1780; Pétrofina, 855-827,50; Royal Dutch, 7250-7200; Securities, 382,50-347,50; Soengei, 1835-1810; Union Minière du Haut-Katanga, 5740-5200.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	TAUX OFFICIELS (B. N. de B.)			CERTIFICATS DE TRÉSORERIE ET BONS A COURT TERME						TAUX « hors banque »	TAUX des reports (1)	
	Escompte d'acceptations et de traites domiciliées	Escompte de traites non domiciliées et de promesses	Prêts et avances sur fonds publics nationaux	État		Colonie		Institut de réescompte et de garantie			Papier commercial	sur valeurs au comptant
				Durée	Taux	Durée	Taux	Durée	Taux			
6 février 1937.....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
8 —	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
9 —	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
10 —	2,—	2,50	3,—	—	—	3 mois	0,50 % à 1 %	—	—	1,—	5,50	4,50
11 —	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
12 —	2,—	2,50	3,—	3 mois	0,45 %	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
13 —	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
15 —	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
16 —	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
17 —	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
18 —	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
19 —	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
20 —	2,—	2,50	3,—	3 mois	0,651 %	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50

(1) Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

II. — Taux des dépôts en banque.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Comptes de dépôts à :					Caisse Gén. d'Épargne et de Retraite	
			1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans et plus	jusque 20.000 francs	au delà de 20.000 fr.
A. Au 20 février 1937 :									
Banque de la Société Générale ..	0,50	1,—	1,40	1,60	1,75	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	0,50	1,—	1,40	1,60	1,75	—	—	—	—
Caisse de Reports	0,50	1,—	—	—	—	—	—	—	—
Kredietbank voor Handel en Nijverheid	0,50	1,10	1,65	1,80	1,90	2,75	—	—	—
Société Belge de Banque	0,50	1,—	1,40	1,60	1,75	—	—	—	—
Société Nation. de Crédit à l'Ind.	—	—	—	2,—	2,25	2,50	2,50	—	—
Caisse Gén. d'Épargne et de Retr.	—	—	—	—	—	—	—	3,—	2,—
B. Taux annuels et mensuels :									
		(*)	(**)	(**)	(**)	(***)	(***)		
1935.....	0,80	1,74	1,85	1,97	2,10	3,—	3,25	3,—	2,—
1936.....	0,50	1,44	1,65	1,82	1,92	2,78	2,92	3,—	2,—
1935 Novembre.....	0,50	1,52	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Décembre	0,50	1,51	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
1936 Janvier.....	0,50	1,51	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Février	0,50	1,51	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Mars	0,50	1,53	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Avril	0,50	1,50	1,66	1,81	1,91	3,—	3,25	3,—	2,—
Mai	0,50	1,51	1,65	1,80	1,90	3,—	3,25	3,—	2,—
Juin	0,50	1,48	1,65	1,80	1,90	3,—	3,25	3,—	2,—
Juillet.....	0,50	1,48	1,65	1,80	1,90	2,89	3,08	3,—	2,—
Août	0,50	1,47	1,65	1,80	1,90	2,50	2,50	3,—	2,—
Septembre	0,50	1,45	1,65	1,80	1,90	2,50	2,50	3,—	2,—
Octobre	0,50	1,40	1,65	1,80	1,90	2,50	2,50	3,—	2,—
Novembre	0,50	1,20	1,50	1,75	1,90	2,50	2,50	3,—	2,—
Décembre.....	0,50	1,20	1,49	1,73	1,88	2,50	2,50	3,—	2,—
1937 Janvier	0,50	1,05	1,42	1,61	1,76	2,50	2,50	3,—	2,—

(*) Taux du compte de quinzaine à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts (deuxième quinzaine du mois).
(**) Moyenne des taux appliqués dans les cinq premières banques mentionnées ci-dessus.
(***) Moyenne des taux appliqués à la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.

MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES.

I. — Cours quotidiens.

DATES	LONDRES 1 £ = 48,611 belgas	PARIS	NEW-YORK (câble) 1 \$ = 5,8996 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 401,508 b.	ZURICH	MADRID (2) 100 P. = 192,736 b.	MILAN (1) 100 lires = 31,0492 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 267,689 b.	OSLO 100 cr. = 267,689 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 267,689 b.	PRAGUE 100 Kc. = 20,719 b.	MONTRÉAL 1 \$ = 9,9888 b.	BERLIN 100 M. = 237,946 b.	VARSOVIE 100 zl. = 112,056 b.	BUCAREST (2) 100 lei = 6,9748 b.	LISBONNE
8 février 1937.	29,01	27,5925	5,9275	324,625	135,425	—	31,20124	149,60	145,80	129,575	20,73	5,92625	238,625	112,40	4,37	26,35
9 —	29,025	27,61125	5,92875	324,725	135,50	—	31,20124	149,65	145,85	129,625	20,73	5,933	238,60	112,40	4,37	26,35
10 —	29,0375	27,6225	5,93	324,125	135,325	—	31,20124	149,70	145,90	129,65	20,73	5,927	238,875	112,50	4,37	26,35
11 —	29,0575	27,66	5,9305	323,—	135,30	—	31,20124	149,80	145,95	129,72	20,73	5,925	238,80	112,60	4,37	26,40
12 —	29,01875	27,59875	5,92875	323,55	135,325	—	31,2256	149,70	145,875	129,60	20,74	5,93	238,875	112,65	4,37	26,40
15 —	29,02375	27,60625	5,93125	323,35	135,20	—	31,2256	149,70	145,875	129,575	20,715	5,932	238,80	112,425	4,37	26,38
16 —	29,0375	27,62	5,929	323,93	135,15	—	31,2256	149,725	145,90	129,65	20,72	5,9275	238,70	112,425	4,36	26,38
17 —	29,0475	27,6225	5,931	324,27	135,32	—	31,20124	149,725	145,90	129,70	20,72	5,9315	238,5	112,45	4,36	26,38
18 —	29,025	27,6075	5,9312	324,34	135,26	—	31,20124	149,65	145,875	129,56	20,72	5,932	238,475	112,40	4,37	26,37
19 —	29,03	27,61	5,93025	324,375	135,375	—	31,20124	149,70	145,85	129,625	20,72	5,9305	238,55	112,425	4,37	26,35

(1) Lire italienne : cours pour exécution de l'article 3 de l'arrêté royal du 11 décembre 1935.

(2) Sans affaires.

II. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FB.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS		POUR 100 FR. SUISSES	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
à 1 mois :										
6 février 1937.....	D 0,016	D 0,014	D 0,36	—	—	D 0,001	—	D 0,20	—	pair
8 —	D 0,014	D 0,012	D 0,30	—	—	D 0,0005	—	D 0,20	D 0,10	pair
9 —	D 0,014	D 0,012	—	D 0,30	D 0,001	—	—	D 0,20	D 0,10	pair
10 —	D 0,014	D 0,012	D 0,31	—	D 0,001	pair	D 0,20	—	D 0,10	—
11 —	D 0,014	D 0,012	D 0,26	—	D 0,00075	pair	D 0,20	D 0,10	D 0,10	—
12 —	—	D 0,013	D 0,22	—	—	D 0,0005	D 0,175	—	D 0,10	—
13 —	D 0,014	D 0,010	D 0,29	—	—	D 0,0005	D 0,125	—	—	pair
15 —	D 0,012	D 0,010	—	D 0,28	—	D 0,0005	D 0,125	—	—	pair
16 —	—	D 0,015	D 0,37	—	—	D 0,0005	D 0,20	—	—	pair
17 —	D 0,017	D 0,015	D 0,31	D 0,28	—	D 0,0005	D 0,125	D 0,075	—	pair
18 —	D 0,013	—	D 0,26	—	D 0,001	D 0,0005	D 0,125	D 0,075	—	pair
19 —	—	D 0,008	D 0,24	—	D 0,00075	—	D 0,125	D 0,075	—	pair
20 —	—	D 0,010	—	D 0,23	—	D 0,0005	—	D 0,10	—	pair
à 3 mois :										
6 février 1937.....	D 0,05	D 0,045	D 0,84	D 0,80	D 0,002	—	—	D 0,40	D 0,20	pair
8 —	D 0,05	D 0,045	D 0,82	D 0,80	D 0,002	—	—	D 0,40	D 0,20	pair
9 —	D 0,0525	D 0,0475	—	D 0,85	D 0,00125	D 0,0005	—	D 0,40	D 0,20	pair
10 —	D 0,0475	D 0,045	D 0,84	—	D 0,00125	pair	D 0,35	—	D 0,10	pair
11 —	D 0,050	D 0,045	D 0,75	—	D 0,0015	D 0,0005	D 0,35	D 0,20	D 0,20	pair
12 —	D 0,0425	D 0,04	—	D 0,70	D 0,00125	—	D 0,30	—	D 0,20	pair
13 —	D 0,037	D 0,0325	D 0,76	D 0,74	D 0,001	—	D 0,30	D 0,25	D 0,20	pair
15 —	D 0,045	D 0,04	D 0,80	D 0,75	D 0,00125	—	D 0,30	D 0,20	D 0,20	pair
16 —	D 0,045	D 0,04	D 0,80	D 0,78	D 0,00125	D 0,00075	D 0,30	D 0,20	D 0,20	pair
17 —	D 0,0425	D 0,04	D 0,75	D 0,73	D 0,00125	—	D 0,30	D 0,20	D 0,20	pair
18 —	D 0,045	D 0,0425	D 0,72	D 0,70	D 0,00125	D 0,00075	D 0,30	D 0,20	D 0,20	pair
19 —	—	D 0,0425	—	D 0,62	D 0,00125	D 0,00075	D 0,325	D 0,275	D 0,30	pair
20 —	D 0,045	D 0,0425	—	D 0,68	D 0,00125	D 0,00075	D 0,30	D 0,20	D 0,20	pair
Moyenne des cotations antérieures (à 3 mois) :										
1935.....	D 0,0179	D 0,0129	D 0,6513	D 0,6137	D 0,0066	R 0,0082	D 7,6550	D 7,1861	—	—
1936.....	D 0,0499	D 0,0455	D 1,3882	D 1,3369	D 0,0009	D 0,0002	D 4,5736	D 4,2905	D 2,8422	D 2,4096
1935 Novembre.....	D 0,1077	D 0,0997	D 1,2130	D 1,1250	D 0,0075	D 0,0066	D 8,5820	D 7,9930	—	—
Décembre.....	D 0,0859	D 0,0792	D 1,1930	D 1,1290	D 0,0046	D 0,0034	D 7,1670	D 6,6760	—	—
1936 Janvier.....	D 0,0620	D 0,0595	D 1,0920	D 1,0530	D 0,0051	D 0,0033	D 5,4880	D 4,8500	D 3,958	D 3,422
Février.....	D 0,0094	D 0,0056	D 0,763	D 0,7400	R 0,0034	R 0,0052	D 3,6090	D 3,2150	D 2,482	D 1,820
Mars.....	D 0,0003	R 0,0016	D 1,2036	D 1,0960	R 0,0084	R 0,0096	D 3,0320	D 2,8690	D 2,587	D 2,—
Avril.....	D 0,0363	D 0,0310	D 1,6210	D 1,5920	D 0,0019	D 0,0008	D 3,9220	D 3,5950	D 3,480	D 3,111
Mai.....	D 0,0643	D 0,0587	D 2,5461	D 2,3929	D 0,0040	D 0,0029	D 5,9263	D 5,8433	D 4,—	D 4,—
Juin.....	D 0,0878	D 0,0829	D 2,8537	D 2,7416	D 0,0026	D 0,0006	D 9,2050	D 8,9231	D 5,981	D 4,920
Juillet.....	D 0,0589	D 0,0528	D 1,4389	D 1,4346	R 0,0013	R 0,0015	D 5,2913	D 5,1091	D 3,658	D 3,300
Août.....	D 0,0266	D 0,0199	D 1,5720	D 1,4959	R 0,0034	R 0,0033	D 4,9571	D 4,5667	D 3,423	D 1,800
Septembre.....	D 0,0390	D 0,0321	D 2,0336	D 2,0822	R 0,0030	R 0,0034	D 4,5579	D 4,3800	D 2,867	D 2,033
Octobre.....	D 0,0711	D 0,0696	D 0,3622	D 0,3150	D 0,0051	D 0,0031	D 4,4043	D 4,0222	D 0,928	—
Novembre.....	D 0,0562	D 0,0530	D 0,6012	D 0,5419	D 0,0041	D 0,0025	D 2,8929	D 2,6100	D 0,527	D 0,100
Décembre.....	D 0,0866	D 0,0827	D 0,5707	D 0,5568	D 0,0082	D 0,0075	D 1,5976	D 1,5031	D 0,216	pair
1937 Janvier.....	D 0,0757	D 0,0700	D 0,6000	D 0,5730	D 0,0080	D 0,0070	D 0,9375	D 0,8333	D 0,214	pair

INDICES DES PRIX.

DATES	INDICES SIMPLES DES PRIX DE DÉTAIL EN BELGIQUE (1) (Base : avril 1914 = 100)						INDICES DU COUT DE LA VIE EN BELGIQUE 3 ^e CATÉGORIE (Base : 1921 = 100)			
	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume		Alimentation	Ensemble		
					en fr.-nouv.	en fr.-or				
1935	plus haut	714	731	665	682	689	(2) 99	(3) 71	164	187
	plus bas	644	664	587	606	621	89	64	131	164
	moyenne	678	697	627	643	654	94	68	146	175
1936	plus haut	742	753	691	695	704	—	73	169	192
	plus bas	702	719	647	658	674	—	70	149	178
	moyenne	716	732	664	675	685	—	71	159	185
1935	Novembre	714	731	665	682	689	—	71	164	187
	Décembre	705	727	661	676	684	—	71	161	186
1936	Janvier	710	731	662	678	685	—	71	162	186
	Février	710	730	660	674	683	—	71	162	186
	Mars	703	725	653	673	678	—	70	157	183
	Avril	703	726	652	670	677	—	70	155	182
	Mai	702	721	647	665	674	—	70	151	179
	Juin	703	723	654	665	677	—	70	153	181
	Juillet	702	719	653	658	674	—	70	149	178
	Août	717	727	661	666	683	—	71	155	183
	Septembre	723	736	666	676	690	—	72	160	186
	Octobre	734	744	679	689	698	—	72	165	189
	Novembre	739	750	686	693	703	—	73	169	192
	Décembre	742	753	691	695	704	—	73	169	192
1937	Janvier	751	759	700	701	708	—	73	171	194

DATES	INDICES DES PRIX DE GROS								
	Belgique (Ministère de l'Industrie et du Travail) Base : avril 1914	Angleterre (B. of Trade) Base : 1930	Allemagne (Statistisches Reichsamts) Base : 1913	Etats-Unis (B. of Labor) Base : 1926	France (Statistique Générale de la France) Base:juil.1914	Pays-Bas (Bur. central de Statistique) Base : 1913			
								fr.-nouveaux	francs-or (2) (3)
1935	plus haut	582	84	60	91	103	81	357	78
	plus bas	464	67	48	87	101	79	334	73
	moyenne	537	77	56	89	102	80	347	76
1936	plus haut	637	—	66	101	105	84	499	
	plus bas	569	—	59	92	104	79	364	
	moyenne	588	—	61	94	104	81	405	
1935	Novembre	582	—	60	91	103	81	353	78
	Décembre	579	—	60	91	103	81	357	78
1936	Janvier	581	—	60	92	101	81	364	77
	Février	582	—	60	92	101	81	377	77
	Mars	578	—	60	92	104	80	379	76
	Avril	574	—	60	92	104	80	374	75
	Mai	569	—	59	92	104	79	377	75
	Juin	570	—	59	93	104	79	372	76
	Juillet	576	—	60	94	104	80	388	77
	Août	582	—	60	95	105	82	395	77
	Septembre	594	—	62	96	104	82	407	77
	Octobre	602	—	62	98	104	81	452	87
	Novembre	615	—	64	98	104	82	473	88
	Décembre	637	—	66	101	105	84	499	
1937	Janvier	658	—	68				512	

- (1) Indice au 15 de chaque mois.
(2) Sur la base du taux de stabilisation de 1926.
(3) Sur la base du taux de dévaluation de 1935.

LA CONSOMMATION EN BELGIQUE.

INDICES DES CHIFFRES D'AFFAIRES
Base : moyenne mensuelle de 1927 = 100 (*).

PÉRIODES	Grands magasins						Magasins à succursales	Coopératives et magasins patronaux						
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers (*)		Alimentation	Boulangerie		Alimentation		Vêtements		
	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936
Février	54	68	80	101	84	103	98	114	47	66	105	120	100	109
Mars	89	92	103	114	130	109	115	122	51	67	117	124	155	132
Avril	129	97	166	118	125	107	148	124	54	69	122	127	185	149
Mai	99	96	128	121	106	100	114	123	58	65	112	123	127	142
Juin	96	92	108	107	115	117	108	125	58	67	109	119	112	118
Juillet	70	67	86	95	108	106	122	143	59	68	117	129	111	119
Août	61	62	77	90	115	117	123	130	59	71	118	124	96	104
Septembre	82	83	96	114	115	122	115	127	63	73	114	126	120	145
Octobre	105	111	109	119	112	110	124	130	68	80	131	138	170	201
Novembre	75	77	87	96	126	132	119	128	64	75	118	123	124	141
Décembre	91	96	112	128	160	169	136	145	67	84	134	149	130	138
Janvier	64	72	95	106	96	98	118	(1) 135	68		124		131	

CONSOMMATION DE TABAC.
(Fabrication et importation.)

PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Ciga- rettes	Tàbacs à fumer, priser et mâcher (tonnes)
	(millions de pièces)			
Année 1935	193	511	4.954	12.938
Année 1936	197	580	5.116	13.351
1933 2 ^e trimestre	43	73	1.342	2.714
3 ^e trimestre	42	89	1.440	3.161
4 ^e trimestre	50	103	1.318	3.157
1934 1 ^{er} trimestre	44	94	1.138	3.152
2 ^e trimestre	43	101	1.372	3.185
3 ^e trimestre	42	107	1.320	3.257
4 ^e trimestre	49	109	1.151	3.191
1935 1 ^{er} trimestre	41	106	1.085	3.025
2 ^e trimestre	52	137	1.376	3.324
3 ^e trimestre	45	132	1.303	3.264
4 ^e trimestre	54	136	1.190	3.324
1936 1 ^{er} trimestre	48	134	1.177	3.194
2 ^e trimestre	40	126	1.356	3.287
3 ^e trimestre	51	176	1.405	3.469
4 ^e trimestre	58	143	1.177	3.401

(*) Sauf pour les indices des grands magasins (articles de ménage et divers) dont la base est la moyenne mensuelle de 1934.
(1) Indice provisoire.

ABATAGES DANS LES PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS
(13 abattoirs).

PÉRIODES	Gros bétail (Boeufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
1935 Moyenne mensuelle	16.027	815	13.296	27.340	6.760
1936 Moyenne mensuelle	16.665	659	13.042	26.980	6.126
1935 Novembre	16.317	890	10.334	21.172	13.534
Décembre	16.766	816	10.768	20.337	12.914
1936 Janvier	17.476	920	13.663	23.074	8.871
Février	15.567	788	12.573	21.911	5.607
Mars	15.832	675	14.070	22.649	2.637
Avril	18.234	678	16.906	28.712	3.614
Mai	14.934	621	13.496	25.634	2.195
Juin	14.669	510	12.481	25.736	1.857
Juillet	18.175	567	15.078	30.880	2.692
Août	15.717	558	12.015	26.969	2.640
Septembre	18.743	584	13.042	30.578	6.425
Octobre	16.588	710	10.181	28.880	14.728
Novembre	16.291	617	10.102	27.588	10.243
Décembre	17.754	684	12.900	31.144	12 000
1937 Janvier	(1) 16.028	(1) 718	(1) 11.944	(1) 28.820	(1) 8.451

(1) Chiffres incomplets (12 abattoirs sur 13).

PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE EN BELGIQUE (1).
(Centrales de 100 kw. et plus.)

PÉRIODES	Nombre de centrales recensées (total)	PRODUCTION (milliers de kwh.)				
		Union des exploitations électriques de Belgique	Association des centrales électriques industrielles	Sociétés non affiliées	Régies communales	TOTAL
1935 Moyenne mensuelle	281 (2)	158.713	177.412	18.962	16.234	371.333
1936 Moyenne mensuelle	348 (2)	176.179	191.097	25.623	19.044	411.943
1935 Octobre	281	173.498	197.119	21.538	20.689	412.844
Novembre	281	177.516	185.494	21.651	20.460	405.122
Décembre	281	192.688	193.537	20.420	22.944	429.589
1936 Janvier	351	189.469	197.947	26.541	23.136	437.093
Février	350	170.144	186.730	25.363	20.742	402.979
Mars	350	177.575	198.194	26.557	20.054	422.380
Avril	349	165.839	195.948	25.339	17.714	404.840
Mai	349	156.307	193.307	24.991	14.580	389.185
Juin	349	133.942	142.953	21.508	11.948	310.351
Juillet	349	154.844	188.012	23.299	14.130	380.285
Août	349	167.314	187.061	23.719	16.281	394.375
Septembre	349	176.494	181.776	24.401	18.548	401.219
Octobre	348	201.064	210.041	28.377	22.014	461.496
Novembre	348	202.919	204.461	28.245	23.524	459.140
Décembre	348	218.235	206.744	29.147	25.859	479.985

(1) Source : Ministère des Travaux publics.
(2) A fin d'année.

141

ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION.

PÉRIODES	Nombre d'autorisations de bâtir délivrées dans les agglomérations urbaines du pays (53 agglomérations - 115 communes)		
	Constructions	Reconstructions et transformations	Total
Année 1934.....	7.034	16.459	23.493
Année 1935.....	13.036	17.329	30.365
1935 Octobre.....	1.037	1.572	2.609
Novembre.....	795	1.191	1.986
Décembre.....	602	1.150	1.752
1936 Janvier.....	816	1.235	2.051
Février.....	1.110	1.482	2.592
Mars.....	1.190	1.707	2.987
Avril.....	1.104	1.720	2.824
Mai.....	925	1.791	2.716
Juin.....	809	1.613	2.422
Juillet.....	832	1.754	2.586
Août.....	741	1.391	2.132
Septembre.....	741	1.638	2.379
Octobre.....	674	1.618	2.292
Novembre.....	489 (1)	1.198 (1)	1.687 (1)
Décembre.....	420 (2)	1.076 (2)	1.496 (2)

(1) Chiffres incomplets (114 communes sur 115).
(2) Chiffres incomplets (113 communes sur 115).

DECLARATIONS DE FAILLITE HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE ET MISES SOUS GESTION CONTROLÉE PUBLIÉES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.

PÉRIODES (13 semaines)	Faillites			Concordats homologués			Gestions contrôlées		
	1934	1935	1936	1934	1935	1936	1934	1935	1936
Première période.....	377	241	151	58	55	29	—	54	29
Deuxième période.....	323	206	155	57	52	34	—	49	37
Troisième période.....	265	133	136	57	35	15	—	18	14
Quatrième période.....	253	178	179	48	21	28	19	31	16
Total pour l'année.....	1.218	768	621	220	183	106	19	152	96

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE

Source : Office national du Placement et du Chômage.

MOIS	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHOMAGE AU DERNIER JOUR OUVRABLE DU MOIS								TOTAL DES JOURNÉES PERDUES			
	Chiffres absolus				Moyenne pour cent assurés				A		B	
	Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	1935	1936	1935	1936
Janvier.....	223.300	167.083	158.406	99.858	23,6	18,6	16,7	11,1	1.731	1.314	28,8	21,9
Février.....	220.777	168.016	157.160	101.038	23,4	18,6	16,7	11,2	1.707	1.354	28,4	22,6
Mars.....	206.511	138.982	148.408	93.574	21,8	15,6	15,7	10,5	1.628	1.115	27,1	18,6
Avril.....	181.110	116.935	127.419	99.856	19,3	13,1	13,6	11,2	1.283	1.018	22,2	17,0
Mai.....	159.551	109.777	114.534	86.424	17,1	12,2	12,3	9,7	1.258	997	21,8	16,6
Juin.....	146.581	100.838	104.066	99.126	15,8	11,0	11,2	10,9	1.111	901	19,3	15,0
Juillet.....	138.376	105.558	109.049	84.367	15,1	11,4	11,9	9,1	1.046	858	17,5	14,3
Août.....	136.139	108.404	106.627	92.729	14,9	11,4	11,7	9,8	1.129	801	19,6	13,3
Septembre.....	136.726	105.978	109.125	78.948	14,9	11,3	11,9	8,4	1.026	773	17,1	12,9
Octobre.....	130.981	101.070	95.069	74.537	14,5	10,8	10,6	7,9	1.074	737	18,7	12,3
Novembre.....	143.407	112.881	98.012	94.332	15,9	12,1	10,3	10,1	1.084	848	18,8	14,1
Décembre.....	162.166	131.565	102.174	92.619	17,9	14,4	11,3	10,2	1.134	1.005	20,2	16,7

(A) Par mille assurés et par semaine.

(B) En pour cent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés.

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE (suite).

Nombre de chômeurs contrôlés. — Moyenne journalière.

Source : Office national du Placement et du Chômage.

MOIS STATISTIQUES	Semaine		Nombre de jours ouvrables	LE ROYAUME		ANVERS		BRABANT		FLANDRE OCCIDENTALE		FLANDRE ORIENTALE		HAINAUT		LIÈGE		LIMBOURG		LUXEMBOURG		NAMUR	
	du	au		Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total
	1936 Septembre ...	—		—	24	121.795	127.165	31.327	31.946	12.717	13.301	16.670	17.483	26.027	27.927	21.323	21.743	9.218	10.176	1.909	1.917	523	524
Octobre	—	—	24	119.338	124.303	31.862	32.457	12.039	12.614	16.361	17.304	25.537	27.089	20.408	20.800	8.613	9.455	1.885	1.893	558	559	2.075	2.132
Novembre	—	—	29	135.268	141.371	34.320	34.999	13.700	14.399	19.191	20.047	29.792	31.944	22.549	23.091	10.248	11.361	2.390	2.400	772	773	2.306	2.357
Décembre	—	—	22	153.443	159.617	35.963	36.613	16.243	16.972	22.923	23.670	34.240	36.707	25.443	26.014	11.467	12.413	3.143	3.154	1.114	1.115	2.907	2.959
1937 Janvier	—	—	24	157.087	163.039	36.912	37.608	16.960	17.733	24.233	24.976	34.993	37.279	25.295	25.833	11.259	12.112	3.465	3.476	1.093	1.093	2.877	2.929
1936 Décembre	7	12	6	153.389	159.376	36.812	37.466	15.968	16.681	22.710	23.502	33.835	36.028	25.419	25.991	11.422	12.421	2.946	2.957	1.186	1.187	3.091	3.143
	14	19	6	151.304	157.019	35.481	36.109	15.920	16.621	22.727	23.421	33.888	36.043	24.939	25.479	11.231	12.161	3.051	3.064	1.152	1.153	2.915	2.968
	21	26	5	151.955	157.858	35.554	36.189	16.269	17.001	22.691	23.372	33.899	36.243	25.125	25.671	11.530	12.431	3.132	3.141	1.031	1.032	2.724	2.778
	28	2	5	157.555	164.781	35.933	36.617	16.927	17.713	23.650	24.473	35.484	38.775	26.391	27.026	11.742	12.688	3.502	3.512	1.068	1.069	2.858	2.908
1937 Janvier	4	9	6	156.871	163.831	36.963	37.711	16.710	17.725	23.722	24.617	34.563	37.272	25.930	26.531	11.629	12.561	3.334	3.343	1.088	1.088	2.932	2.983
	11	16	6	159.360	165.249	37.489	38.155	17.163	17.865	24.735	25.413	35.738	38.111	25.241	25.774	11.409	12.278	3.613	3.625	1.082	1.082	2.890	2.946
	18	23	6	153.635	159.242	36.524	37.218	16.568	17.267	23.336	24.048	34.350	36.476	24.625	25.129	10.986	11.794	3.370	3.380	1.076	1.076	2.800	2.854
	25	30	6	158.482	163.836	36.672	37.346	17.399	18.078	25.140	25.825	35.323	37.258	25.382	25.896	11.013	11.816	3.542	3.555	1.126	1.126	2.885	2.936
Février	1	6	6	148.935	154.158	35.179	35.830	16.508	17.155	22.636	23.388	33.434	35.340	23.930	24.390	10.290	11.033	3.402	3.414	977	977	2.579	2.631

Journées de chômage constatées

(Dimanches non compris.)

Source : Office national du Placement et du Chômage.

(Milliers de journées.)

MOIS STATISTIQUES	Semaine		Nombre de jours ouvrables	LE ROYAUME		ANVERS		BRABANT		FLANDRE OCCIDENTALE		FLANDRE ORIENTALE		HAINAUT		LIÈGE		LIMBOURG		LUXEMBOURG		NAMUR	
	du	au		Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total
	1936 Septembre ...	—		—	24	2.886	3.022	733	749	304	317	397	417	620	665	512	521	221	244	47	47	12	12
Octobre	—	—	24	2.839	2.955	751	766	287	301	388	410	607	644	490	498	207	227	45	45	14	14	50	50
Novembre	—	—	29	3.886	4.058	975	995	395	415	551	575	856	915	653	669	296	329	69	69	23	23	68	68
Décembre	—	—	22	3.344	3.475	773	788	355	370	501	517	747	798	559	571	250	272	70	70	24	24	65	65
1937 Janvier	—	—	24	3.739	3.879	869	886	406	424	579	596	831	885	606	619	270	290	83	83	26	26	69	70
1936 Décembre	7	12	6	910	945	215	219	95	99	135	140	201	214	152	155	68	74	18	18	7	7	19	19
	14	19	6	900	933	208	212	95	99	135	139	202	214	150	153	67	73	18	18	7	7	18	18
	21	26	5	753	781	174	177	81	84	113	116	168	179	125	128	57	62	16	16	5	5	14	14
	28	2	5	781	816	176	180	84	88	118	122	176	191	132	135	58	63	18	18	5	5	14	14
1937 Janvier	4	9	6	933	974	217	222	100	106	142	147	205	221	155	159	70	75	20	20	7	7	17	17
	11	16	6	949	983	221	225	103	107	148	152	212	226	151	154	68	73	22	22	6	6	18	18
	18	23	6	914	947	215	219	99	103	139	143	204	217	148	151	66	71	20	20	6	6	17	17
	25	30	6	943	975	216	220	104	108	150	154	210	221	152	155	66	71	21	21	7	7	17	18
Février	1	6	6	887	918	207	211	99	103	135	140	199	210	143	146	62	66	20	20	6	6	16	16

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

I. — Recettes et dépenses d'exploitation (millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1934 Moyenne mensuelle	59,3	121,3	4,0	184,6	188,6	— 4,0	102,16
1935 Moyenne mensuelle	62,8	117,6	4,0	184,4	177,9	6,5	96,45
1935 Novembre	49,7	121,0	3,8	174,5	180,1	— 5,6	103,20
Décembre	54,4	119,7	4,8	178,9	176,2	2,7	98,48
1936 Janvier	54,5	118,3	6,7	179,5	185,2	— 5,7	103,16
Février	49,1	114,5	3,9	167,5	182,1	— 14,5	108,67
Mars	52,5	128,8	4,1	185,4	182,1	3,3	98,21
Avril	58,9	121,6	4,1	184,6	186,1	— 1,5	100,82
Mai	62,2	118,1	3,4	183,7	186,6	— 2,9	101,57
Juin	57,9	95,9	3,7	157,5	184,6	— 27,1	117,21
Juillet	76,0	124,3	4,6	204,9	193,0	11,9	94,20
Août	94,5	122,4	4,1	221,0	191,2	29,8	86,51
Septembre	82,4	127,3	4,6	214,3	192,9	21,4	90,02
Octobre	60,4	142,5	4,7	207,6	205,8	1,8	99,15
Novembre	50,4	133,5	3,9	187,8	204,9	— 17,1	109,10
Décembre (chiffres provisoires) ..	55,3	135,6	4,0	194,9	198,9	— 4,0	102,05
1937 Janvier (chiffres provisoires)	58,5	129,4	6,9	194,8	205,7	— 10,9	105,69

II. — Nombre de wagons fournis à l'industrie (*).

PÉRIODES	A) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes. B) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes. C) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux, situés au delà.			
	A	B	C	A + C
	1935 Moyenne mensuelle	375.054	114.607	84.647
1936 Moyenne mensuelle	409.084	126.372	88.794	497.878
1935 Novembre	430.686	128.257	83.799	514.485
Décembre	386.141	134.921	84.131	470.272
1936 Janvier	392.424	137.917	80.663	473.087
Février	372.486	122.303	80.782	453.268
Mars	420.322	130.086	86.977	507.299
Avril	395.174	122.491	83.824	478.998
Mai	386.853	115.489	87.659	474.512
Juin	310.087	78.756	70.275	380.362
Juillet	413.502	128.753	91.117	504.619
Août	418.794	126.985	86.390	505.184
Septembre	418.450	121.505	98.030	516.480
Octobre	487.549	143.686	104.147	591.696
Novembre	462.822	141.964	93.753	556.575
Décembre	430.545	146.534	101.907	532.452
1937 Janvier	420.200	146.577	95.393	515.593

III. — Statistique du trafic. 1^o Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES				
	Nombre (milliers)	Voyageurs-km. (millions)	Tonnes transportées (milliers)	Tonnes-km. (millions)			
				Service interne belge	Service international	Total	
1935 Moyenne mensuelle	15.130	426	4.889	170	154	72	396
1936 Moyenne mensuelle	15.222	426	5.413	184	186	62	432
1935 Novembre	13.614	372	5.395	179	164	69	412
Décembre	15.280	441	5.055	204	183	69	456
1936 Janvier	15.028	465	5.215	185	170	72	427
Février	14.742	473	5.197	178	173	81	432
Mars	14.908	464	3.767	141	125	59	325
Avril	15.647	544	5.448	190	186	85	461
Mai	16.258	607	5.390	187	183	70	440
Juin	16.129	534	5.492	196	180	77	453
Juillet	14.698	459	6.535	227	-195	84	506
Août	16.246	461	6.330	218	182	83	483
Septembre	16.246	461	5.942	218	182	83	483
Octobre	16.246	461	5.942	218	182	83	483
Novembre	16.246	461	5.942	218	182	83	483
Décembre	16.246	461	5.942	218	182	83	483
1937 Janvier	16.246	461	5.942	218	182	83	483

(*) Les chiffres se rapportent aux wagons chemins de fer et particuliers.

III. — Statistique du trafic (suite)
2° Transport des principales marchandises (grosses marchandises).

A. — Ensemble du trafic.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (milliers)										TOTAUX
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construct., verres et glaces	Produits de carrières sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers	
1934 Moyenne mens.	384	1.910	349	497	410	609	49	150	56	270	4.684
1935 Moyenne mens.	348	2.016	412	497	426	637	57	154	59	282	4.889
1933 Juin	235	1.749	309	440	436	628	47	109	58	255	4.266
Septembre	291	1.962	316	447	441	637	64	185	58	295	4.696
Décembre	437	2.425	330	475	311	268	55	159	63	225	4.748
1934 Mars	310	2.063	329	523	445	643	47	228	60	323	4.971
Juin	231	1.744	354	572	448	711	34	105	55	262	4.616
Septembre	268	2.114	372	487	437	609	56	177	52	288	4.950
Décembre	332	1.854	389	515	291	459	46	156	60	272	4.374
1935 Mars	276	1.840	399	487	369	586	44	205	61	297	4.644
Juin	201	1.988	398	533	465	672	37	118	56	258	4.726
Septembre	258	2.117	416	492	493	845	131	143	59	297	5.251
Décembre	326	2.236	449	504	378	525	47	162	61	307	5.055
1936 Mars	298	2.276	453	536	541	734	50	215	68	392	5.563
Juin	227	1.486	328	355	366	556	29	128	53	239	3.767
Septembre	281	2.152	435	542	534	822	104	192	63	367	5.492

B. — Service interne belge.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (milliers)										TOTAUX
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construct., verres et glaces	Produits de carrières sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers	
1934 Moyenne mens.	277	1.346	9	117	261	465	10	73	24	214	2.796
1935 Moyenne mens.	248	1.444	10	134	269	505	12	80	25	222	2.949
1935 Septembre	172	1.507	11	130	325	701	33	71	23	221	3.194
Octobre	677	1.643	11	140	283	584	9	88	27	235	3.697
Novembre	730	1.456	10	120	226	461	8	60	24	251	3.346
Décembre	203	1.531	12	155	221	406	8	83	25	230	2.874
1936 Janvier	167	1.676	13	166	261	403	8	98	26	244	3.062
Février	147	1.593	9	155	282	393	7	105	27	239	2.957
Mars	170	1.627	14	177	387	577	10	131	28	298	3.419
Avril	153	1.478	9	165	318	612	10	87	33	268	3.133
Mai	123	1.426	8	153	358	622	7	77	29	244	3.047
Juin	141	997	14	107	246	442	6	70	23	183	2.229
Juillet	157	1.590	13	140	366	607	7	77	27	238	3.222
Août	160	1.563	10	150	334	631	34	76	24	230	3.212
Septembre	177	1.539	15	145	333	661	28	94	27	280	3.299
Octobre	691	1.864	15	161	360	642	12	105	29	263	4.141
Novembre	842	1.818	10	153	307	519	11	83	29	250	4.022

MOUVEMENT DES PRINCIPAUX PORTS BELGES.

PÉRIODES	PORT D'ANVERS (1).											
	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
chargés				sur lest								
1935 Moyenne mensuelle	927	1.836	926	780	146	1.010	3.770	1.271	420	3.593	1.199	279
1936 Moyenne mensuelle	952	1.920	1.040	800	152	1.064	3.924	1.307	400	3.729	1.262	307
1935 Novembre	952	1.895	926	792	152	1.155	3.717	1.315	496	3.545	1.257	353
Décembre	1.025	2.077	1.223	830	185	1.221	3.917	1.434	524	3.568	1.268	345
1936 Janvier	931	1.985	1.051	793	150	1.267	3.832	1.231	353	3.593	1.470	317
Février	891	1.821	916	782	141	989	3.643	1.219	303	3.409	1.093	274
Mars	1.050	2.054	967	836	156	1.111	4.086	1.367	390	3.912	1.294	260
Avril	983	1.951	1.025	852	166	1.092	3.836	1.310	411	3.702	1.266	328
Mai	1.026	2.112	1.073	840	164	1.046	3.886	1.325	382	3.757	1.280	356
Juin	519	999	653	371	108	417	2.797	908	256	2.478	779	232
Juillet	1.010	1.853	1.011	876	147	1.139	3.975	1.291	415	4.008	1.367	304
Août	1.052	2.059	1.058	920	147	1.224	4.083	1.372	399	3.788	1.236	265
Septembre	1.017	2.002	1.095	855	159	1.113	4.210	1.373	443	3.913	1.257	294
Octobre	1.027	2.005	1.171	880	163	1.172	4.383	1.476	437	4.141	1.409	320
Novembre	957	1.997	1.261	792	169	1.077	4.088	1.386	423	3.879	1.314	340
Décembre	966	1.941	1.197	806	166	1.125	4.272	1.422	494	4.167	1.375	400
1937 Janvier	965	2.069		812	155							

PÉRIODES	PORT D'ANVERS (1).				PORT DE GAND (2).							
	NAVIRES DÉSARMÉS (à fin de mois)				NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	Nombre de navires		Tonnage (milliers de tonnes de jauge)		ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
	total	dont navires belges	total	dont navires belges	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1935 Moyenne mensuelle	20	14	61	42	146	161	175	146	160	72	118	121
1936 Moyenne mensuelle	8	5	30	19	172	181	191	172	181	94	141	144
1935 Novembre	12	9	46	34	155	203	196	161	204	83	123	111
Décembre	8	5	27	19	155	170	196	149	160	80	129	105
1936 Janvier	11	7	37	25	186	213	224	184	221	94	108	144
Février	12	7	39	27	180	179	194	185	176	116	138	101
Mars	12	7	45	27	176	166	207	176	175	104	141	127
Avril	12	7	43	26	169	157	191	169	158	95	147	126
Mai	9	7	38	28	174	183	206	175	182	96	164	140
Juin	9	6	37	25	140	150	186	140	153	93	133	115
Juillet	9	6	37	25	178	191	151	171	180	118	143	120
Août	8	5	31	19	169	179	165	177	179	92	137	176
Septembre	6	4	25	16	153	168	165	149	165	91	144	165
Octobre	5	2	14	8	189	215	220	192	219	79	145	173
Novembre	2	1	10	4	171	182	177	165	182	78	159	165
Décembre	1	—	6	—	183	188	202	180	177	75	135	174
1937 Janvier	1	—	6	—	178	191		181	194			

(1) Chiffres communiqués par le capitaine du port d'Anvers.
 (2) " " " " par l'Administration du port de Gand.

MOUVEMENT DES PRINCIPAUX PORTS BELGES (suite).

PÉRIODES	PORTS DE BRUGES ET DE ZEEBRUGGE (1)						PORT DU GRAND-BRUXELLES (2)						
	NAVIGATION MARITIME				NAVIGATION FLUVIALE		NAVIGATION MARITIME					NAVIGATION FLUVIALE	
	Nombre de navires entrés	Tonnage des navires entrés (milliers de tonnes de jauge)	MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		ENTRÉES			SORTIES		MARCHANDISES entrées et sorties (milliers de tonnes métriques)	
			Entrées	Sorties	Entrées	Sorties	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métrig.)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)		March. (milliers de tonnes métrig.)
1935 Moyen. m.	132	160	35	27	16	2	74	36	20	74	36	38	448
1936 Moyen. m.	158	188	50	32	12	3	77	41	24	76	41	51	481
1935 Novembre	129	177	33	40	14	3	81	36	23	78	34	41	440
Décembre	132	188	35	47	15	3	77	45	17	79	46	53	493
1936 Janvier ..	133	175	42	29	14	4	70	40	12	67	40	51	493
Février ..	119	145	36	32	15	3	67	32	10	76	39	54	441
Mars	131	161	56	24	18	3	74	37	10	68	33	46	519
Avril	113	130	31	21	5	1	71	33	11	73	34	49	405
Mai	119	123	36	22	9	3	77	33	17	71	31	42	489
Juin	184	200	33	41	13	1	85	37	25	88	38	47	445
Juillet ..	202	270	50	36	12	4	77	43	19	78	41	54	514
Août	217	247	56	32	9	4	86	49	27	84	51	71	532
Septembre	201	229	74	40	12	3	76	39	31	80	41	44	515
Octobre ..	152	178	52	29	13	2	85	51	42	79	47	49	518
Novembre	154	196	73	36	13	4	78	52	51	79	53	59	435
Décembre	107	199	65	48	11	5	78	49	37	75	46	50	461
1937 Janvier ..	181	206					64	37	27	72	45	55	482

(1) Sources : Compagnie des Installations maritimes de Bruges et *Bulletin du Commerce avec les pays étrangers*.
 (2) Source : Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles.

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin de la période	Montant des liquidations (millions de francs)	Montant des liquidations (millions de francs)
1935 Moyenne mensuelle	38 (2)	324	24.997	157	18.548	20	250 (2)	785	73
1936 Moyenne mensuelle	38 (2)	326	27.031	157	20.261	21	287 (2)	943	103
1935 Novembre	38	314	22.757	152	16.746	19	250	891	97
Décembre	38	324	23.950	155	17.553	20	250	723	65
1936 Janvier	38	337	26.239	164	19.880	21	250	1.136	89
Février	38	313	24.769	151	18.606	19	250	1.477	143
Mars	38	324	25.913	156	19.004	22	250	1.114	112
Avril	38	316	24.793	152	18.725	20	280	605	73
Mai	38	321	28.535	155	22.055	19	284	635	76
Juin	38	314	26.749	155	20.550	20	284	626	75
Juillet	38	328	24.540	157	18.190	21	286	684	86
Août	38	304	26.345	146	19.599	20	286	580	52
Septembre	38	316	26.269	151	18.854	22	286	743	70
Octobre	38	354	35.100	171	27.518	22	288	1.130	138
Novembre	38	326	26.036	158	19.085	19	288	1.297	199
Décembre	38	361	29.082	174	21.065	22	287	1.292	127
1937 Janvier	38	344	29.347	167	21.263	20	293	1.725	170

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.
 (2) Au 31 décembre.

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.
(millions de francs).

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir global (moyenne journalière)	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1935 Moyenne mens..	(*) 368.902	2.853	3.800	9.295	3.797	9.296	26.188	88,0
1936 Moyenne mens..	(*) 388.796	3.312	4.428	10.804	4.373	10.805	30.409	88,0
1935 Novembre.....	365.928	3.104	3.831	9.640	3.731	9.642	26.844	88,4
Décembre	368.902	3.205	4.169	10.500	4.171	10.507	29.346	88,6
1936 Janvier.....	371.773	3.178	4.584	11.151	4.567	11.136	31.439	88,3
Février.....	374.411	3.139	3.660	9.464	3.774	9.463	26.362	85,5
Mars.....	376.212	3.068	4.143	9.922	3.965	9.941	27.971	88,6
Avril.....	377.047	3.251	3.988	9.780	3.982	9.763	27.513	87,7
Mai.....	377.919	3.198	4.138	10.192	4.140	10.183	28.653	86,8
Juin.....	379.061	3.216	3.799	9.544	3.900	9.523	26.765	88,4
Juillet.....	379.659	3.226	4.444	10.219	4.261	10.216	29.140	87,8
Août.....	381.361	3.345	4.232	10.517	4.291	10.509	29.549	89,1
Septembre....	383.269	3.385	4.137	10.308	4.101	10.326	28.872	88,4
Octobre.....	385.016	3.536	6.896	15.683	6.708	15.702	44.989	87,9
Novembre.....	387.034	3.533	4.076	10.516	4.070	10.533	29.195	88,6
Décembre.....	388.796	3.667	5.035	12.346	4.713	12.361	34.456	89,0
1937 Janvier.....	391.159	3.778	5.008	12.495	4.927	12.514	34.944	88,6

(*) Au 31 décembre.

CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE (sous la garantie de l'État).
Dépôts sur livrets (particuliers exclusivement) (1)
(milliers de francs).

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à la fin de la période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
Année 1934.....	2.413.296	2.213.555	199.741	10.452.043	5.456.620
Année 1935.....	2.705.596	2.863.003	— 157.407	10.584.394	5.559.726
1935 Novembre.....	236.294	178.379	57.915	10.250.769	
Décembre.....	245.030	201.173	43.856	10.584.394	
1936 Janvier.....	342.616	187.043	155.573	10.739.967	
Février.....	252.681	204.155	48.526	10.788.493	
Mars.....	182.211	288.985	— 106.774	10.681.719	
Avril.....	232.364	201.053	31.311	10.713.030	
Mai.....	247.636	204.227	43.409	10.766.439	
Juin.....	230.292	190.082	40.210	10.796.649	
Juillet.....	275.005	194.915	80.090	10.876.739	
Août.....	239.079	186.602	52.477	10.929.216	
Septembre.....	243.846	195.028	48.818	10.978.034	
Octobre.....	266.454	224.990	41.464	11.019.498	
Novembre.....	251.041	179.452	71.589	11.091.087	
Décembre.....	268.429 (3)	210.557 (3)	57.872 (3)	11.459.043 (3)	
1937 Janvier.....	356.413 (3)	200.140 (3)	156.273 (3)	11.615.316 (3)	

(1) Les chiffres du présent tableau ne donnent que les mouvements de l'épargne pure.

(2) Les soldes des années 1934 et 1935 et ceux de décembre 1935 et 1936 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

(3) Chiffres approximatifs provisoires.

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires

(milliers de francs).

ACTIF	30-12-1913	20-2-1936	21-1-1937	28-1-1937	4-2-1937	11-2-1937	18-2-1937
Encaisse :							
Or	306.377	16.851.107	18.445.111	18.444.900	18.418.497	18.428.197	18.436.410
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	—	—	—	—	—	—
Portefeuille-effets sur la Belgique et valeurs-or sur l'étranger	603.712	6.054.296	6.822.865	6.847.967	6.797.991	6.779.307	6.762.776
Avances sur fonds publics	57.901	401.761	266.286	265.004	200.634	162.729	165.698
Bons, annuités et titres d'obligations du Trésor belge (lois du 27-12- 1930 et du 19-7-1932)	—	798.981	773.512	773.512	773.512	773.512	773.512
PASSIF							
Billots en circulation	1.049.762	20.320.982	22.390.864	22.398.179	22.563.294	22.466.410	22.304.020
Comptes courants particuliers	88.333	4.166.574	4.008.396	3.966.457	3.749.508	4.024.059	4.131.406
Compte courant du Trésor	14.541	112.830	348.635	413.443	313.525	86.058	147.249
Total des engagements à vue...	1.152.636	24.600.386	26.747.895	26.778.079	26.626.327	26.576.557	26.582.675
Rapports de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	68,50 %	68,96 %	68,88 %	69,17 %	69,34 %	69,35 %
Taux d'escompte de traites acceptées	5,— %	2,— %	2,— %	2,— %	2,— %	2,— %	2,— %
Taux des prêts sur fonds publics ..	5,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %

Rapport des effets impayés aux effets présentés à l'encaissement par la Banque Nationale de Belgique.

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				(milliers de francs)		
Année 1935	1.029.185	65.523	6,37	8.869.585	102.956	1,16
Année 1936	925.823	58.291	6,30	4.551.786	76.819	1,69
1935 Novembre	69.841	3.774	5,40	470.696	5.252	1,12
Décembre	70.063	4.427	6,32	351.088	6.054	1,72
1936 Janvier	67.578	4.256	6,30	442.821	5.725	1,29
Février	62.699	3.884	6,19	342.965	4.932	1,44
Mars	70.533	4.341	6,15	384.204	6.185	1,61
Avril	79.506	4.711	5,93	418.213	6.423	1,54
Mai	83.943	5.060	6,03	441.003	7.153	1,62
Juin	84.653	5.348	6,32	401.769	7.049	1,75
Juillet	80.972	5.238	6,47	419.913	6.741	1,61
Août	77.183	5.262	6,82	277.904	6.272	2,26
Septembre	75.604	4.757	6,29	324.974	6.024	1,85
Octobre	80.355	5.121	6,37	319.032	6.297	1,97
Novembre	81.015	4.964	6,13	419.066	6.935	1,65
Décembre	81.782	5.346	6,54	359.924	7.079	1,97
1937 Janvier	81.241	5.429	6,68	346.806	6.917	1,99

Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	30-11-1935	30-6-1936	31-7-1936	31-8-1936	30-9-1936	31-10-1936	30-11-1936
Encaisse-or :								
Lingots et monnaies d'or	24.818	85.825	85.825	85.825	85.825	85.825	85.825	85.825
Devises-or sur l'étranger	28.768	30.162	45.035	45.035	45.035	45.035	45.035	45.035
Encaisses diverses et avoirs en banque	78.031	263.841	294.899	274.789	267.831	317.487	323.960	314.093
Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	263.880	161.703	147.477	148.301	162.932	173.597	145.915	154.515
Débiteurs (1)	163.234	171.646	151.627	152.486	145.029	148.731	149.293	144.191
PASSIF								
Billets en circulation	124.619	224.951	257.215	264.621	264.673	264.896	266.513	271.196
Créditeurs :								
à vue	222.030	380.558	385.795	405.083	413.295	478.642	448.700	424.922
à terme	68.465	87.170	68.640	69.626	74.843	74.000	67.243	66.828
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire	42,99 %	51,56 %	50,88 %	49,45 %	49,44 %	49,40 %	40,10 %	48,25 %

(1) Nouvel intitulé de la rubrique, depuis le 31 octobre 1935; avant cette date, ce poste était dénommé « comptes courants ».

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	depuis le	P. o.		depuis le	P. o.
Allemagne	22 septembre 1932	4,—	Hongrie	29 août 1935	4,—
Autriche	9 juillet 1935	3,50	Indes	30 novembre 1935	3,—
Belgique	16 mai 1935	2,—	Italie	18 mai 1936	4,50
Bulgarie	15 août 1935	6,—	Japon	7 avril 1936	3,285
Danemark	19 novembre 1936	4,—	Lettonie	1 ^{er} janvier 1933	5,50
Dantzig	2 janvier 1937	4,—	Lithuanie	1 ^{er} juillet 1936	5,50
Espagne	9 juillet 1935	5,—	Norvège	7 décembre 1936	4,—
Estonie	1 ^{er} octobre 1935	4,50	Pologne	26 octobre 1933	5,—
États-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	2 février 1934	1,50	Portugal	11 mai 1936	4,50
Finlande	3 décembre 1934	4,—	Roumanie	15 décembre 1934	4,50
France	27 janvier 1937	4,—	Suède	1 ^{er} décembre 1933	2,50
Grande-Bretagne	30 juin 1932	2,—	Suisse	26 novembre 1936	1,50
Grèce	4 janvier 1937	6,—	Tchécoslovaquie	1 ^{er} janvier 1936	3,—
Hollande	3 décembre 1936	2,—	Yougoslavie	1 ^{er} février 1935	5,—

Banque des Règlements Internationaux, à Bâle

SITUATION

ACTIF

en milliers de francs suisses-or (unités de 0,29032258... grammes d'or fin) (art. 5 des statuts).

PASSIF

	Au 31 décembre 1936		Au 31 janvier 1937					Au 31 décembre 1936		Au 31 janvier 1937	
		%		%			%		%		
I. Or en lingots.....	33.135	5,4	38.989	6,0	I. Capital :						
II. Encaisse :					Capital autorisé et émis : 200.000 actions de 2.500 fr. suisses-or chacune.....	500.000		500.000			
A la banque et en compte courant dans d'autres banques.....	23.356	3,8	30.708	4,8	Actions libérées de 25 p. c.....	125.000	20,3	125.000	19,4		
III. Fonds à vue placés à intérêts.....	5.254	0,9	49.386	7,6	II. Réserves :						
IV. Portefeuille réescomptable :					1° Fonds de réserve légale.....	3.784		3.784			
1° Effets de commerce et acceptations de banque.....	134.022	21,7	102.044	15,8	2° Fonds de réserve de dividendes.....	6.092		6.092			
2° Bons du Trésor.....	147.671	24,0	144.915	22,4	3° Fonds de réserve générale.....	12.183		12.183			
V. Fonds à terme placés à intérêts :	281.693		246.959			22.059	3,6	22.059	3,4		
A trois mois au maximum.....	25.642	4,2	25.420	3,9	III. Engagements à long terme :						
VI. Effets et placements divers :					1° Compte de Trust des annuités.....	153.280	24,9	153.280	23,7		
1° A 3 mois d'échéance au maximum :					2° Dépôt du gouvernement allemand.....	76.640	12,4	76.640	11,9		
a) Bons du Trésor.....	21.370	3,5	24.406	3,8	3° Dépôt du gouvernement français (Sarre)	1.426	0,2	1.423	0,2		
b) Placements divers.....	33.317	5,4	35.244	5,5	4° Fonds de garantie du gouvern. français	43.490	7,1	43.401	6,7		
2° De 3 à 6 mois d'échéance :						274.836		274.744			
a) Bons du Trésor.....	28.069	4,5	17.187	2,7	IV. Dépôts à court terme et à vue (diverses monnaies) :						
b) Placements divers.....	63.074	10,2	95.340	14,8	1° Banques centrales pour leur compte :						
3° A plus de 6 mois d'échéance :					a) A trois mois au maximum.....	98.669	16,0	112.048	17,3		
a) Bons du Trésor.....	64.653	10,5	71.412	11,0	b) A vue.....	20.577	3,4	37.740	5,9		
b) Placements divers.....	35.247	5,7	9.710	1,5	2° Banques centrales pour le compte d'au- tres déposants :						
VII. Autres actifs :	245.730		253.299		A vue.....	6.242	1,0	4.701	0,7		
1° Garantie reçue de Banques centrales sur effets cédés.....	1.383	0,2	1.359	0,2	3° Autres déposants :						
2° Autres postes.....	91	0,0	160	0,0	a) A 3 mois au maximum.....	38	0,0	283	0,0		
	1.474		1.519		b) A vue.....	52	0,0	67	0,0		
TOTAUX...	616.284	100,-	646.280	100,-	V. Dépôts à vue (or).....	27.263	4,4	27.070	4,2		
					VI. Divers :						
					1° Garantie donnée sur effets de commerce cédés.....	1.385	0,2	1.363	0,2		
					2° Autres postes.....	40.163	6,5	41.205	6,4		
						41.548		42.568			
					TOTAUX...	616.284	100,-	646.280	100,-		

NOTE. — L'or détenu en garde sous dossier pour le compte de banques centrales et les fonds détenus pour le service des emprunts internationaux dont la Banque des Règlements internationaux est le mandataire-trustee ou l'agent fiscal ne sont pas inclus dans ces situations.

Banque de France

Situations hebdomadaires (milliers de francs).

DATES	Encaisse-or (Monnaies et ingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics			Avances sur titres	Avances provisoires sans intérêts à l'État (Conven- tion du 18 juin 1936)	Billets au porteur en circulation	Comptes courants crédeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engage- ments à vue %
			Divers sur la France	Effets escomptés sur l'étranger	Effets négociables achetés en France et autres emplois à court terme à l'étranger					
1935 Moyenne annuelle	74.976.582	35.968	6.033.004	219.449	1.166.196	3.199.724	—	82.119.096	15.632.436	76,70
1936 Moyenne annuelle	60.129.508	53.143	11.601.696	79.990	1.518.102	3.468.108	11.086.664	84.223.267	10.422.952	63,53
1935 Décembre	65.904.918	17.217	9.878.275	213.165	1.289.963	3.392.125	—	81.689.278	11.637.605	70,62
1936 Janvier	66.267.831	10.493	8.459.170	207.238	1.483.762	3.375.400	—	81.260.372	11.400.430	71,52
Février	64.974.790	219.648	9.068.454	203.101	1.306.423	3.330.552	—	80.617.340	11.117.202	70,83
Mars	65.945.601	16.269	9.088.414	191.457	1.218.711	3.311.223	—	80.997.654	11.120.460	71,59
Avril	62.972.020	5.541	13.374.331	183.195	1.325.728	3.410.955	—	83.841.285	10.104.352	67,03
Mai	58.029.973	277.619	16.914.707	173.475	1.253.295	3.503.120	—	83.988.285	9.107.730	62,33
Juin	55.521.431	591.146	19.340.634	14.565	1.464.227	3.527.094	—	84.962.305	8.065.018	59,68
Juillet	54.606.761	43.286	16.643.022	13.474	1.664.462	3.473.073	4.439.025	86.090.396	7.550.055	58,32
Août	54.988.639	16.028	13.612.123	10.945	1.597.560	3.515.200	6.642.218	84.907.086	8.166.999	59,08
Septembre	54.184.985	8.278	9.259.047	11.187	1.552.588	3.567.998	11.828.423	84.610.829	8.189.792	58,59
Octobre	62.358.742	17.241	7.398.022	11.249	1.805.917	3.645.456	12.302.602	85.778.169	12.603.603	63,38
Novembre	64.358.742	4.837	6.710.294	11.578	1.779.751	3.578.263	12.302.602	86.718.820	13.127.663	64,46
Décembre	60.358.742	5.641	7.816.421	15.115	1.729.939	3.638.100	12.998.092	87.272.528	10.729.793	61,59
1937 Janvier	60.358.742	14.162	8.177.415	13.349	1.728.648	3.650.287	19.048.092	88.417.422	16.569.187	57,49
Février	57.358.742	14.246	9.259.041	14.554	1.636.451	3.784.752	19.772.096	86.896.864	17.367.811	55,01

Taux d'escompte { actuel : 4 % depuis le 27 janvier 1937.
précédent : 2 %, depuis le 16 octobre 1936.

Federal Reserve Banks

Situations hebdomadaires (milliers de \$).

DATES	Réserves		Effets escomptés	Effets achetés sur le marché libre	Fonds publics nationaux	Billets en circulation (Federal Réserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor et divers)	Rapport total des réserves aux engagements à vue %
	Créances en certificats-or sur le Trésor	Autres réserves						
1934 Moyenne annuelle	4.612.608	226.183	35.982	24.832	2.431.129	3.081.570	3.948.223	68,8
1935 Moyenne annuelle	6.234.676	240.589	7.444	4.920	2.430.319	3.311.205	5.395.530	74,4
1935 Décembre	7.427.875	225.445	5.368	4.675	2.430.181	3.048.243	6.231.231	77,5
1936 Janvier	7.570.043	303.647	5.381	4.656	2.430.239	3.655.764	6.470.620	77,8
Février	7.680.496	339.200	9.618	4.671	2.430.292	3.640.094	6.632.662	78,1
Mars	7.684.230	338.513	5.712	4.673	2.430.839	3.735.066	6.514.007	78,3
Avril	7.679.078	336.358	5.502	4.688	2.430.252	3.781.039	6.471.277	78,2
Mai	7.716.714	322.087	4.584	4.676	2.430.336	3.778.880	6.499.045	78,2
Juin	7.952.301	295.572	5.403	3.076	2.430.247	3.785.980	6.655.417	79,0
Juillet	8.119.111	271.008	3.296	3.085	2.430.228	4.040.332	6.584.011	79,0
Août	8.224.766	288.635	3.960	3.092	2.430.227	3.979.814	6.764.902	79,2
Septembre	8.384.176	248.066	8.033	3.095	2.430.227	4.055.971	6.796.823	79,5
Octobre	8.540.129	252.246	7.539	3.098	2.430.227	4.077.724	6.946.151	79,8
Novembre	8.738.190	243.801	6.866	3.086	2.430.227	4.142.981	7.070.398	80,1
Décembre	8.821.310	247.464	5.999	3.088	2.430.227	4.232.069	7.052.683	80,4
1937 Janvier	8.863.916	278.370	3.041	3.089	2.430.227	4.242.336	7.136.913	80,3
Février (*)	8.848.390	—	—	—	2.430.230	4.158.070	7.219.240	80,4

Taux d'escompte de la Federal Reserve Bank of New-York { actuel : 1,50 %, depuis le 2 février 1934.
précédent : 2 %, depuis le 20 octobre 1933.

(*) Chiffres provisoires.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (milliers de £).

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserv. to liabilities) %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'État	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1935 Moyenne annuelle .	193.658	660	86.995	9.646	11.850	108.491	394.669	150.137	39,8
1936 Moyenne annuelle .	227.707	850	88.799	9.809	17.070	115.678	431.441	151.400	35,4
1935 Décembre 4	198.409	731	89.417	10.714	12.501	112.632	405.567	148.322	36,1
1936 Janvier 8	200.161	657	84.390	21.260	13.057	118.707	405.558	155.884	35,4
Février 5	200.528	659	79.415	14.440	13.855	107.710	399.833	150.891	40,6
Mars 4	200.613	739	83.440	11.922	14.663	110.025	404.029	149.092	38,4
Avril 8	201.150	800	93.862	9.773	13.692	117.327	421.416	140.187	28,9
Mai 6	203.660	800	88.798	9.448	11.852	110.098	422.641	134.179	31,1
Juin 10	208.497	903	97.768	6.166	14.571	118.505	433.004	137.045	26,5
Juillet 8	225.601	967	96.758	5.983	17.436	120.177	443.106	145.591	29,8
Août 5	242.960	1.044	89.943	8.938	18.472	117.353	454.406	148.792	33,3
Septembre 9	246.524	1.094	83.503	10.549	20.125	114.177	445.591	157.956	39,2
Octobre 7	248.660	1.091	79.753	9.291	19.569	108.613	450.842	149.886	39,3
Novembre 4	248.660	944	81.963	7.655	19.969	109.587	447.112	154.351	40,4
Décembre 9	248.660	654	81.718	8.146	20.925	110.789	458.852	143.359	35,2
1937 Janvier 6	313.661	464	93.295	14.413	21.105	128.813	462.703	162.157	31,7
Février 10	313.661	452	81.230	6.509	19.517	107.256	454.994	148.198	39,8

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 30 juin 1932.
précédent : 2 ½ %, depuis le 12 mai 1932.

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (milliers de Rm.).

DATES	Encaisse-or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divi-sionnaires	Valeurs servant de couverture additionnelle	Portefeuille effets	Avances sur nan-tissements	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagem. à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagem. à vue %
1935 Moyenne annuelle.....	86.098	4.926	180.232	370.117	3.702.523	56.298	14.884	3.730.824	808.260	2,01
1936 Moyenne annuelle.....	69.873	5.356	182.186	257.137	4.295.040	48.836	22.080	4.231.835	708.448	1,52
1935 Décembre 7	88.277	5.296	155.626	346.588	3.942.439	41.695	9.330	4.044.580	735.486	1,96
1936 Janvier 7	82.527	5.101	220.391	348.693	3.891.596	44.211	4.350	4.006.804	716.857	1,85
Février 7	76.595	5.236	207.224	349.214	3.749.455	53.890	2.640	3.920.347	610.299	1,81
Mars 7	71.694	5.362	191.585	346.504	3.851.542	38.782	700	3.988.116	611.229	1,68
Avril 7	66.809	5.495	166.665	326.777	4.180.243	50.442	800	4.138.955	698.961	1,49
Mai 7	70.969	5.338	190.607	228.845	4.246.764	53.032	12.410	4.147.078	685.852	1,58
Juin 6	70.162	5.349	171.943	219.323	4.327.698	44.457	2.060	4.176.407	693.154	1,55
Juillet 7	71.935	4.923	161.316	219.726	4.375.300	37.799	65.490	4.212.979	763.568	1,54
Août 7	72.092	5.158	155.734	220.850	4.512.676	43.640	1.590	4.300.955	708.551	1,54
Septembre 7	67.443	5.678	119.090	219.569	4.566.206	49.336	4.000	4.386.636	662.600	1,45
Octobre 7	63.284	5.453	139.621	219.395	4.699.119	25.836	910	4.409.223	677.538	1,34
Novembre 7	64.210	5.014	144.671	219.231	4.640.839	29.540	30	4.471.501	617.751	1,36
Décembre 7	66.409	5.516	127.710	219.369	4.695.385	57.271	9.190	4.562.668	671.354	1,37
1937 Janvier 7	66.758	5.728	202.699	221.509	4.810.838	35.834	3.340	4.637.743	731.606	1,35
Février 6	66.939	5.701	216.417	222.520	4.545.895	47.150	820	4.560.544	674.906	1,39

Taux d'escompte { actuel : 4 %, depuis le 22 septembre 1932.
précédent : 5 %, depuis le 28 avril 1932.

Banque Nationale Suisse

Situations hebdomadaires (milliers de fr. s.).

DATES	Encaisse- or	Disponi- bilités « or » à l'étranger	Portefeuille effets sur la Suisse	Avances sur nan- tissements	Correspon- dants	Billots on circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue, en %
1935 Moyenne annuelle.....	1.454.898	9.875	86.887	88.860	18.328	1.288.288	393.026	87,22
1936 Moyenne annuelle.....	1.707.707	17.531	94.021	64.526	13.625	1.297.881	623.756	89,78
1935 Décembre	1.391.898	2.155	99.395	97.697	6.560	1.294.749	343.302	85,10
1936 Janvier	1.388.810	8.209	133.730	108.632	11.703	1.296.310	400.831	82,32
Février	1.388.870	14.642	129.007	77.725	7.741	1.242.962	416.871	84,56
Mars	1.475.512	18.130	155.059	68.210	7.700	1.249.480	512.302	84,78
Avril	1.509.451	4.010	69.968	70.238	16.219	1.289.050	418.348	88,64
Mai	1.516.430	1.976	67.089	65.395	14.451	1.280.150	413.508	89,65
Juin	1.425.791	3.344	77.851	67.544	11.106	1.265.511	343.691	88,81
Juillet	1.413.216	3.189	94.103	74.917	12.179	1.270.190	346.206	87,03
Août	1.450.658	2.793	130.824	65.005	16.691	1.265.944	418.105	86,31
Septembre	1.518.963	2.761	136.090	62.875	24.088	1.283.128	488.289	85,90
Octobre	2.075.945	48.001	120.445	65.722	10.366	1.363.371	966.175	91,17
Novembre	2.452.337	49.689	48.252	44.498	12.713	1.382.524	1.205.290	90,68
Décembre	2.030.687	53.734	23.360	42.041	7.250	1.383.736	1.359.867	97,84
1937 Janvier	2.713.504	53.629	18.586	41.212	10.136	1.406.206	1.421.527	97,86
Février	2.717.260	21.616	20.755	41.398	6.511	1.349.834	1.446.594	97,94

Taux d'escompte { actuel : 1 ½ %, depuis le 26 novembre 1936.
précédent : 2 %, depuis le 9 septembre 1936.

Banque de Pologne

Situations hebdomadaires (milliers de zloty).

DATES	Encaisse- or	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères ne servant pas de couverture	Portefeuille effets	Avances sur titres	Billots en circulation	Exigibilités à vue (y compris le compte courant du Trésor)	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue, en %
1935 Moyenne annuelle.....	491.979	17.435	643.961	58.369	951.110	205.345	42,54
1936 Moyenne annuelle.....	393.388	16.763	642.656	105.111	996.137	193.704	32,98
1935 Décembre	442.902	21.253	686.995	79.517	991.528	182.442	37,73
1936 Janvier	444.464	25.908	669.727	87.935	957.222	224.217	37,62
Février	444.782	18.864	603.481	96.317	947.383	196.593	38,88
Mars	445.200	12.064	607.845	89.371	951.004	193.634	38,89
Avril	426.878	17.113	618.195	76.159	971.592	165.971	37,53
Mai	381.395	15.647	651.786	99.864	1.010.149	166.623	32,41
Juin	374.838	5.579	653.776	118.254	1.017.273	153.094	32,03
Juillet	365.298	10.033	631.166	130.391	991.094	192.068	30,87
Août	366.078	10.435	635.102	124.122	998.925	171.192	31,29
Septembre	366.866	16.936	649.389	110.893	1.019.036	189.351	30,36
Octobre	373.010	16.850	659.586	123.584	1.047.908	204.108	29,79
Novembre	373.438	22.189	672.784	116.879	1.037.285	249.295	29,03
Décembre	382.255	26.445	676.731	86.293	1.009.673	251.259	30,32
1937 Janvier	394.621	31.303	649.193	64.131	986.398	273.086	31,32
Février	398.633	33.568	593.221	60.658	980.578	254.378	32,28

Taux d'escompte { actuel : 5 %, depuis le 26 octobre 1933.
précédent : 6 %, depuis le 21 octobre 1932.

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (milliers de florins).

DATES	Encaisse métallique	PORTEFEUILLE-EFFETS		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débiteur)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1935 Moyenne annuelle .	688.503	37.241	818	155.313	3.424	829.368	77.505	100	75,91
1936 Moyenne annuelle .	671.126	28.437	1.761	169.264	—	769.498	120.612	67	75,39
1936 Décembre 9	650.160	29.744	1.077	125.231	12.294	795.290	46.126	43	77,27
1936 Janvier 6	670.544	30.171	1.618	141.423	—	796.224	65.679	69	77,79
Février 10	691.697	29.446	1.618	130.275	—	755.470	113.695	14	79,58
Mars 9	699.949	28.098	1.618	125.609	—	769.117	108.655	36	79,74
Avril 6	732.073	24.485	1.078	127.427	—	782.016	122.239	27	80,72
Mai 4	729.144	25.345	1.078	141.944	—	799.052	118.813	61	79,43
Juin 8	618.502	50.172	1.078	136.566	—	766.248	61.605	75	74,70
Juillet 6	631.778	42.317	1.454	136.528	—	769.817	63.929	45	75,77
Août 10	680.704	26.985	2.184	125.318	—	750.284	104.158	21	79,66
Septembre 7	717.657	22.788	2.192	119.524	—	766.304	115.819	18	81,35
Octobre 5	589.703	22.824	2.207	263.350	—	789.147	106.878	1.032	65,74
Novembre 9	589.577	22.487	2.244	289.293	—	783.558	139.015	9	63,91
Décembre 7	588.657	22.596	2.268	327.210	—	787.650	172.177	17	61,33
1937 Janvier 4	737.220	17.566	2.274	297.470	—	818.784	255.008	71	68,65
Février 8	888.111	21.653	2.295	174.261	—	780.469	323.065	67	80,47

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 3 décembre 1936.
précédent : 2,5 %, depuis le 20 octobre 1936.

14643 - Anc. Et. d'Imp. Th. Dewarichet
J., M., G. et L. Dewarichet, frères et
sœurs, soc. en nom coll., 16, rue du
Bois-Sauvage, Bruxelles. Tél. 17.88.12
